

Trudeau rouvre le dossier du rapatriement de la constitution

par Claude Lemelin

OTTAWA — Le premier ministre Trudeau s'est engagé hier aux Communes à rapatrier pour de bon la constitution canadienne en cherchant encore une fois à obtenir le consentement des provinces à une formule d'amendement authentiquement canadienne — c'est-à-dire qui mettrait fin au recours à Londres — ou encore, en cas d'échec, en proposant la formule d'amendement arrêtée à Victoria et

dont il a soutenu qu'elle avait été agréée en principe par toutes les provinces, Québec compris.

Le chef du gouvernement libéral a ainsi relancé avec éclat le débat constitutionnel dès sa première déclaration de politique générale devant le 30^{ième} Parlement fédéral; et d'entrée de jeu, il a signifié que son gouvernement ne s'inclinerait pas facilement, cette fois, devant le tradi-

tionnel mouvement d'opposition québécois au rapatriement de la constitution.

"Je voudrais dire deux mots à mes collègues du Québec, puisque c'est souvent de là qu'est venue la pierre d'achoppement" a déclaré en effet M. Trudeau, après avoir évoqué succinctement les nombreuses tentatives, toutes infructueuses, faites depuis près de 50 ans pour définir une formule d'amendement vraiment

canadienne dont l'adoption permettrait de mettre fin au recours traditionnel au parlement de Westminster pour modifier l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique.

"Il faudra cette fois bien faire comprendre aux Québécois qu'ils n'ont plus besoin de demander secours à la Grande-Bretagne, plus besoin de se cacher derrière les jupes de la Grande-Bretagne,

lorsque l'on discutera entre nous à l'avance de questions politiques."

Dans un long exposé où il a voulu dégager les "lignes de force" et le "cadre général" du mandat de gouvernement que les Libéraux ont obtenu le 8 juillet dernier — après un discours du trône consacré surtout aux problèmes plus immédiats du pays, en particulier ceux de nature économique — s'est également en-

gagé solennellement à relancer les programmes d'égalité linguistique amorcés par son gouvernement depuis l'adoption de la loi sur les langues officielles, en 1969, et à rendre ainsi "irréversible" d'ici 4 ans, le bilinguisme institutionnel au sein du gouvernement fédéral.

"Pour relever le défi des séparatistes, qui soutenaient qu'Ottawa ne pourrait ja-

Voir page 6: Trudeau

Pelletier propose de créer la CRTTC

OTTAWA (CP) — Le ministre des Communications, M. Gérard Pelletier, a proposé hier la création d'une nouvelle commission fédérale qui exercerait un contrôle serré sur le vaste secteur des télécommunications.

Cette proposition est incluse dans un projet de loi, adopté hier en première lecture, qui modifie un certain nombre de lois existantes.

Si le projet de loi était adopté, il aurait pour effet d'éliminer le Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC), remplacé par une Commission de la radio-télévision et des télécommunications canadiennes (CRTTC).

Jusqu'à présent, le secteur des télécommunications, comme le téléphone et le télégraphe, relevait de la Commission canadienne des transports.

La nouvelle commission serait composée de neuf membres permanents comparativement aux cinq que compte aujourd'hui le CRTC. Le nombre de membres à temps partiel resterait à dix.

En outre, les membres de la CRTTC seront tenus de se retirer à 70 ans et d'être citoyens canadiens. Les commissaires, désignés par le cabinet, devront s'être départis de tous les intérêts qu'ils pourraient avoir dans le domaine des télécommunications dans un délai de trois mois après leur nomination.

Comme c'est le cas actuellement pour le CRTC, présidé par M. Pierre Juneau, les traitements des membres de la nouvelle commission seront déterminés par le cabinet.

Tout indique que M. Juneau sera invité à présider la CRTTC. Il était membre du Bureau des gouverneurs, devenu le CRTC en 1968, et son mandat de sept ans à la présidence du CRTC a été renouvelé en 1973.



La tristesse d'octobre s'est installée à Montréal. Dans les rues, le piéton se protège contre les précipitations automnales dont on ne sait plus si elles sont pluie ou neige. Frissonnant sous le crachin, le Montréalais se surprend presque à espérer la bonne vieille tempête de neige sans équivoque. (Photo LE DEVOIR, par Alain Renaud)

Robert Stanfield

Trudeau devra faire la preuve qu'il est capable de leadership

OTTAWA (PC) — La priorité la plus importante qui confronte le présent Parlement, c'est l'élimination du chaos qui résulte de l'inflation, a dit hier le chef de l'Opposition officielle aux Communes, M. Robert Stanfield.

M. Stanfield, qui prononçait son premier discours d'importance depuis l'ouverture de la présente session, a dit que le premier ministre Trudeau, qui a prétendu que l'enjeu du scrutin du 8 juillet dernier, c'était le problème du leadership, doit maintenant démontrer qu'il est en mesure de fournir ce leadership.

Le pays fait face à de sérieux problèmes, a dit M. Stanfield, et à moins que le gouvernement n'apporte des solutions autres que les remèdes traditionnels, le pays connaîtra un taux de chômage élevé et fera face à une crise.

"Qu'est-ce que le gouvernement propose de faire", a-t-il demandé?

C'est à lui d'apporter les solutions et d'agir, a continué M. Stanfield, en ajoutant que c'est le gouvernement qui détient le pouvoir et qui doit proposer les mesures qui s'imposent.

A comparer l'attitude des députés conservateurs qui s'attendaient de prendre le pouvoir, lors du discours du Trône précédent, ils se sont tenus bien tranquilles pendant le discours de M. Stanfield, hier.

Le leader conservateur a dit que les choses n'ont cessé de se détériorer depuis que le gouvernement de M. Trudeau a pris le pouvoir en 1968.

Les disparités entre les individus sont plus grandes qu'elles ne l'étaient en 1967 et les transports sont devenus un fouillis. Le ministère de l'Expansion économique régionale a donné peu de résultats, tandis que les relations fédérales-provinciales se sont détériorées.

"Le fédéralisme de confrontation deviendra une tragédie, si on continue d'agir comme on le fait présentement", a précisé M. Stanfield.

Continuant son réquisitoire, le chef conservateur a dit que la réforme constitutionnelle a abouti à une impasse tandis que le Canada tire de l'arrière avec sa politique d'aide aux pays en voie de développement.

Voir page 6: Stanfield

La requête en récusation du juge Grand-Pré est rejetée

Toute la Cour suprême jugera Morgentaler

par Guy Deshaies

OTTAWA — A cause des opinions qu'il a exprimées publiquement contre l'avortement avant d'être nommé juge à la Cour suprême du Canada, le juge Louis-Philippe de Grand-Pré a fait l'objet, hier, d'une requête en récusation présentée par l'avocat du Dr Henry Morgentaler.

C'est la deuxième fois dans toute son histoire que le plus haut tribunal du pays est saisi d'une telle requête aux termes de

laquelle on conteste l'objectivité et l'impartialité de l'un de ses membres.

En 1956, un avocat de Toronto, Me Lewis Duncan, avait créé le précédent en présentant une requête en récusation à la Cour suprême. Il avait été déclaré coupable d'outrage au tribunal, jeté immédiatement en prison et condamné à payer une amende de \$2.000.

Hier, le juge en chef de la Cour suprême, M. Bora Laskin, après avoir con-

sulté ses collègues, a rejeté la requête de Me Claude-Armand Sheppard et les neuf juges de la Cour suprême entendront à compter de ce matin l'appel au mérite logé par Morgentaler à l'encontre de la décision de la Cour d'appel du Québec cassant le verdict d'acquiescement prononcé le 13 novembre dernier par un jury québécois de langue française composé de onze hommes et une femme.

Hier, le juge De Grand-Pré s'est abstenu de monter sur le banc pour entendre la requête de l'avocat de Morgentaler.

Ce dernier a plaidé, en gros, que M. De Grand-Pré, avant d'être nommé tout récemment juge de la Cour suprême, s'était

fait le farouche ennemi de l'avortement.

Plus précisément, Me Sheppard a cité des extraits d'un discours prononcé par M. De Grand-Pré, alors qu'il était président de l'Association du Barreau canadien en avril 73 à Québec et dans lequel il exprimait l'opinion, selon les citations de Me Sheppard, que l'avortement était un meurtre à tous les stades de la grossesse et qu'il ne doit pas être légalisé au Canada.

Ajoutons que M. De Grand-Pré est aussi un partisan de la peine de mort.

De toute manière, Me Sheppard a voulu démontrer à la Cour suprême que le juge De Grand-Pré était un participant actif dans le grand débat passionné qui se déroule au Canada au sujet de l'avortement. Deux écoles s'affrontent, a plaidé Me Sheppard en anglais, et M. De

Voir page 6: Morgentaler

Turner à la tête du Comité intérimaire?

Si les dettes pétrolières ne sont pas couvertes, c'est la récession

WASHINGTON (d'après CP et AFP) — Le ministre canadien des Finances, John Turner, qui pourrait être nommé aujourd'hui président du comité intérimaire remplaçant le groupe des 20, a déclaré hier que si l'on ne peut résoudre d'ici six mois ou un an le problème des dettes encourues par les pays consommateurs de pétrole, il s'ensuivra une récession mondiale (voir aussi page 4, le texte du discours).

Après son discours devant le FMI (Fonds monétaire international), M. Turner a affirmé que la situation est plus cri-

tique encore que ne le laissent entendre de récentes opinions sur les perspectives économiques. Il a rappelé que, pour cette année, la dette encourue par tous les pays importateurs de pétrole atteindra peut-être \$80 milliards; pas de solution, dit-il, sans coopération.

M. Turner s'est déclaré favorable à la création d'une réserve par le FMI, pour prêter aux pays riches ou pauvres aux prises avec des dépenses somptuaires pour le pétrole.

M. Turner a précisé qu'il souhaitait que le comité intérimaire, qui aura également

20 membres, se réunisse au moins trois ou quatre fois par an et pas seulement à Washington. Il a ajouté qu'il voulait également avoir l'assurance que le groupe des Cinq prendra le nouveau comité au sérieux. Selon lui, les Américains sont tout à fait disposés à y participer activement.

Interrogé par ailleurs à plusieurs reprises sur le niveau actuel des prix du pétrole, le ministre canadien s'est systématiquement refusé à porter un jugement, se contentant de répéter que tout pour le

Voir page 6: Turner

au gré du temps

Le jeu rude

Les joueurs de hockey canadiens passent pour favoriser un style de jeu viril, si on ne permet le langage courtois de nos chroniqueurs sportifs. De leur côté, les Européens trouvent que les athlètes canadiens jouent comme des sauvages. Qui a raison?

On pourrait croire que ce sont les Russes, Finlandais et Suédois, qui réussissent à faire ployer nos durs sous la contrainte des règlements du hockey international.

Mais rassurons-nous! Au retour, nos hockeyeurs abandonneront vite ce jeu de salon pour retourner à la bonne vieille pratique de la rudesse indigène, confirmant ainsi l'adage: chassez le naturel, il revient au chat.

Albert BRIE

Un compromis sauve de justesse l'Europe verte

LUXEMBOURG (par l'AFP) — Les ministres des Affaires étrangères et de l'Agriculture des Neuf sont tombés d'accord hier à Luxembourg sur le principe d'un réexamen de la politique agricole commune.

Les Allemands de l'Ouest ont accepté en contre-partie la hausse de cinq pour cent des prix agricoles européens décidée le 20 septembre dernier à Bruxelles, et qui avait tout d'abord été rejetée par Bonn.

M. Jean Sauvagnargues (France), président en exercice du conseil des Neuf, a proposé hier soir à ses collègues européens que la commission des Communautés européennes soit chargée d'établir

avant la fin du premier trimestre 1975 un bilan des résultats économiques de la politique agricole commune.

Cet inventaire complet de la politique agricole commune, accompagné le cas échéant de conclusions appropriées de la part de la commission, fera l'objet d'une discussion approfondie au sein du conseil des ministres des Neuf et du Parlement européen.

A l'issue de l'accord de Luxembourg, M. Sauvagnargues a exprimé sa satisfaction. "La crise grave que certains avaient annoncée ne s'est pas produite, a-t-il dit. On a même constaté un attachement, chez toutes les délégations, au Traité de

Voir page 6: Un compromis

Mantha a soumis une demande de pardon à Ottawa avant de se faire embaucher au Zaïre

par Gilles Francoeur

QUEBEC — René Mantha, l'ex-coordonnateur du local 791 des opérateurs de machinerie lourde (FTQ), qui a démissionné à la suite des incidents de la Baie James, a présenté une demande de pardon au Solliciteur général du Canada, M. Warren Allmand, en vue de faire effacer son lourd dossier judiciaire.

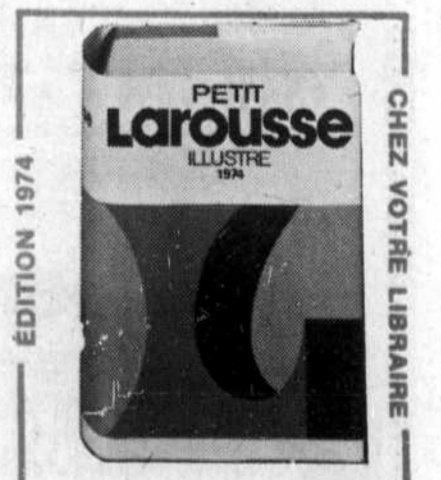
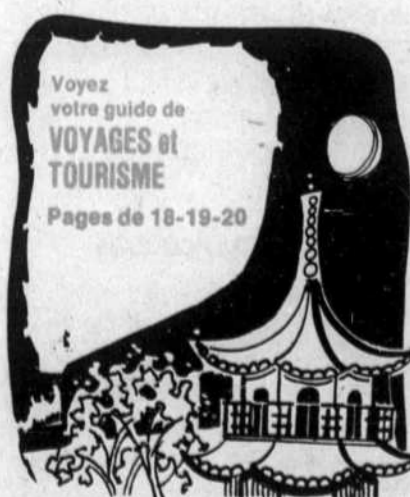
Mantha, que la Commission Cliche

tente d'assigner en vain à la barre des témoins pour la deuxième phase de ses travaux, a pu quitter le pays sans encombre au début de l'été. La présentation avant son départ de cette demande de pardon, assortie de noms de personnes influentes en guise de référence, lui aurait facilité la chose, selon une source proche du ministère de la Justice.

Selon des renseignements obtenus de cette source bien informée, Mantha a donné comme référence les noms suivants dans sa requête au Solliciteur général: le député fédéral de Longueuil, M. Jacques Olivier, qui est aussi commissaire aux institutions pénitenciaires; Guy Leduc, député provincial du comté de Tullon où il fut arrêté lors de la dernière

élection; Louis Laberge, président de la FTQ; le juge Paul Papineau, de la Cour des sessions de la paix de Montréal; M. Guy Desrochers, du ministère québécois du Travail et de la Main-d'oeuvre et Robert Meloche, le directeur du local 791 de l'Union internationale des opérateurs de machinerie lourde, dont Mantha était

Voir page 6: Mantha



En réponse aux syndicats

Il n'y a pas eu réforme à l'UdQ s'évertue à répéter M. Després

par Lise Bissonnette

QUEBEC — L'Université du Québec n'est ni en instance de réforme, ni en instance de restructuration, s'est évertué hier à répéter M. Robert Després, président de cette institution, aux délégués des syndicats de six des universités constituantes de l'UdQ venus à Québec porter une adresse aux allures d'ultimatum à l'Assemblée des gouverneurs.

"Toute l'opération entreprise l'été dernier, de dire M. Després, n'est qu'une interprétation ne bougera pas d'un iota tout au long du débat, n'est qu'un effort de clarification des rôles et des responsabilités des organismes de l'université, en même temps que des précisions des lignes de communication fonctionnelle entre les personnes qui font partie d'un ensemble."

Le langage de l'administration n'est jamais neutre, pensent pour leur part les syndiqués qui refusent d'accéder à la thèse du président et dont le court mémoire réclame non seulement l'abrogation des résolutions déjà votées, mais la suspension de toute l'opération et la négociation formelle de toute restructuration, si elle doit avoir lieu, avec la partie syndicale.

On sait que l'Assemblée des

gouverneurs de l'UdQ votait en deux jours, en juin dernier, une résolution cadre sur l'organisation et le fonctionnement de l'université, 31 politiques générales d'orientation, et se préparait, pour l'automne, à adopter 68 "politiques opérationnelles" de fonctionnement.

C'est l'ensemble de cette opération que le Comité de liaison intersyndical de l'Université du Québec (CCIUQ) venait contester hier auprès de ses auteurs, mais en attaquant plus particulièrement le président de l'UdQ, chez qui les syndiqués voient le responsable majeur d'une entreprise quasi machiavélique de

concentration des pouvoirs et de renforcement de l'organisation technocratique au détriment des groupes qui assurent l'enseignement et la recherche.

A l'agressivité parfois sarcastique de ses vis-à-vis, M. Després a opposé la froideur et la patience du gestionnaire décidé qu'on le dit être.

La plupart des mesures votées, dit-il, l'ont été à la suite de vœux plus ou moins formels de groupes et organismes qui déplorait la lourdeur sinon l'obscurité des dédales administratifs de l'UdQ, et le président n'a tenté que d'interpréter ces volontés.

M. Després concède que la présentation des documents et leur langage — "le président, propose, approuve, ratifie, revise, etc." — laisse planer l'ombre d'un pouvoir concentrationnaire mais ce n'est qu'illusion et aucun texte ne saurait aliéner "le droit strict des membres d'une assemblée délibérante comme l'Assemblée des gouverneurs, de faire n'importe laquelle proposition et de demeurer maîtres de leurs décisions."

Et ce n'est pas à lui, poursuit-il, qu'on viendra apprendre la priorité en droit des conventions collectives. Ni les politiques générales, ni les politiques opérationnelles, selon M. Després ne modifient une seule clause des conventions existantes, de même qu'elles sont tout à fait fidèles aux règlements généraux de l'UdQ.

Enfin le président se défend d'être obnubilé par la "rentabilisation" de l'UdQ et ne voit pas où est le mal s'il a cherché une plus grande efficacité administrative en incitant les universitaires à "vivre selon leurs moyens", ce qui implique d'abord de mettre fin aux pertes d'énergie qui sont le lot naturel des responsabilités mal définies.

Le porte-parole des enseignants, M. Jacques Bachand, président du Syndicat des professeurs de l'UdQ à Chicoutimi, avait annoncé que les enseignants ne s'engageraient pas dans un débat, mais nul ne peut empêcher des universitaires de s'y livrer lors de sa belle occasion.

Les échanges ont porté essentiellement sur l'interférence des politiques dans les conventions collectives déjà signées. Dialogue de sourds que celui-là, où le président Després affirme avec toute la fermeté possible que le respect de ces conventions a été son premier souci, et qu'il n'avait rien à négocier avec les enseignants puisqu'il laisse intactes leurs conditions de travail.

Formuler des politiques concernant l'enseignement et la recherche, c'est toucher à nos conditions de travail de toute façon", rétorquent les enseignants, qui en veulent aussi à la responsabilité que prend désormais le siège social de définir le mandat-cadre des négociations.

On s'en est ensuite pris à la consultation dont chacun des recteurs d'universités constituantes est responsable auprès des groupes locaux, pour reprocher à M. Després de ne demander avis que sur les modalités alors que l'essentiel — les politiques générales — est déjà adopté.

Là encore, c'est l'envers du consensus. Le président prétend que les politiques générales sont des énoncés de principes et qu'il fallait plutôt consulter les groupes et individus sur ce qui les touche quotidiennement. Mais, en un mot comme en cent, les syndiqués répondent qu'on ne saurait définir cette université, même généralement, sans eux, et sans passer par la négociation.

Plusieurs des onze témoins confirment qu'à la réception d'une correspondance ou de cartes d'affaires du "Service d'Immigration Visa Canadien", il leur venait à l'esprit qu'il s'agissait d'un service gouvernemental. Un homme de Chicago et son fils qui avait émigré au Canada en 1972 ont détaillé les étapes d'une entente conclue avec Me Stephen M. Byer, chef du service précité. Prévenus par des tiers de la possibilité de procéder devant l'immigration sans le recours à un avocat, père et fils changeront d'attitude et feront eux-mêmes les démarches.

Le fils, évalué comme étudiant, aurait eu peu de temps à disposer pour ses études ayant un enfant et une femme à faire venir au pays. Le fils s'accrocha donc à son emploi, la famille se trouve maintenant réunie et le père peut retourner à son travail à Chicago.

Me Joseph Nuse a conseillé à un autre témoin de se renseigner, auprès de membres du même groupe ethnique, sur ses droits vis-à-vis d'un avocat qui n'aurait pas respecté l'entente conclue avec un client. Remarque motivée par le fait que ce témoin se sent en dette de \$150 envers Me Byer qui n'aurait pas mené à terme les démarches qu'il avait promis de faire pour un client qui lui avait déjà versé \$150.

L'usine de bouletage compromise

Sidbec regarde vers l'étranger

La sidérurgie d'Etat Sidbec, constatant "des augmentations inacceptables des coûts et des incertitudes sérieuses quant aux délais de construction", pourrait tout simplement se retirer du projet de construction d'une usine de bouletage et de concentration du minerai de fer à Port-Cartier.

C'est ce qui ressort d'un communiqué publié hier par le président directeur général de Sidbec, M. Jean-Paul Gignac, qui ajoute que la société "étudie actuellement diverses alternatives intéressantes, dont la plupart se situent à l'extérieur du pays."

M. Gignac note "qu'il ne fait pas de doute que le mauvais climat actuel de la construction remet en cause pour Sidbec, tout comme c'est le cas pour son principal partenaire, la compagnie minière Québec Cartier, son intention d'établir à Port-Cartier le concentra-

teur secondaire et l'usine de bouletage".

Mardi, Québec Cartier, comparaisant devant la commission d'enquête sur l'industrie de la construction, avait elle aussi menacé de se retirer de ce projet à moins d'un changement "radical" du climat ouvrier sur ses chantiers de construction, notamment à celui de Mont-Wright.

Hier, M. Gignac a tenu à souligner que la construction des deux usines de Port-Cartier constitue la deuxième phase d'un projet plus vaste. La première phase concerne l'exploitation du gisement de minerai de fer à Fire Lake et du concentrateur primaire du lac Jeannine ainsi que l'utilisation des installations de la ville de Gagnon.

M. Gignac a affirmé hier que la participation de Sidbec, en tant que, partenaire majoritaire (minimum 60%), à l'exploitation du gisement de Fire

Lake et du concentrateur primaire, est acquise.

"Il n'est aucunement question, de dire M. Gignac, de retarder l'entrée de Sidbec dans le domaine de l'exploitation minière et de remettre en cause cette partie du projet qui présente des avantages indéniables, dont celui d'une main-d'œuvre déjà en place et compétente, et l'avantage également d'assurer la vie de Gagnon."

Mais la situation est bien différente pour ce qui est des installations de Port-Cartier où Sidbec note des augmentations "inacceptables" des coûts de ce projet de \$350 millions et d'inquiétants retards dans la construction.

Aussi Sidbec se demande-t-elle si les usines de Port-Cartier pourront jamais être rentables et considère-t-elle des solutions de rechange, dont l'installation d'usines semblables à l'extérieur du pays.

L'enquête sur l'immigration

Un homme d'affaires réticent décrit la "valse des partenaires"

par Clément Trudel

Un homme d'affaires occupé, loquace et réticent a commencé hier devant la commission L'Heureux-Dubé un témoignage qui devrait permettre de rassembler le casse-tête de plusieurs raisons sociales utilisées pour évaluer avantageusement des candidats à l'immigration.

Cette "valse des partenaires", dont la commission a souvent entendu parler, n'avait pas eu à ce jour de responsable identifié.

Le juge qui préside la commission d'enquête a dû plusieurs fois interrompre brusquement ce témoin qui voulait se lancer dans une longue déclaration sur la façon dont est menée l'enquête: "Vous ne faites absolument rien ici", venait de lancer l'homme d'affaires au juge qui rétorqua: "Ce n'est pas ici la place pour faire n'importe quel 'statement', vous avez à répondre à nos questions avec, bien sûr, le droit de les expliquer. Cet après-midi, vous n'avez pratiquement fait que ça".

Le businessman s'est vu con-

fronté avec plusieurs pièces où il est dit que des compatriotes du témoin ont logé à une même adresse, rue Sherbrooke ouest. Le témoin prétend ne pas avoir de responsabilité vis-à-vis de ces raisons sociales (sauf deux ou trois, dont l'enregistrement fut fait sur sa propre machine à écrire). Quant aux autres partenaires qu'on lui prête, ils auraient tout simplement utilisé à son insu cette adresse.

Tantôt "trahi" par les uns ou abandonné par les autres, l'homme d'affaires nie avoir avancé de l'argent à certains "partenaires" et s'en tient pour l'essentiel à des lettres de dénonciation qu'il a déjà écrites à l'immigration pour bloquer la candidature de gens qui avaient été ses intimes mais qui momentanément la sa férule. Le juge a relevé le nom de neuf personnes et d'au moins six commerces qui auront vraisemblablement été "couverts" par ce monsieur.

L'homme d'affaire soulève la possibilité de documents redi-

gés dans un "bureau d'avocats".

La journée d'hier fut pour la commission l'occasion d'un retour sur le témoignage d'un jeune immigré, déjà entendu qu'hier il avait eu emprunté à son cousin — ce dernier se plaint maintenant de ne pas pouvoir obtenir de passeport dans un pays où la police recherchait le faux R.S. pour voies de fait et vol d'automobile.

Me Harry Blank représentait hier ce jeune homme qui, le 11 septembre, avait comme procureur Me Stephen M. Byer. Après avoir relu son témoignage d'il y a trois semaines, le témoin a trois corrections à faire. Me Blank précisera en fin de comparaison que son client, mineur au temps où l'offense avait été commise, a été acquitté en Cour des Sessions de la Paix (hier) et que les démarches sont en cours pour lui procurer un passeport, en utilisant cette fois le vrai nom et l'authentique certificat de naissance.

Plusieurs des onze témoins confirment qu'à la réception d'une correspondance ou de cartes d'affaires du "Service d'Immigration Visa Canadien", il leur venait à l'esprit qu'il s'agissait d'un service gouvernemental. Un homme de Chicago et son fils qui avait émigré au Canada en 1972 ont détaillé les étapes d'une entente conclue avec Me Stephen M. Byer, chef du service précité. Prévenus par des tiers de la possibilité de procéder devant l'immigration sans le recours à un avocat, père et fils changeront d'attitude et feront eux-mêmes les démarches.

Le fils, évalué comme étudiant, aurait eu peu de temps à disposer pour ses études ayant un enfant et une femme à faire venir au pays. Le fils s'accrocha donc à son emploi, la famille se trouve maintenant réunie et le père peut retourner à son travail à Chicago.

Me Joseph Nuse a conseillé à un autre témoin de se renseigner, auprès de membres du même groupe ethnique, sur ses droits vis-à-vis d'un avocat qui n'aurait pas respecté l'entente conclue avec un client. Remarque motivée par le fait que ce témoin se sent en dette de \$150 envers Me Byer qui n'aurait pas mené à terme les démarches qu'il avait promis de faire pour un client qui lui avait déjà versé \$150.

L'Allier dénonce la rigidité fédérale et veut négocier avec Gérard Pelletier

QUEBEC (par Gilles Lesage) — Au moment même où débute des procédures judiciaires qui risquent de trainer en longueur, le ministre des Communications s'en est pris hier à la "rigidité" fédérale en ce qui a trait à la câblodistribution.

Du même souffle, M. Jean-Paul L'Allier a réitéré sa conviction que seules des négociations politiques résoudre le problème en créant un nouveau partage des compétences entre les provinces et le gouvernement central.

Le ministre était confédérer à la première assemblée générale annuelle de l'Association des câblodistributeurs du Québec. Répondant aux questions de l'auditoire d'une cinquantaine de personnes, il a lancé à un certain moment: "Nous devons tout supporter le coût du fédéralisme", ce qui a eu le don de soulever des murmures plus ou moins approbateurs.

On lui avait demandé: pourquoi les câblodistributeurs doivent-ils avoir deux permis, l'un d'Ottawa, l'autre de Québec? Parce qu'il n'y a pas d'entente sur le partage des responsabilités entre le gouvernement fédéral et les provinces, répond le ministre.

Québec et Ottawa s'entendent tellement peu sur le sujet que M. François Dionne, de Rimouski, a obtenu hier permission d'en appeler d'une décision re-

centive de la Régie des services.

M. Dionne s'est fait enlever par la Régie une partie du territoire que le CRTC, organisme fédéral, lui avait attribué en exclusivité. La Régie a d'autre part accordé un permis à M. Raymond d'Auteuil, qui ne reconnaît que la compétence du Québec en la matière et n'a pas de permis fédéral.

Le juge François Lajoie, de la Cour d'appel, a permis hier à M. Dionne d'en appeler de la décision de la Régie québécoise, mettant ainsi en branle un processus qui risque d'aboutir à la Cour suprême, dans un certain nombre de mois et d'années.

Les deux ministres impliqués, MM. Gérard Pelletier et L'Allier, ont déjà fait savoir qu'ils assureraient la défense des télédistributeurs poursuivis pour s'être soumis à l'une ou l'autre réglementation. C'est donc dire que, par avocats interposés, Ottawa appuiera M. Dionne, tandis que Québec défendra M. d'Auteuil et la régie.

Entretiens, M. L'Allier a déclaré que le Québec continuera de mettre ses lois et règlements en vigueur tant qu'ils ne seront pas déclarés ultra vires ou anticonstitutionnels.

Il souhaite surtout, et les autres provinces formulent le même vœu pour elles-mêmes, que des négociations politiques s'engagent sans délai sur l'ensemble du

contentieux des communications.

Réunis à Toronto, lundi et mardi, les ministres provinciaux des communications se sont dits insatisfaits du rôle consultatif qu'Ottawa voudrait leur réserver et ils ont demandé qu'il y ait une conférence fédérale-provinciale vers la mi-janvier.

M. L'Allier ne partage pas l'avis du CRTC, selon lequel la câblodistribution doit être soumise au réseau de radiotélédiffusion.

Le ministre québécois estime qu'au contraire, le câble doit pouvoir se développer comme une entreprise particulière, en harmonie avec les autres secteurs de communications. Dans ce contexte, il y a moyen de mettre au point une politique nationale qui tienne compte des diversités régionales.

Le consensus des provinces est fait, il est maintenant temps de franchir l'autre étape, celle des négociations avec Ottawa, ajoute le ministre.

L'épreuve de force, prévisible depuis au moins trois ans, semble donc engagée et les protagonistes sont désireux de vider l'affaire, d'une façon ou de l'autre. Au-delà des tribunaux, entreprendra-t-on des discussions politiques, les seules aptes à résoudre un tel problème? Ou attendra-t-on le verdict de la Cour suprême? Nul ne saurait le dire pour l'instant.

ANGLAIS - ESPAGNOL ALLEMAND
COURS DE CONVERSATION PROGRAMMES POUR TOUS NIVEAUX
ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL OU EN GROUPE DE 4 À 8 ÉLÈVES
DÉBUT DES COURS: AUTOMNE '74
LPS Étage F. Place Bonaventure 878-2821
Language Power Systems
Reconnue par le Ministère de l'Éducation
Permis no 749766 (Culture personnelle)

w.h.perron
CONTEZ-LUI FLEURETTE À LA HOLLANDAISE



Visitez **W. H. Perron** qui vous offre tout un choix de beaux bulbes hollandais dodus et parfaits qui fleuriront soyez-en certain. A prix raisonnable.

Vous les planterez tôt ou tard POURQUOI PAS MAINTENANT ?

Un des plus grands choix de bulbes hollandais au Canada — Plus de 1,000,000 de bulbes de jacinthes, de tulipes et de jonquilles.

VENEZ NOUS VOIR AUJOURD'HUI MÊME !

w.h.perron
515, boul. LABELLE, Chomedey, Laval
(1/2 mille au nord du pont de Cartierville)
332-3610
Vaste terrain de stationnement
Ouvert: du lundi au samedi de 9h30 à 5h30 p.m.

Voici le scotch qui prend les devants au Québec! St-Léger.



Léger, clair et sec, c'est le scotch de qualité au goût des Québécois.

Représenté par Les Importations Durand Ltée, une division de LA DISTILLERIE MEACHER LIMITÉE



Les nouveaux appareils "Mains libres"*

Une communication supérieure. Une apparence sobre.

Vous pouvez maintenant tenir une conférence au téléphone sans avoir à élever la voix... tout en gardant les mains libres. La communication sera chaque fois claire et nette, au cours d'un appel local ou d'une conférence par l'interurbain.

L'appareil Logic "Mains libres" peut être branché directement au nouveau téléphone Logic 10. Le Companion 2 peut être accouplé à n'importe quel autre téléphone.

On peut obtenir les nouveaux appareils "Mains libres" à un prix très abordable. Seulement \$9.00 par mois, plus les frais d'installation.

Si vous voulez en savoir plus au sujet de nos nouveaux appareils "Mains libres", appelez le bureau d'affaires ou votre spécialiste en communications.

Un monde de communications à votre service.

Un monde de communications à votre service.

* Marques déposées de la Cie Northern Electric Ltée.

Bell Canada

United Aircraft: le PQ réclame une session spéciale

par Pierre O'Neill

Le Parti québécois réclame la convocation d'une session spéciale de l'Assemblée nationale pour obliger tous les employeurs du Québec à l'application de la formule Rand.

Dans un télégramme adressé hier au bureau du premier ministre Bourassa, le leader de l'opposition officielle, Me Robert Burns, soutient que le gouvernement n'a pas le droit de laisser le conflit de la United Aircraft trainer en longueur.

Le député péquiste de Maisonneuve propose de saisir l'occasion de la convocation de la Chambre pour adopter une mesure générale forçant tous les employeurs

à la retenue des cotisations syndicales à la source.

Le leader de l'opposition parlementaire suggère donc à cette fin de ramener devant l'Assemblée nationale le projet de loi 99. Il s'agit d'un texte que le Parti québécois avait déposé en juin dernier et qui a fait l'objet de deux brèves séances de délibérations avant que le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, parvienne à en reporter l'étude à trois mois plus tard. Le bill 99 propose l'application de la formule Rand et prévoit la retenue obligatoire à la source de la cotisation syndicale.

C'est le point majeur du conflit qui sévit depuis neuf mois entre la United Aircraft et ses employés. Dans le rapport qu'il a remis lundi au ministre du Travail l'enquêteur spécial, M. Pierre Dufresne, qualifiait d'intransigeante l'attitude de la compagnie qui s'obstine à refuser l'application de la formule Rand.

D'autre part, le député libéral du comté de Laporte, où sont localisées les usines de la United Aircraft, M. André Déom, a émis l'opinion que le gouvernement ne doit pas se contenter d'une action isolée comme l'introduction de la formule Rand mais que la solution se

trouve dans une réforme globale du régime des relations de travail.

De l'avis du libéral Déom, il convient de rétablir un plus juste équilibre dans les rapports patronaux-syndicaux. Le député de Laporte entend par là que les syndicats ont acquis de par le temps des pouvoirs considérables qui outrepassent leurs responsabilités. Quant au problème plus particulier de la retenue obligatoire des cotisations syndicales à la source, M. Déom rappelle qu'il a négocié des conventions collectives pendant 23 ans et qu'il a toujours agréé sur demande à l'application de la formule Rand.

Pendant ce temps, le calme était revenu aux abords de la United Aircraft à Longueuil. Redoutant une épreuve de force avec l'escouade de la Sûreté du Québec, une centaine de grévistes ont paisiblement manifesté hier matin avant de se disperser dans l'ordre. Un déploiement impressionnant d'effectifs policiers était en alerte pour éviter la répétition des incidents de violence de mardi matin alors que des trentaines d'automobiles avaient été renversées ou incendiées.

Depuis hier, ce sont des hélicoptères qui transportent les employés non-grévistes de la United Aircraft. En cours

d'après-midi, le syndicat tenait une nouvelle réunion "très secrète" de stratégie.

Au Palais de Justice de Montréal, quatre des manifestants étaient traduits en cour devant le juge Lamoureux de la cour des Sessions de la Paix. Les syndicalistes Yvon Touchette, Mario Turbide et Eros Campagnoni furent accusés de voies de faits sur des policiers, de possession d'armes prohibées et de méfaits d'incendie. Pour sa part, un quatrième individu était accusé d'avoir troublé la paix. Ils ont tous été relâchés sur parole et leur enquête préliminaire a été fixée au 28 octobre.

Bourassa réitère sa confiance en Cournoyer

Le bureau du premier ministre a fait savoir hier que M. Robert Bourassa réitère son entière confiance en son ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, dont la démission a été réclamée par des entrepreneurs en construction mécontents de ses politiques dans ce secteur ainsi que par le Conseil du patronat du Québec.

Le porte-parole de M. Bourassa a déclaré que quiconque réclame la démission de M. Cournoyer cherche en réalité un bouc émissaire.

M. Bourassa estimerait, quant à lui, que M. Cournoyer accomplit la tâche la plus ingrate au sein du cabinet et

qu'il faut un travail "surhumain".

Les attaques contre M. Cournoyer ont pris place devant la commission qui fait présentement enquête sur l'industrie de la construction au Québec. Si des entrepreneurs ont demandé sa démission pure et simple, la Confédération des syndicats nationaux a fait savoir, pour sa part, qu'à son avis le ministre du Travail faisait preuve de favoritisme à l'égard de la centrale ouvrière rivale, la Fédération des travailleurs du Québec.

En butte à ces dénégations, M. Cournoyer a d'abord songé à démissionner mais il s'est par la suite ravisé.

Les ACEF souhaitent voir disparaître les agents de recouvrement de dettes

par Gilles Lesage

QUEBEC — La Fédération des ACEF du Québec demande la disparition pure et simple des agents de recouvrement (agences de collection) de dettes que le projet de loi 26 veut réglementer.

Le mémoire des 13 Associations coopératives d'économie familiale a été présenté hier par M. Jean Doré devant la commission parlementaire qui étudie le projet de loi (bill 26) concernant les agents de recouvrement.

Partant de leur propre expérience auprès des consommateurs aux prises avec des dettes, les ACEF dénoncent les agences de collection, dont les méthodes sont assimilées à celles du Far West. Elles sont un anachronisme, agissant parallèlement à un réseau de mécanismes bien intégrés qui, du greffier au shérif, en passant par le juge et l'huissier, permet à tout individu d'obtenir justice.

land et Patrick Frawley, du service juridique de la Fédération des ACEF, ont répondu à M. Tetley, qui se rebiffe à la comparaison entre les agents de collection et les ventes pyramidales. M. Doré répond que l'intrusion des agences dans la vie privée des individus est tout aussi criminelle que les activités pyramidales.

Si le ministre a écouté avec bienveillance, sans se compromettre, les représentations des ACEF, il n'en fut pas de même pour au moins un député libéral, M. André Harvey, de Charlesbourg, pour qui "l'ACEF a donné un coup d'épée dans l'eau".

Au total, seulement six mémoires ont

été présentés et étudiés, dont cinq qui en approuvent les grandes lignes tout en contestant certaines modalités, et un, celui de l'ACEF, qui demande la disparition des agents de "collection". Seul le porte-parole du Parti québécois a concouru à cette solution "révolutionnaire", selon le mot du ministre Tetley.

Devant la CECO

D'anciens usuriers qui s'étaient faits actuares

par Jean-Pierre Charbonneau

Deux anciens usuriers, qui seraient étrangers au monde interlope montréalais, ont expliqué hier devant la Commission d'enquête sur le crime organisé qu'ils avaient mis sur pied un système prévoyant une "prime d'assurance" afin de compenser les pertes encourues par le refus de certains clients de poursuivre le paiement de leurs dettes.

Maurice Goudet, 40 ans, et son ex-bras droit, René Poliquin, 31 ans, ont exploité durant cinq ans un commerce illicite de prêts usuraires qu'ils avaient en partie modélisé sur le système des grosses compagnies de finance. Ainsi, avaient-ils conçu une série de tables à calcul qu'ils utilisaient pour fixer les montants et le nombre de paiements à remettre et le coût de l'assurance qu'ils factureraient à l'insu des clients.

Cette assurance était en quelque sorte un montant d'argent que les deux usuriers imposaient arbitrairement à leurs clients. Pour un prêt de \$500, on facturait \$25. L'emprunteur devait donc remettre \$525 et les intérêts qui étaient calculés sur ce dernier montant.

Selon M. Goudet, l'inventeur et le penseur du système, la sélection de la table à calcul à être utilisée pour un cas en parti-

culier se faisait en fonction des informations obtenues par suite d'une petite enquête de crédit effectuée sur le postulant. Si les informations obtenues indiquaient que l'emprunteur était suffisamment solvable, on utilisait une table à calcul avantageuse pour le client. Mais, dans le cas contraire, lorsque le client présentait plus de risques, on utilisait une table désavantageuse pour lui, ce qui l'amenait à rembourser un peu plus à ses créanciers.

En ce qui concerne les pénalités imposées pour des chèques sans fond — le système fonctionnait selon la formule des chèques prédatés — l'amende était de un dollar pour cinq dollars soit 20 pour cent. Ainsi, un chèque NSF de \$50 valait à son auteur une amende de \$10.

En moyenne, les taux d'intérêts exigés par le tandem Goudet-Poliquin se chiffraient à 120 pour cent annuellement. Ayant "roulé" un chiffre d'affaires annuel variant entre \$100,000 et \$160,000, grâce à une clientèle d'un peu plus de 85 clients réguliers, à qui étaient consentis des prêts supérieurs à \$200, les deux "shylocks" indépendants ont encaissé des profits d'une quarantaine de milliers de dollars par année.

A titre de patron, Goudet empochait la grosse part du gâteau; il versait à son employé un salaire hebdomadaire de \$150 auquel s'ajoutaient le remboursement de certains frais et un bonus à la fin de l'année.

Par l'entremise de leur avocat, Me Rosaire Théorêt, les deux témoins ont tenté de convaincre la commission de leur bonne foi et de leur intention de tout révéler sur leurs activités passées. A ce sujet, Me Théorêt a réclame en vain la possibilité d'obtenir certains moyens techniques afin que ses clients puissent expliquer le fonctionnement passablement complexe de leur système. L'avocat des deux témoins s'en est également pris à la démarche du procureur de la Commission, Me Gilles Harris, qui à son avis s'est concentré sur les quelques rares cas de violence physique dans lesquels sont impliqués ses clients. Me Théorêt a plaidé que dans l'ensemble, sur une période de cinq ans, Goudet et Poliquin s'étaient montrés passablement humains et honnêtes par rapport à la moyenne des "shylocks" opérant à Montréal.

Confrontés avec les témoignages de quelques-unes de leurs victimes entendues la semaine dernière, les deux ex-usuriers ont juré que jamais ils n'avaient menacé de mort ou de sévices corporels graves leurs clients récalcitrants.

Toutefois, après de nombreuses questions tant du procureur Harris que des

voir page 6: Usuriers

Les conservateurs du Québec convoquent une réunion d'urgence

OTTAWA (PC) — Le débat autour de l'autonomie de l'aile québécoise du Parti progressiste-conservateur continue de déchirer cette formation politique et les dirigeants du Québec ont convoqué, pour la fin de semaine, une réunion d'urgence du conseil provincial, à Montréal.

Elle suit de deux semaines celles du 21 septembre, au cours de laquelle les points de vue exprimés sont apparus irréconciliables.

Le fond du débat demeure toujours le même: le comité central.

Toronto veut contrôler et diriger l'ensemble national du parti tandis que les organisateurs du Québec tiennent à exercer une autonomie dans la marche de l'aile québécoise, de façon à rejoindre davantage les électeurs de la province.

Depuis la réunion du 21 septembre, à laquelle assistaient le président national, M. Michael Meighen, et le directeur général du parti, M. John Lassinger, qui sont de nouveau invités aux délibérations de samedi, plusieurs discussions ont eu lieu entre les leaders de l'organisation québécoise et les autorités nationales, dont M. Stanfield.

Tout semble indiquer que les négociations des derniers jours n'ont apporté aucun progrès ou favorisé de rapprochement entre les deux clans, d'où la convocation d'une assemblée d'urgence, samedi, afin de définir l'attitude du conseil provincial de l'Association progressiste-

conservatrice du Québec.

Cet organisme est formé des trois députés aux Communes, des sept membres de l'exécutif provincial et de 15 présidents régionaux; la majorité de ces personnes, croit-on savoir, seraient favorables à l'autonomie de la section québécoise du parti de M. Stanfield.

Il est à prévoir que les discussions de samedi seront aussi animées que celles du 21 septembre, et il ne serait pas surprenant qu'un ou plusieurs membres du conseil provincial remettent leur démission pour protester contre la volonté des dirigeants nationaux de centraliser les activités du parti à Toronto ou Ottawa.

Selon un porte-parole, le conseil provincial serait bien décidé à "régler l'affaire" et l'assemblée de la fin de semaine paraît très importante pour l'avenir du parti tory, qui doit plus que jamais se serfer les coudes après un autre échec électoral, le 8 juillet dernier.

Le problème du statut de l'aile québécoise au sein du Parti conservateur ne date pas d'hier et une dispute similaire avait été à l'origine de la démission fracassante d'un ancien président provincial, M. Fernand Alie, au printemps de 1971.

Depuis quelques années, dirigeants québécois et nationaux avaient établi une sorte de modus vivendi et on était parvenu à s'entendre un tant soit peu, l'aile québécoise jouissant apparemment d'une certaine latitude.

Mais le cuisant échec des conservateurs au Québec, lors du scrutin de juillet dernier, aurait raffermi, notamment, les nationaux dans leur intention d'assujettir toutes les organisations provinciales au comité central.

De son côté, le président de l'APCQ, M. Claude Dupras, a toujours défendu fermement sa thèse de participation des militants de la base aux prises de décision du parti et il y tient encore beaucoup.

Dans son esprit, il paraît essentiel que les Québécois dirigent eux-mêmes le parti dans la province sans être constamment soumis aux directives émanant de Toronto ou d'Ottawa.

Entre-temps, l'idée de la formation d'un Parti conservateur québécois fait toujours son chemin et des membres de l'entourage de M. Stanfield, à Ottawa, sont encore d'avis qu'une telle initiative renforcerait les bases du parti dans le Québec, en assurant par exemple une présence constante du parti dans le public et non seulement dans un bureau de comité.

La CROIX-ROUGE

C'EST VOUS C'EST MOI C'EST NOUS TOUS



aujourd'hui

Collectes de sang de la Croix-Rouge: à Granby, au Centre d'achats des Galeries de Granby, de 14h à 17h et de 18h30 à 21h. A Hull, au poste de police, 290 boulevard Saint-Joseph, de 14h à 17h et de 18h30 à 21h30.

Aujourd'hui, demain et samedi se déroule à l'hôtel Québec Hilton le 26ième congrès de l'Association des Anciens de l'Université Laval.

Aujourd'hui, demain et samedi, à l'hôtel Reine Elizabeth, à Montréal, réunion régionale du Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada, en association avec le Collège des médecins des Etats-Unis.

A 12h15, en la Salle Bonaventure au Reine Elizabeth, M. Jean Cournoyer, ministre du Travail, sera le conférencier invité du Club Richelieu Montréal.

A 18h30, à la piste de course Blue Bonnets, les Dames auxiliaires de l'Institut national canadien pour les aveugles offriront leur première soirée-gala, sous la présidence de l'hon Bruce Macasey et de son épouse.

A 19h30, à l'École Saint-François-Xavier, 2175 est, rue Rachel, convention du Rassemblement des citoyens de Montréal, pour le district Papineau.

CONFÉRENCES MEREDITH MEMORIAL LES NOUVELLES LOIS SUR LE LOUAGE DE CHOSES

Faculté de droit, Université McGill 3644, rue Peel, Montréal

VENDREDI, 4 OCTOBRE - 5h00 - 9h00 p.m. SAMEDI, 5 OCTOBRE - 9h30 a.m. - 12h30 p.m.

Conférenciers: Paul-André Crépeau, c.r., président de l'Office de révision du Code civil; Arthur Schweitzer, avocat; Paul-O. Oumet, c.r., de la Commission des Loyers; David Sohmer, Nahum Gelber, Michael Flavell, avocats.

Divers sujets concernant les baux d'habitation, les baux commerciaux et les baux industriels.

Les frais d'admission de \$40 comprennent des rafraîchissements et le recueil des conférences lors de sa parution.

On peut se procurer les billets à la porte ou à l'avance en s'adressant à la Faculté.

Des conseils de quartier à Montréal?

La création de conseils de quartier est-elle la solution à la décentralisation des structures politiques et administratives à Montréal, tel que proposé par le Rassemblement des citoyens de Montréal dans son programme électoral.

Au cours d'un colloque organisé par le Centre de recherches et d'innovation urbaines (CRIU) de l'Université de Montréal, cette question sera abordée et approfondie, en fin de semaine. Ce colloque se tiendra vendredi soir et samedi à l'édifice des Sciences sociales, rue Jean-Brillant, et s'adresse à tous les groupes et à tous les citoyens intéressés au développement urbain.

Le CRIU poursuit depuis quelque temps des recherches sur la décentralisation du pouvoir administratif et politique à Montréal. Sans vouloir apporter de réponse précise à ce problème, le groupe de recherche veut mener une réflexion collective sur le sujet, et tenter de voir quelles pourraient être les limites du projet des conseils de quartier.

Cette réflexion sera menée plus particulièrement à la lumière des expériences qui ont été réalisées dans trois grandes villes, Grenoble, en France; Winnipeg, au Manitoba; et Santiago, au Chili. Une discussion en plénière réunira également quatre personnes-ressources: Jacques Couture, un animateur, Jean-Claude Leclerc, éditeur, et Jean-Claude Leclerc, éditeur, et Stephen Shecter, un représentant du RCM.

Appeliez les spécialistes "TECNA" qui sont à votre service pour vous aider dans la conception et le choix de votre cuisine. A la mesure de votre budget.

Technique Internationale de la Cuisine
661-3931 — 321-9622

1er fabricant de meubles modulaires d'une technique d'avant garde.

A La Popina les croûtons couronnent la Bouillabaisse.

De France: Bouillabaisse Côte D'Azur.

De succulents morceaux de fruits de mer dans un riche bouillon au safran. Servie fumante accompagnée de sauce rouille et bien entendu, couronnée de croûtons.

Une Spécialité, ce soir, à La Popina. Le restaurant méditerranéen situé sur la plaza de la Place Ville Marie. Musique et danse dès 19 heures. Réservations: 861-3511 Ferme le dimanche.

Administré par Le Reine Elizabeth
Stationnement: \$1.00 seulement, au Canadawide Parking de la Place Ville Marie, à compter de 18 heures 30. Faites valider votre billet à La Popina.

éditorial

Gare au rideau de fer

Le gouvernement de l'Australie a suspendu temporairement toute immigration chez lui en raison de la situation difficile créée par le chômage. Au Canada, redoutant l'arrivée de nombreux immigrants qui coïnciderait en 1975 avec un taux explosif de 7.5% de chômeurs, le ministre de M. Robert Andras se préparerait à limiter sévèrement l'entrée d'immigrants, les acceptant seulement là où les besoins en main-d'œuvre les rendent nécessaires. Le discours du Trône est laconique à cet égard: "Le nombre des personnes qui cherchent à venir au Canada en qualité d'immigrants, d'étudiants et de travailleurs temporaires a augmenté rapidement. Un Livre vert, qui sera publié bientôt, servira de base à l'examen de cette question par la population, de même que par les autorités fédérales et provinciales." Plusieurs pays traditionnellement ouverts à l'immigration, craignant d'aggraver leur situation interne, sont en train de verrouiller leurs portes alors même que la crise économique qui étroit le monde occidental et le tiers-monde stimule l'émigration.

Dans ce contexte, une responsabilité particulière incombe au Canada, d'autant plus lourde que la tourmente politique qui s'abat sur maintes nations ajoute aux immigrants de nouvelles foules de réfugiés.

En un sens, il faudrait souhaiter que de moins en moins de réfugiés et d'immigrants viennent ici et que de plus en plus de nations trouvent de quoi employer leur main-d'œuvre et tolèrent leurs "indésirables". Car ce n'est pas de gaité de cœur qu'une personne ou une famille doit se résoudre à la transplantation radicale que représente dans la plupart des cas le choix d'un nouveau pays et d'une société différente.

Mais telle n'est pas la situation qui prévaut et qui risque de prévaloir encore de nombreuses années. L'instabilité économique va ajouter au flot de l'émigration, cependant que les durcissements politiques vont multiplier les réfugiés. Déjà l'Afrique à elle seule dénombre, d'après les statistiques de l'ONU, près d'un million de réfugiés. Les uns ont fui devant la famine, d'autres ont échappé de justesse à des massacres qui frisent le génocide. Le sort qui s'abat un peu partout sur les minorités, "coupables ou innocentes", dans les autres continents également ne le cède en rien à la furie cruelle qui frappa des millions de "personnes déplacées" avant, pendant et après le dernier conflit mondial. Traditionnellement, l'Amérique du nord, si elle fut si impitoyable pour les Indiens, a quand même ouvert grandes ses portes aux immigrants en quête d'un meilleur niveau de vie aussi bien qu'à de multiples victimes de persécution politique ou autre.

Plusieurs indices portent à croire que cette époque va prendre fin, un peu partout dans les

pays riches, et spécialement au Canada. Le Livre vert annoncé dans le discours du Trône n'a pas encore été publié, mais les confidences de quelques fonctionnaires de M. Robert Andras publiées lundi dans le *Globe and Mail* ne laissent guère de doute sur le choix vers lequel penche le gouvernement d'Ottawa. Ce choix est déjà inscrit dans la situation économique et politique du monde, celle-là même dont le gouvernement Trudeau affirme ne pouvoir réinfluencer le cours ni empêcher les effets. En période d'inflation, les consommateurs sont en colère, et avec une prochaine récession, les chômeurs vont ajouter au mécontentement. La majorité silencieuse autant que la "prudence" politique des autorités "en place", vont exiger de fermer les portes aux immigrants et aux réfugiés. En période de crise, c'est la rigidité, non la souplesse, la fermeture non l'ouverture, qui risquent de l'emporter.

Aussi faut-il souhaiter que le débat sur le Livre vert et sur tous les cas d'immigrants ou de réfugiés qui se posent entre-temps suscite la plus vaste participation possible. Une contradiction saute aux yeux à l'heure actuelle. Le gouvernement du Canada estime toujours n'avoir pas le poids international qu'il faut pour influencer sur les situations tragiques qui surgissent régulièrement dans le monde. S'il ne peut vraiment exercer d'influence politique, il devrait à tout le moins déployer un plus vaste effort humanitaire. Ottawa ne peut à la fois rester passif devant la crise du Bangladesh, du Chili, de Chypre ou d'ailleurs et fermé aux séquences de ces drames. Le Sénat américain vient de couper les vivres aux militaires turcs et chiliens: voilà une bonne façon de réduire le terrible pouvoir de ces faiseurs de réfugiés et d'immigrants forcés. Si le Canada en usait de la même façon avec les régimes qu'il flatte à des fins d'exportations, moins de personnes pourraient être réduites à frapper à ses portes. Le cas de Haïti à cet égard est trop patent pour ne pas le souligner de nouveau, celui du Chili également.

Le cas des réfugiés, qui sont les premiers sacrifiés en période de crise, doit également attirer l'attention. Radio-Canada vient de présenter — en pleine nuit hélas — avec "Le chagrin et la pitié" un documentaire dont l'actualité fait peur. On se demande souvent comment par exemple les politiciens et les policiers français ont pu livrer à la mort les Juifs réfugiés à Paris et dont même les enfants n'eurent droit à la pitié de personne. Il faudrait, pour comprendre, aussi se poser la question actuelle: comment nos bons politiciens et policiers canadiens peuvent-ils déporter des gens sans se soucier du sort qui va leur advenir?

Le Canada et le Québec en particulier doivent rester une terre d'accueil non seulement pour les simples immigrants, mais surtout

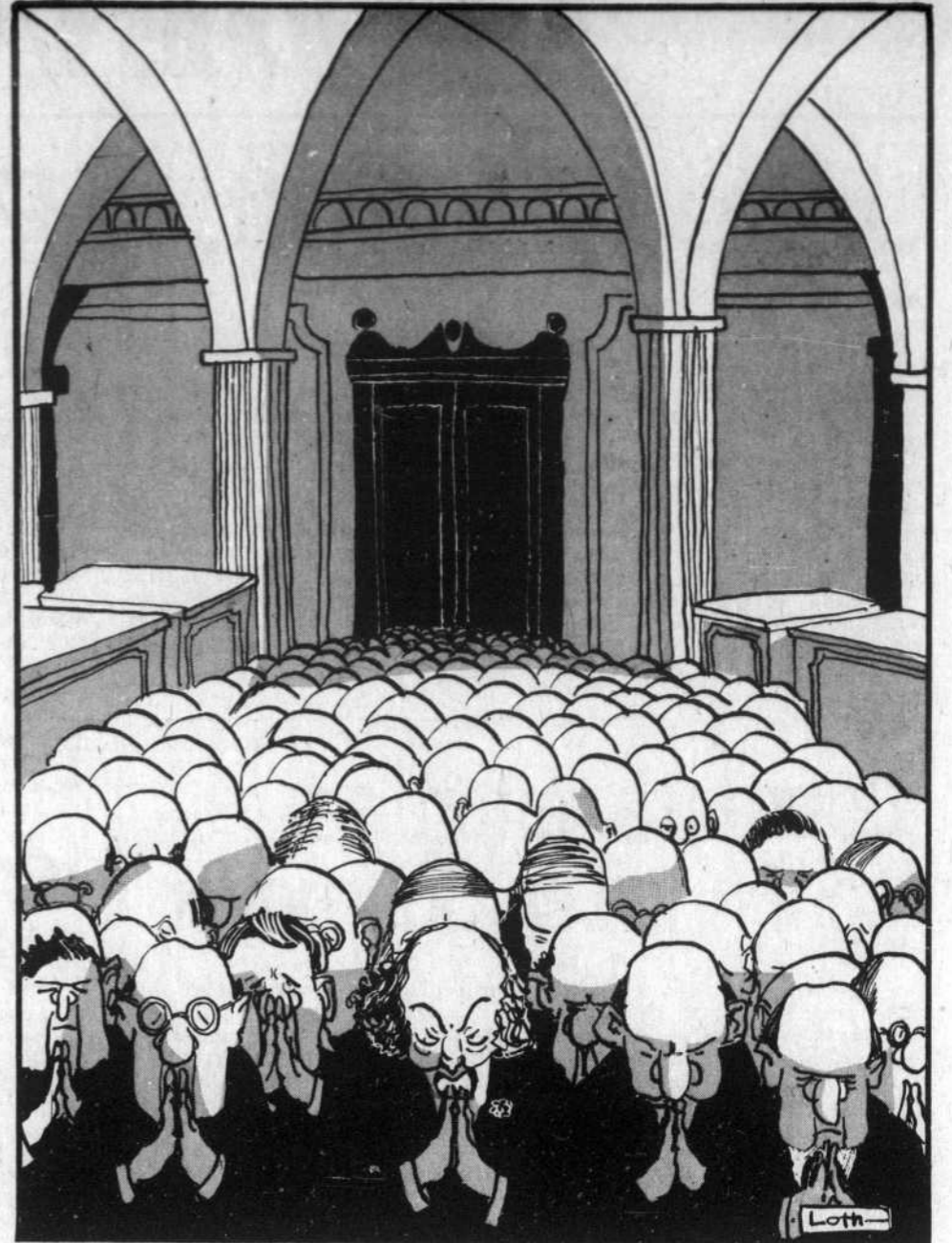
pour les réfugiés. Dans le passé, on a su agir promptement pour accueillir par exemple les réfugiés hongrois. Les églises, les entreprises, les services gouvernementaux ont fait la preuve qu'il est possible de faire face aux grands drames qui nous interpellent. Malheureusement, toutes les crises ne sont pas spectaculaires, et certaines tragédies, silencieuses ou lointaines, risquent de n'émouvoir à peu près personne. Paradoxalement, plus la qualité de la vie devient une préoccupation politique importante, plus, dirait-on, le souci des gens eux-mêmes se dégrade. A cet égard, ceux qui pourraient frapper à notre porte comme ceux qui pourraient la leur ouvrir restent terriblement isolés.

Les obstacles matériels et institutionnels sont si considérables à l'heure actuelle qu'une personne seule ou un petit groupe n'a à peu près pas de chance de se faire entendre, à plus forte raison d'influer sur la situation générale. Aussi faut-il presser les organismes voués à la coopération internationale et tous les groupes qui sont impliqués présentement dans des opérations d'accueil ou de sauvetage, de constituer dans les meilleurs délais une Agence unifiée d'accueil et de défense des immigrants et des réfugiés. Politiquement neutre, dotée de suffisamment de ressources privées pour rester indépendante, munie de tous les moyens matériels et professionnels nécessaires pour agir avec force, diligence, compétence et autorité, une telle Agence trouverait à Montréal, carrefour ethnique et centre de communication internationale, une base sûrement solide et durable.

Une telle Agence aurait dû voir le jour il y a longtemps. Car même les meilleurs politiques gouvernementaux et les services publics les plus développés ne pourront jamais agir avec toute la souplesse, le doigté et l'indépendance nécessaires. Certes, il faut souhaiter que des programmes plus humains sortent finalement du Livre vert de M. Robert Andras. Mais de nombreux signes de conservatisme sont à craindre, et la tâche de longue haleine qui de toutes manières s'impose dans ce domaine exige que de nouvelles institutions soient jetées dans la bataille.

Trop de crapules ont pu facilement prendre souche au Canada, profitant du régime Duvalier, fraudeurs dûment fichés à Interpol, mafiosi de tous rangs, spéculateurs voraces, pour qu'on accepte que tombe maintenant sur nos frontières un rideau de fer fermé aux vrais immigrants et aux réfugiés d'aujourd'hui et de demain. Le Canada ne doit pas glisser dans une sélectivité qui friserait la turpitude. Ottawa a promis de consulter Québec, fort bien! Mais Montréal ferait mieux d'agir dès maintenant.

Jean-Claude LECLERC



— Ottawa combat l'inflation

M. Turner devant la Banque mondiale Pour de nouvelles formes de coopération internationale

Nous devons affronter quatre problèmes fondamentaux et interdépendants, à l'heure actuelle.

En premier lieu, il y a le taux très élevé d'inflation qui sévit dans la plupart des pays et dont les conséquences sont imprévisibles. Si l'inflation n'est pas conjurée, il faudra envisager la possibilité d'une longue période de croissance lente et insuffisante, un taux de chômage élevé, un effondrement et un resserrement des marchés financiers internationaux, l'affaiblissement des systèmes financiers de certains pays, ainsi qu'une aggravation des malaises sociaux et la perte de confiance dans la force et la stabilité des institutions politiques. Elle pourrait également entraîner une réduction de l'exportation des ressources réelles vers les pays qui en ont un besoin urgent.

Le second problème est le début d'un ralentissement économique dans de nombreux pays, découlant en proportions variables des effets indirects de l'inflation et du coût plus élevé de l'énergie, ainsi que des effets de politiques visant à restreindre l'inflation. On craint sérieusement que ce ralentissement ne dégénère en une réduction générale de la production de même qu'en une situation de chômage généralisé. Petit ou grand, aucun pays ne peut tirer profit d'une pareille situation.

Le troisième problème est celui des déséquilibres des paiements qui ont soudainement atteint des proportions inégales. Associé aux déséquilibres du compte courant, il y a le problème du financement des déficits à même les excédents. Ce soi-disant recyclage de fonds est essentiel au financement efficace des déficits de balance de paiements de ce nombre de pays membres ne peuvent éviter. Il faudra des années pour effectuer le transfert final des ressources réelles aux pays producteurs de pétrole. Ce recyclage devra atteindre des proportions si grandes que des pays différents qu'il constitue le problème de financement généralisé le plus difficile que le monde ait jamais connu.

Le quatrième problème est la crise dans laquelle de nombreux pays en voie de développement ont été plongés en raison de l'inflation mondiale, du ralentissement de la croissance, et du renchérissement du pétrole, des engrais, des aliments, ainsi que des produits fabriqués par rapport à leurs produits primaires. La croissance réelle des pays les plus pauvres devient ainsi nulle ou négative. Sur le plan humain, cela implique des souffrances inouïes, des privations, la faim et le désespoir.

Ces problèmes ne doivent pas nous laisser indifférents et c'est dans un climat de collaboration, et non de méfiance, que nous parviendrons à les résoudre. Je constate, à la suite de mes rencontres avec les ministres des Finances de nombreux pays, y compris ceux de divers pays du Commonwealth, que nous sommes tous conscients de l'urgence de ces problèmes et de la précarité de l'économie mondiale. Il faut maintenant que les politiciens s'acharnent à trou-

ver une solution positive, constructive et immédiate à ces problèmes.

A cette réunion, nous songerons à établir un comité provisoire qui, nous l'espérons, deviendra un conseil permanent du Fonds. Ce comité renforcera les fonds en mettant à contribution, de façon plus systématique, la compétence politique des membres pour la solution des problèmes auxquels le Fonds doit faire face. Le Canada se réjouit de la création de ce comité. Ce dernier devra se réunir régulièrement et en séance spéciale au besoin; il aura à surveiller continuellement le système du taux du change, et servira de tribune politique où les pays pourront présenter leurs griefs à l'égard de politiques néfastes adoptées par certains pays membres. La question de la coordination des politiques fiscales et monétaires des pays devra constituer un point important de son mandat. A cet égard, le comité devra tenter d'établir, en particulier si les politiques fiscales et monétaires des pays établissent un juste équilibre durant cette période d'inflation accompagnée d'un ralentissement de la croissance réelle.

Le comité provisoire doit aussi se préoccuper du redressement des déficits des paiements sévissant dans l'économie mondiale. En particulier, il devra envisager la question du recyclage. Le processus du recyclage est déjà commencé et il se fait de nombreuses façons. Les marchés privés y ont participé et y participent encore dans une bonne mesure. Des mécanismes spéciaux pour diriger des fonds vers les pays en voie de développement sont créés par la Banque mondiale dans le cadre de son programme quinquennal de prêts, par les banques d'expansion régionale et par les pays producteurs de pétrole eux-mêmes. Le Fonds y participe dans le cadre normal de ses activités et grâce au mécanisme pétrolier. Je suis heureux de constater que l'AGE sera maintenu et qu'il restera en vigueur de façon à pouvoir continuer son rôle. Je m'attends à ce que le mécanisme de crédit élargi fournisse prochainement des crédits à moyen terme. Mais, le problème est d'assurer que ces dollars seront orientés vers les pays qui en ont le plus besoin. Si rien n'est fait en ce sens, seuls les pays dont le degré de solvabilité est très élevé profiteront

de ce processus de recyclage. Nous devons nous assurer que les autres pays ne seront pas oubliés. Nous devons également étudier attentivement le nouveau rôle que les gouvernements auront à jouer par l'entremise du Fonds ou autrement. Il nous faut de toute urgence voir si l'élargissement du rôle du mécanisme pétrolier actuel, pour inclure les emprunts et les renouvellements de prêts aux taux d'intérêt appliqués dans le commerce serait justifié. Nous devons nous efforcer continuellement de trouver les moyens de satisfaire aux besoins des pays moins favorisés en matière de fonds recyclés, par la voie de taux d'intérêts moins élevés.

A cette réunion, nous formerons également un comité de développement de la Banque mondiale et du Fonds. Ce comité sera en mesure de faire la lumière sur l'un des problèmes les plus sérieux et les plus persistants de notre temps. Celui-ci devra aborder les aspects du processus de recyclage qui s'adressent particulièrement aux besoins des pays en voie de développement les plus touchés par les événements de l'an dernier.

Le personnel de la Banque mondiale a estimé que la reprise du développement des pays les moins favorisés, étant donné les circonstances actuelles, demanderait un accroissement considérable de l'assistance officielle pour le développement (AOD) d'ici la fin de la présente décennie. Pour ce faire, les fonds de l'AOD devront passer de 9,4 milliards en 1973 à environ 324 milliards en 1980. Quelles seraient les conséquences si nous n'atteignons pas ce but? Quelles sont les autres possibilités et les stratégies qui s'offrent à nous? Il importe évidemment que s'établissent des relations étroites et continues entre les experts de la Banque mondiale et des décideurs nationaux qui feront partie du comité mixte de développement.

Le Canada considère comme très importante la création du comité provisoire du Fonds et du comité de développement, du Fonds et de la Banque mondiale. Toutefois, leur succès dépendra de l'efficacité avec laquelle nous les utiliserons. Si nous les considérons importants et dignes de figurer parmi nos plus hautes priorités, ces nouvelles structures auront une chance de réussir.

bloc-notes

De Makarios à Makarios

La crise chypriote, déclenchée par le renversement de Mgr Makarios, continue de tourner autour de la personne de l'éthnarque, dont l'absence hypothèque toute négociation intercommunautaire et dont la présence ne ferait qu'aggraver les dissensions.

Le paradoxe chypriote en est là aujourd'hui. Alors qu'à Washington et, selon les termes mêmes du ministre grec des Affaires étrangères, Henry Kissinger "tâte le terrain", à Chypre même... le terrain est impraticable. Makarios a parlé aux Nations unies, et, du haut de la tribune, a vanté les mérites d'une conférence élargie sur Chypre, dans le cadre des Nations unies, ce qui a dû faire soupirer d'aise le délégué soviétique. Détail que le Parti communiste chypriote interprète comme un aveu de culpabilité: Kissinger n'était pas là pour entendre le discours du président déchu.

Le problème pose, qu'en est-il effectivement? Le Congrès vient, coup sur coup, d'asséner deux avertissements à l'administration en coupant les crédits militaires à la Turquie dont le coup de main à Chypre a été assimilé à un viol des clauses liées à l'accord de l'aide US à l'étranger. C'est dire que n'ayant plus de carotte à offrir, on se demande dans quelle mesure Kissinger peut agiter le bâton...

C'est dire aussi que tout ce show diplomatique organisé autour de la question chypriote, sous couvert de faire progresser les parties en présence vers une solution pacifique, cache mal l'impasse des apprentis sorciers à démolir l'écheveau. Nous n'apprenons rien en réaffirmant une fois encore que la solution est à cher-

cher entre les deux communautés condamnées à cohabiter sinon à collaborer. La clé est entre les mains des chefs des communautés grecque-chypriote et turque-chypriote. Les gouvernements changent à Ankara et à Athènes, des élections et une démocratisation peuvent modifier les points de vue immédiats des gouvernements grec et turc, mais la seule constante est que Chypre a droit à la vie. En d'autres termes, les efforts doivent être déployés pour faciliter le dialogue intercommunautaire, les sommes de patience dépensées ne doivent servir qu'à garantir la viabilité de la formule à laquelle sont susceptibles d'aboutir les deux négociateurs chypriotes.

Et dans cette voie, il est indéniable, et M. Clerides lui-même le reconnaît, que la perspective d'un retour de Makarios à Chypre qu'on agit dans certaines chancelleries n'est pas pour faciliter le dialogue intercommunautaire. Au point tel qu'à Nicosie, Clerides en est arrivé à perdre sa représentativité, dont sa crédibilité.

Le problème aujourd'hui est de savoir si l'interlocuteur de M. Rauf Denktaş est le président intermédiaire ou si celui-ci n'est là que pour faire perdre son temps à tout le monde en attendant que le sort de Makarios soit réglé. M. Clerides a laissé entendre qu'il est prêt à s'effacer devant l'éthnarque si celui-ci veut rentrer mais qu'autrement, qu'il lui épargne ces manœuvres qui sabotent le timide dialogue amorcé avec la communauté turque.

Au demeurant, le discours de Mgr Makarios est loin d'avoir été apprécié par les Chypriotes turcs qui lui repro-

chent d'avoir rejeté la solution de type fédéral et... d'avoir fait du tort aux Chypriotes-grecs!

Plus de trente mille soldats en armes occupent une partie vitale de l'île, deux cent mille réfugiés attendent de retrouver leurs foyers, l'économie du pays est à zéro, des prisonniers attendent d'être libérés, la menace de démembrement est plus réelle que jamais: dans l'intérêt même de Chypre que Mgr Makarios se plait à invoquer, il est temps que l'éthnarque se rajuste.

Le noeuf cubain

De retour de Cuba, le sénateur républicain de New York, Jacob Javits, et le sénateur démocrate de Rhode Island, Clairborne Pell, ont témoigné du nouvel état d'esprit de Fidel Castro qui leur a paru disposé à oeuvrer dans le sens d'une normalisation avec Washington. Premiers parlementaires américains à avoir effectué ce pèlerinage depuis la rupture avec la Havane et tous deux membres de la commission des Affaires étrangères du Sénat, leur court séjour en terre cubaine a été assimilé à une amorce de dialogue à l'initiative américaine, au moment même où l'Organisation des Etats américains (OEA) est lancée dans un "forcing" pour lever le blocus économique de Cuba.

On sait que Richard Nixon faisait figure d'adversaire acharné du dégel américano-cubain et son ami personnel Bebe Rebozo jouait dans le tableau le rôle du mauvais ange. Nixon est parti par la petite porte et on espérait — et on espère encore — que l'administration Ford allait enfin ramener Cuba dans la famille américaine où sa place est restée vide durant plus d'une décennie.

Mais il semble que cette reprise sera plus difficile qu'on ne le pensait. Et les indices ne manquent pas. Tout d'abord, le bouilliant Fidel Castro lui-même a donné une douche glaciale aux deux sénateurs en prononçant, alors que MM. Javits et Pell gardaient leur chambre d'hôtel, l'un des plus violents discours de sa carrière et, évidemment, le plus "anti-yankee" aussi. Dénonçant à gauche, flétrissant à droite et stigmatisant à bras raccourcis, il semble avoir voulu montrer que s'il était disposé à une reprise avec Washington ce ne serait certainement pas à genoux, que le dialogue s'instaurerait mais qu'il ne serait pas une reddition pour Cuba.

De leur côté, les deux sénateurs à rameau d'olivier, rendant compte à leurs collègues de leur voyage au pays

de Castro, ont reconnu qu'ils ne ramaient aucune nouvelle qui signifierait un débloccage ni même un début de négociation. Tout au plus, leurs entretiens, francs et cordiaux, auront-ils constitué une reprise de contact après plus d'une décennie de rupture.

Parallèlement, et c'est symptomatique d'un climat, le président de l'AFL-CIO, George Meany, tirait à boulets rouges contre les deux sénateurs qui ont dû "attendre durant 24 heures de pouvoir s'asseoir aux pieds de Castro".

De même, le libéral New York Times critique le voyage des deux sénateurs, voyage dont l'opportunité lui paraît douteuse. L'initiative de MM. Javits et Pell signifierait, à ses yeux, un encouragement à "un gouvernement étranger" qui, de ce fait, serait tenté de passer par-dessus le gouvernement américain pour s'adresser au Congrès et au peuple... Curieux raisonnement quand on sait que de tels voyages ont valeur de sondage pour le gouvernement américain lui-même avant la prochaine réunion de Quito où se posera, au niveau continental, la question de la levée des sanctions contre Cuba! Quant au risque de passer par-dessus le gouvernement américain, on se rappelle que les deux sénateurs ont été précédés à Cuba par un haut fonctionnaire et qu'au demeurant, on voit mal comment MM. Javits et Pell auraient pu accomplir ce déplacement officiel à La Havane sinon avec l'encouragement, du moins avec l'accord tacite de MM. Ford et Kissinger.

Il est curieux de constater qu'à mesure qu'on approche l'heure d'un possible dialogue, les coupeurs de cheveux en quatre se manifestent de plus en plus nombreux. Pendant plus d'une décennie, Cuba a été pour l'Amérique un éléphant blanc et un sujet en or à exploiter pour beaucoup de candidats à telle ou telle élection. Avec une politique de détente préconisée à travers le monde et avec le départ de Richard Nixon, la fin de l'ostracisme prononcé contre la Havane est d'un anachronisme qui n'échappe qu'à des régimes comme ceux du Chili et de l'Uruguay.

Il ne serait pas surprenant, dans le contexte actuel, que quelqu'un s'amuse à lancer l'idée d'un débat national sur le problème cubain. Sous prétexte de dégager un consensus et de vider une fois pour toutes le débat, ce serait une brillante façon de noyer le poisson.

Et dire que si on reproche à Cuba de s'être placé dans le giron soviétique, la seule façon de l'en sortir n'est pas de lui couper toutes les issues mais bien de le réintégrer dans la famille américaine.

Georges VIGNY

propos d'actualité

Les grandes sécheresses qui ont sévi dans les états agricoles du centre-ouest des Etats-Unis, la perspective d'une récolte céréalière inférieure à la moyenne dans l'Ouest du Canada et des récoltes moins qu'abondantes en Russie, ont écarté tout espoir de voir une abondante récolte éponger la forte hausse des prix des aliments, laquelle a si largement contribué à faire augmenter le coût de la vie dans le monde entier.

sidérer comme hautement prioritaire la satisfaction des demandes des petits emprunteurs canadiens et des régions du Canada dont la croissance est moins rapide, ainsi que le maintien d'un niveau raisonnable d'hypothèques sur le logement. Je propose que vous envisagiez de faire ce que vous pourriez pour que les prêts soient affectés à des fins susceptibles de contribuer à l'accroissement de l'approvisionnement en biens et services, et ainsi réduire les tensions inflationnistes. Vous devez en particulier éviter de contribuer au financement de prises de contrôle d'entreprises canadiennes par des étrangers, car il s'agit là d'un emploi très peu approprié d'un crédit qui se fait rare. De même, je vous invite à surveiller attentivement le niveau des prêts consentis aux grandes entreprises qui sont en mesure de s'assurer ces fonds sur le marché des capitaux.

John N. Turner, ministre des Finances, Discours aux banquiers canadiens.

John N. Turner ministre des Finances, Discours aux banquiers canadiens.

Je suis conscient que les fortes pressions financières à l'échelle nationale et internationale, à une époque où la demande de prêts est constamment à la hausse, ont posé des problèmes pour les banques à charte du Canada. Je reconnais que vous avez des décisions difficiles à prendre; cependant, je vous incite à continuer de con-

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910.
Directeur en chef adjoint: Claude Ryan.
Directeur et rédacteur en chef: Michel Ray.
Directeur de l'information: Jean-François.
Trésorier: Bernard Laroque.

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Bevin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations — bibles dans LE DEVOIR.
ABONNEMENT: Édition quotidienne \$40 par année; six mois \$22. À l'étranger: \$45 par année; six mois \$25; trois mois \$13. Éditions du samedi: \$10 par année. Éditions hebdomadaires, livrées à domicile par courrier: \$1.20 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste en vertu sur demande. Courrier de deuxième classe enregistré numéro 0658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
TÉLÉPHONE: 844-3361 (ligne groupée).

des idées

des événements

des hommes

Où en sont les deux parties?

Les sujets de litige dans la grève de la United Aircraft

d'après le rapport de l'enquêteur PIERRE DUFRESNE

Salaires et indexation

A la suite des démarches entreprises par l'Enquêteur soussigné, les constatations suivantes se dégagent:

L'écart entre le taux (J) grade 10 et grade 1 lors de l'expiration de la CCT (Sept. 73) était de:

\$4.59 - \$3.05 \$1.54
soit 50.5%

Selon les offres

Selon les offres patronales d'augmentations proportionnelles et d'un COLA (plafonné à \$0.06), l'écart devient alors:

\$6.50 - \$4.49 \$2.01
soit 30.8%

La relation des salaires résultants entre la revendication syndicale d'augmentation des salaires et les offres patronales, compris l'effet de l'indexation s'établit de la façon suivante:

Croissance (I.P.C.)	Offres		Revendications		Offre/Revendication	
	8% et plus	8%	12%	8%	12%	
1er année (73-74)	\$4.18	\$4.47	\$4.47	93.5	93.5	
2e année (74-75)	\$4.70	\$5.08	\$5.20	92.5	90.4	
3e année (75-76)	\$5.06	\$5.67	\$5.97	89.2	84.8	
4e année (76-77)	\$5.47	\$6.31	\$6.84	86.7	80.0	

La relation entre l'indexation revendiquée par le Syndicat et l'offre de la Compagnie s'établit comme suit:

Croissance (I.P.C.)	Offres		Revendications		Offre/Revendication	
	8% et plus	8%	12%	8%	12%	
1e année (73-74)	0	.20	.32	—	—	
2e année (74-75)	0	.20	.32	—	—	
3e année (75-76)	.12	.55	.85	21.8	14.1	
4e année (76-77)	.28	.93	1.46	30.1	19.2	

Le syndicat demande également que soit abandonnée la progression à l'intérieur d'un grade basée sur "le Plan d'évaluation du rendement" et que soit plutôt adoptée une progression automatique basée sur la durée du temps au travail indépendamment du rendement de l'employé.

La partie patronale s'oppose énergiquement à toute discussion concernant la demande syndicale visant l'abandon du "plan d'évaluation du rendement". L'objection de la compagnie se fonde sur le fait que cette demande ne faisait aucunement partie des points en litige jusqu'à une date toute récente.

Horaires de travail

L'article 10 — SALAIRES ET HEURES DE TRAVAIL — de la convention collective expirée stipule ce qui suit:

10.02 — Pour fins de calcul de la paie pour le travail exécuté en surtemps, la journée "régulière" de travail sera de huit (8) heures et la semaine régulière de travail sera de quarante (40)

heures. La semaine de travail commence le lundi à l'heure régulière du début du quart auquel l'employé est assigné.

10.06 — Les employés affectés à des opérations de sept (7) jours continus (y compris les employés de la salle des chaudières "Power House" et les employés des quarts spéciaux) dont les occupations requièrent qu'ils travaillent le samedi, le dimanche et les congés statutaires font exception aux stipulations des paragraphes 10.03, 10.04 et 10.05 et seront payés au taux de temps simple pour toutes les heures travaillées (y compris celles travaillées le samedi) sauf tel que prévu ci-après:

a) on paiera au taux de temps et demi:

1) les quatre (4) premières heures travaillées en plus de huit (8) heures durant toute période continue de vingt-quatre (24) heures commençant au début du quart auquel l'employé est assigné;

2) le temps travaillé en plus de quarante (40) heures durant une semaine du calendrier civil, déduction faite des heures déjà payées au taux de surtemps parce que travaillées en surtemps un jour de semaine, le dimanche et les congés statutaires énumérés au paragraphe 12.01;

3) les huit (8) premières heures travaillées le dimanche si le dimanche fait partie de la semaine régulière de travail de cet employé;

4) les douze (12) premières heures travaillées un congé statutaire (énumérés au paragraphe 12.01).

b) on paiera au taux de temps double:

1) le temps travaillé le dimanche si cette journée ne fait pas partie de la semaine régulière de travail de cet employé;

2) le temps travaillé en plus de huit (8) heures le dimanche si cette journée fait partie de la semaine régulière de travail de cet employé;

3) le temps travaillé en plus de douze (12) heures durant toute période continue de vingt-quatre (24) heures commençant au début du quart auquel l'employé est assigné;

4) le travail fait en plus de quarante-huit (48) heures durant une semaine du calendrier civil, déduction faite des heures déjà payées au taux de surtemps parce que travaillées en surtemps un jour de semaine, le dimanche et un congé statutaire (énumérés au paragraphe 12.01).

La revendication syndicale demande que les heures de travail quotidiennes soient établies avec flexibilité de plus ou moins une demi (1/2) heure et que tout changement dans les horaires fasse l'objet d'une entente mutuelle entre la Compagnie et le Syndicat. De plus, qu'aucun employé ne soit tenu de travailler plus de quatre (4) semaines consécutives sur la deuxième (2e) ou troisième (3e) équipe.

La position de la partie patronale est exprimée sous forme de lettres émises par le Président de la Compagnie, M. T. E. Stephenson ainsi que M. A. C. Kennedy, Vice-Président — personnel. Ces lettres sont reproduites intégralement de la façon suivante:

Dear Fellow Employee:

I have been told that some of our hourly employees are not sure about the company's position on the subject of "seven-day operations" and paragraph 10.06 of our last collective agreement which permitted the company to establish such shifts.

I want to repeat what our negotiators said during negotiations. This is that section "10.06" in our old agreement has been dropped and that the company has no intention of creating any new "seven-day shift" schedules which would have the effect of moving your weekend away from Saturdays and Sundays.

The stationary enginem will, of course, still be required to work continuous shift schedules. This has always been part of their jobs but

■ Au terme de son enquête sur le conflit de la United Aircraft, M. Pierre Dufresne a cru devoir soumettre aux deux parties une proposition de règlement tenant compte des positions délinées par chacune. Cette proposition a été rejetée par les deux parties. On trouvera ci-dessous le texte intégral de la proposition Dufresne, ainsi que les conclusions qu'a tirées l'enquêteur après avoir pris connaissance de la position du syndicat et de l'employeur.

Il est conclu entre les parties qu'une entente est intervenue pour fins de signer une convention collective de travail d'une durée de trois (3) ans comportant toutes les ententes conclues, y compris la position finale de la compagnie concernant:

- 1) Les salaires
- 2) Le "Cola"
- 3) Les horaires de travail
- 4) Le surtemps
- 5) L'arbitrage du cas de M. A. Choquette

Tout en convenant que la demande syndicale concernant la formule Rand modifiée selon l'une des trois (3) formules:

- a) Prélèvements des non syndiqués pour fins de "négoçiation et administration" de la CCT exclusivement.
- b) Formule Rand pour tous les employés qui retourneront au travail ou qui seront embauchés après la signature de la CCT.

c) Formule adoptée par le Gouvernement du Québec par laquelle la Formule Rand serait en vigueur pourvu que 70% des salariés soient membres de l'Union.

Sur présentation, la Compagnie refusa d'accéder à une telle proposition en vertu du fait que cette dernière comportait une obligation de sa part d'exiger, comme condition d'emploi, que tous ses employés consentent à ce qu'elle prélève une contribution quelconque.

Pour sa part, l'Union refusa aussi d'accepter une telle proposition tout en indiquant que son refus devait tout de même être qualifié en indiquant qu'elle serait en mesure de faire d'appréciables concessions pour arriver à une entente semblable.

Devant une telle situation, l'Enquêteur conclut qu'il serait futile de passer de la dernière à la médiation.

Enfin, en guise de dernier effort, les parties furent invitées à considérer le règlement du conflit par la voie de l'arbitrage, tel que prévu pour le règlement des différends au Code du Travail du Québec.

A cet ultime suggestion, la Compagnie s'inscrit en négative en soutenant qu'à cette dernière heure, elle voyait mal l'engagement du conflit dans la voie de l'arbitrage car l'Union, dix (10) mois plus tôt, s'était engagée avec confiance dans le combat de la force économique.

En considération de ce qui précède, il est conclu que la position des parties est irréconciliable par la voie de la négociation ou de la médiation. La position de la Compagnie étant qualifiée d'intransigeante à l'égard de la revendication de l'Union concernant l'adoption de toute forme de la Formule Rand, et celle de l'Union comme exigeante particulièrement à l'égard des horaires de travail, le surtemps et de l'arbitrage du cas de M. A. Choquette.

now they will receive full overtime pay the same as other bargaining unit employees for Saturday and Sunday work.

We will no doubt require work to be done from time to time on Saturday or Sunday but this will be accomplished by overtime and not by any rescheduling of shifts. The overtime will, of course, be paid for at the appropriate overtime rate.

Please continue to tell your foremen about any other areas where you are uncertain about the company's position, and I will be happy to provide information and explanations.

Sincerely,
T. E. Stephenson
President

Mr. J. P. McKenzie
Chairman Negotiating Committee
Local 510, International Union
United Automobile, Aerospace
and Agricultural Implement
Workers of America (UAW)
125B St. Charles Street West
Longueuil, Quebec

Dear Sir:

This letter confirms the agreement reached during recent contract negotiations between United Aircraft of Canada Limited, Longueuil, Quebec, and Local 510, International Union, United Automobile, Aerospace and Agricultural Implement Workers of America (UAW), Longueuil, Quebec, concerning the hours of work. Although it is recognized that due to business requirements, the Company may request overtime work on Saturday and Sunday, it, however, will not schedule any continuous seven (7) days' operations in departments presently in existence. (This is also applicable in the event that an existing department changes number). The hours of work for the existing work in process will be posted in the Department concerned, and copies thereof will be given to the Union prior to the signature of the agreement. Hours outside these schedules will be considered as overtime as outlined in paragraph 10.04 and 10.05. The schedules will not be changed substantially (that is, plus or minus one hour) without valid reasons and without advance notice being given to and discussions held with the Union at least one week prior to the change.

In the event of a disagreement, the change will be implemented, however, the Union will have the option of appealing the change through the grievance and arbitration procedures. Notwithstanding the provisions of the arbitration clause, such grievance will take precedence on all other grievance pending arbitration.

Yours truly,
A. C. Kennedy
Vice President - Personnel

Surtemps

Le Syndicat revendique que la Compagnie cède le droit de retenir au travail un employé au-delà de ses huit (8) heures et d'exiger qu'il se présente au travail au-delà de ses quarante (40) heures par semaine, y compris le samedi et le dimanche.

Afin de rencontrer les situations d'urgence, le Syndicat se dit prêt à coopérer avec la Compagnie afin de pourvoir au besoin d'employés qualifiés en nombre suffisant.

Les représentants du Syndicat ont soutenu à l'appui de cette demande que le but n'était pas d'abolir le surtemps mais plutôt de faire bénéficier les employés du privilège de refuser face aux obligations familiales qui peuvent survenir.

La position de la Compagnie en ce qui a trait à l'assignation du surtemps fut exprimée par le truchement d'un document qui se lit de la façon suivante:

La présente confirme la politique de la compagnie, telle qu'acceptée par le syndicat, en ce qui a trait à l'assignation du surtemps.

Les directives décrites ci-dessous sont en complément aux dispositions prévues à la convention collective et ne pourront d'aucune façon les altérer.

a) Assignation au surtemps

1. Au paragraphe 10.13 de la convention collective, la compagnie convient, dans la mesure où cela sera praticable, qu'elle distribuera équitablement le travail de surtemps parmi les employés qualifiés et effectuant régulièrement le travail en question dans la section de chaque contremaître. Cette distribution se fera sur le quart où le travail de surtemps survient.

2. Les employés se verront offrir le surtemps selon le paragraphe 1 ci-dessus. L'employé à qui le travail est offert, indiquera immédiatement s'il préfère faire ou ne pas faire le travail supplémentaire en question. S'il accepte de faire le travail, il est des lors assigné audit surtemps.

3. L'employé à qui le surtemps est offert, qu'il accepte ou le refuse, se verra créditer les heures qui lui auront été offertes.

4. Le travail de surtemps sera offert aux employés mentionnés au paragraphe 1 ci-dessus, jusqu'à ce qu'un nombre suffisant d'employés soit trouvé pour faire le travail en question.

5. Si un nombre insuffisant d'employés désire effectuer le travail nécessaire, ce travail sera assigné successivement aux employés du groupe concerné dans l'ordre inverse de l'ancienneté.

6. Dans les cas où ces attributions sont nécessaires, il est expressément convenu que les employés feront les assignments raisonnables de surtemps sauf dans le cas d'urgences personnelles.

7. Les employés ainsi assignés seront informés de ces attributions au plus tard à la fin du quart précédant le quart où ils doivent travailler en temps supplémentaire et, au cas de temps supplémentaire pendant la fin de semaine, au plus tard à la fin du quart de jeudi. Lorsque la compagnie fait défaut de donner cet avis, aucun employé ne sera pénalisé ou soumis à des mesures disciplinaires, s'il refuse de travailler en surtemps.

8. Ni l'union ni ses membres ne prendront de mesures visant à empêcher un individu de travailler en temps supplémentaire.

9. La compagnie ne violera pas l'article 10.13 si elle comble ses besoins de surtemps en s'adressant à des volontaires qui travaillent à l'extérieur de la section et sont qualifiés pour effectuer le travail après s'être conformés au paragraphe 10.13 sans trouver un nombre suffisant d'employés qualifiés.

10. Les problèmes qui survissent de l'application des paragraphes précédents seront soumis à la procédure normale de griefs.

11. Un employé ayant déjà travaillé un quart complet de huit (8) heures ne sera pas obligé de travailler plus de deux (2) heures de surtemps dans la même journée. La présente clause ne s'appliquera pas dans des circonstances d'urgence temporaire, telles le bris d'équipement, les exigences des examens pour la qualification et l'approbation des engins ou, pendant la dernière semaine de travail du mois, aux opérations d'assemblage, d'essais, d'inspection et d'expédition impliquées dans le processus final de livraison des produits de la compagnie.

Sécurité syndicale

Le Syndicat revendique l'engagement de la Compagnie concernant le prélevement d'un montant équivalent à la cotisation syndicale de tous les salariés, membre ou non du Syndicat, effectuant du travail qui relève des employés de l'unité de négociation dûment accréditée.

Cette pratique était communément reconnue comme étant la "Formule Rand"

A propos de cette revendication, le Syndicat soulève le fait qu'en réponse à la notion, souvent invoquée par les représentants des employeurs en général, qui veut que cette formule soit anti-démocratique, les Statuts des T.U.A. contiennent une stipulation à l'effet que sur demande de tout contribuable, aucun denier de sa contribution ne peut être affecté aux activités du Syndicat pouvant revêtir un caractère politique.

La position de la Compagnie concernant l'adoption de toute forme modifiée de la "Formule Rand" est négative et définitive.

La Compagnie s'appuie sur le principe qu'elle reconnaît actuellement la justification d'exiger de ses employés comme condition d'emploi quelque contribution que ce soit destinée à défrayer le coût des activités du Syndicat ou quelconque autre organisation.

Sur ce, l'enquêteur spécial ajoute les données suivantes, extraites d'un relevé effectué par le Service d'étude des conventions collectives du Centre de relations industrielles de l'université McGill, concernant les clauses de cotisation syndicale en vigueur dans la province de Québec.

■ Dans le rapport qu'il a soumis au ministre du Travail le 30 septembre, M. Pierre Dufresne, chargé par le gouvernement d'une enquête spéciale sur le conflit qui sévit depuis le début de la présente année à la United Aircraft de Longueuil, a conclu "que la position des parties est irréconciliable par la voie de la négociation ou de la médiation". Avant de tirer cette conclusion, il a cependant résumé avec netteté la position des deux parties sur les principaux sujets litigieux. On trouvera ci-dessous des extraits du rapport de M. Dufresne établissant les sujets de désaccord entre la partie patronale et la partie syndicale.

CLAUSES DE COTISATION
TOUTES LES INDUSTRIES
QUÉBEC

24 septembre 1974

COTISATIONS

condition	convention		emploi	
	nombre	%	nombre	%
Pas - Clause	11	1.2	1750	0.6
Volont - Revoc	17	1.9	9870	3.4
Volont - Irrev	38	4.2	11680	4.0
Volontaire	43	4.7	5975	2.1
Oblib - Syndic	299	32.8	75015	25.8
Formule - Rand	303	33.3	157815	54.2
Obl - Nouveaux	30	3.3	11905	4.1
Autre	170	18.7	17153	5.9
TOTAL	911	100.0	291149	100.0

(Ce relevé est limité à l'information de toutes les conventions collectives de travail à la disposition du centre).

Réintégration de
M. A. Choquette

Considérant que la Compagnie a relevé quelques vingt et un (21) employés de leur suspension pour divers agissements de même nature que les actes reprochés à M. A. Choquette qui fut suspendu en date du 18 décembre 1973 pour être ensuite congédié le 10 janvier 1974, le Syndicat demande la réintégration de M. Choquette avec compensation pour la perte de salaire qu'il a subi du 18 décembre 1973 au 7 janvier 1974, date du début de la grève.

Afin de résoudre cet aspect du conflit, la Compagnie se dit consentante à respecter quelque décision que l'arbitre rendrait si ce cas était soumis à l'arbitrage selon les dispositions prévues à la convention collective de travail expirée au mois de septembre 1973.

- (1) COLA = cost of living allowance
- (2) IPC = Indice des prix à la consommation.

L'ultime démarche de l'enquêteur Dufresne

Une proposition rejetée
par les deux parties

L'Enquêteur, conscient de la possibilité d'agir à titre de médiateur en vertu de son mandat, formula la proposition suivante, destinée à sonder la disposition des parties:

PROPOSITION SOUMISE
AUX PARTIES

Considérant que la grève dure déjà depuis près de dix (10) mois;

Considérant que quelques 1685 employés sont présentement au travail;

Considérant que l'offre salariale de la compagnie comporte un certain mode d'indexation des salaires à l'I.P.C.;

Considérant que la position de la Compagnie, concernant

les horaires de travail comporte un certain compromis, ayant pour effet, d'améliorer les conditions de travail des salariés sensiblement;

Considérant que la position de la Compagnie en ce qui a trait à l'assignation du surtemps, permet une certaine latitude aux employés;

Considérant que normalement un nombre suffisant d'employés qualifiés étaient disponibles pour travailler en surtemps;

Considérant que le principe de la Formule Rand, d'une façon générale, n'est pas contesté par les groupes patronaux au Canada, et considérant que la majorité des usines de toutes les industries l'ont adoptée;

Considérant que la Compagnie accepterait que le cas de M. A. Choquette soit soumis à l'arbitrage selon les dispositions de la convention collective de travail expirée.

lettres au DEVOIR

SOS aux gouvernants

L'écrivain est une tierce puissance entre le gouvernement et le peuple, entre l'activité étouffante des politiciens et le silence coupable de la population. Chez les peuples en esclavage, les gouvernements se défendent contre le pouvoir de la plume; celui de l'esprit. Les écrivains ont donc deux devoirs sacrés: n'écrire que la vérité, et combattre de toute la force de la plume pour conserver le droit sacré qu'est la liberté d'expression.

Si toutes nos plumes putaines à pointes d'épée ont fait de nos héros des zéros que dira l'historien honnête de ces barbouilleurs de papier, de ces mini-machlavel de la politique?

Une requête de la FFQ

M. Robert Bourassa, A la suite de la nomination du responsable de la mise en oeuvre de la loi 22, nous souhaitons vivement la présence de femmes à la Régie de la langue française. Nous sommes sûrs qu'il vous sera facile de nommer un nombre égal de femmes et d'hommes compétents.

(Signé) Le conseil régional de Montréal (comité d'action politique) de la Fédération des femmes du Québec. Montréal, le 19 septembre 1974.

de que de part, de ces clowns de la haute finance?

Québécois, tu peux cracher sans remords sur ces justes de la littérature et de la langue de l'or; réveille-toi pendant qu'il en est encore temps, ne laisse pas les parias de la plume et de la politique détruire nos croyances ancestrales.

Mourir martyr pour une cause qu'on n'a pas voulu défendre sera pour la majorité silencieuse un châtiment plus que mérité.

On ne cesse de parler d'inflation et de crise économique et sociale sans oser en pointer les causes et les causes, mais, il y a bien quelque chose derrière ces problèmes sociaux.

Messieurs du gouvernement, vous qui êtes en train de nous remorquer dans une aventure que vous savez malsaine, vous pouvez encore nous en sortir en étant de véritables Québécois. Au lieu de passer à l'histoire comme les coupables de la destruction sociale et culturelle de notre peuple, faites donc en sorte que cette même histoire parle de vous comme des principaux sauveteurs de ce même peuple que vous êtes en train de laisser détruire pour quelques pièces d'argent.

Pour solutionner les problèmes sociaux, vous n'avez qu'à faire le contraire de ce qui a été fait pour les causer.

Alphonse OUELLET
Montréal, le 14 septembre 1974

VIENDE PARAITRE
JEAN HÉTU
HERBERT MARX
Professeurs à la Faculté de
Droit de l'U. de M.
DROIT ET PAUVRETE
AU QUÉBEC:
DOCUMENTS, NOTES ET
PROBLÈMES
pp. XVIII-568, relié
\$14.50

LES ÉDITIONS THEMIS
C.P. 6201 - SUCC. A
MTL H3C 3T1

CHEZ
TABLE D'HÔTE
MENU TYPE
Hors d'oeuvre
Potage du jour
La Sole Caprice \$18.50
ou
Les Cailles
en Cocotte \$21.50
ou
Le Steak Tyrolien \$23.50
Les Desserts
Le café
Les vins
Sourir Blanc ou Champigny, 1/2 bouteille par personne.
Du lundi au samedi
de 6:00 p.m. à la fermeture
591 E. HENRI-BOURASSA
bardet
FACE AU METRO • 381-1777

"ENCOUNTER GROUP"

- Session de 3 jours: vendredi soir, samedi et dimanche.
- En octobre, novembre, décembre.
- Groupes fermés (10 personnes).
- Groupes de langue française.

Animés par un "facilitateur" et une "co-facilitatrice" formés au "Center for the Studies of the Person" de l'université de Californie, sous la direction de CARL ROGERS.

Pour informations et inscription:

Écrire à: Dossier 2409
Le Devoir, C.P. 6033,
Montréal H3C 3C9
ou tél. à 677-2814 - 679-3097

L'AVENTURE
LOUIS
HÉMON
par
ALFRED AYOTTE
et
VICTOR TREMBLAY

dans la collection
"Vies canadiennes"

- Le livre de MM. Alfred Ayotte et Victor Tremblay est, par-delà le recueil d'anecdotes, un portrait complet de Louis Hémon... Alfred Ayotte a consacré presque toute sa vie à découvrir Louis Hémon, à tracer le portrait d'un écrivain énigmatique. A travers lui, c'est la société québécoise du début du siècle qui revit. Un livre troublant.
(Jean Éthier-Blais, Le Devoir)
- Un travail enthousiaste, émouvant et précieux. (Denis Vaugois, Le Jour)
- Un volume de 389 pages agrémenté de nombreuses photographies - 21.5 cm.

\$7.00

EN VENTE PARTOUT

LES ÉDITIONS **FIDES**
245 est, boul. Dorchester, Montréal • 861-9621

suites de la première page

UN COMPROMIS

Rome et aux procédures communautaires... Les ministres des Affaires étrangères et de l'Agriculture de la Communauté européenne étaient venus à Luxembourg pour établir en fait le diagnostic d'un malade, l'"Europe verte".

MORGENTALER

Grand-Pré fait partie de l'une de ces écoles... Il y a quelques mois, pour une requête incidente à l'appel au mérite le juge De Grand-Pré s'était abstenu de siéger sans dire s'il se reculait mais ce geste avait donné à penser à Me Sheppard que le juge De Grand-Pré déciderait de se recuser pour l'appel du Dr. Morgentaler.

DÉCÈS

À Montréal, le 1er octobre 1974, à l'âge de 79 ans, est décédé Antonio Désy, demeurant au 4330 Papineau, époux de Edith Bérubé. Lui survivent, outre son épouse, ses enfants: Marguerite s.n.j.m., Jean (époux d'Anita Normandin), Thérèse (Mme Yves Rinfret), Madeleine (Mme Jacques Rinfret), Claire s.n.j.m., Raymond f.i.c., Monique, Pierre (époux de Yolande Bouthillier) et Suzanne, une sœur, Mme Aurèle Meloche.

Cour d'appel substituait un verdict de culpabilité étant donné que le Dr Morgentaler avait admis avoir pratiqué l'avortement en question... La Cour suprême est maintenant saisie de cette décision. Me Sheppard contestera toutefois la constitutionnalité de la loi qui interdit l'avortement sauf à certaines conditions.

Tous ces avocats, leurs conseillers et leurs assistants ont envahi le prétoire d'une vingtaine de places... Quant à la salle d'audience, elle comprend une quarantaine de places dont aucune réservée aux membres de la presse.

MANTHA

l'adjoint... La demande contient par ailleurs les noms de Lorenzo Carbonneau, de Saint-Hubert, de Léo Lacroix, propriétaire du Castel Rustique à Saint-Hubert, de Me Michel Décaré, l'avocat de la FTQ-Construction, ainsi que de trois responsables du service national des libérations conditionnelles.

Or, selon un document obtenu récemment par le Devoir est René Mantha lui-même qui a nommé Duhamel à la Baie James comme étant le seul responsable du local 791 à cet endroit Mantha, en tant que coordonnateur général du 791 est demeuré le supérieur hiérarchique de Duhamel.

Le dossier judiciaire que Mantha veut faire effacer par sa demande de pardon, présentée selon toute ressemblance avant sa sortie du pays, débute le 24 septembre 1953 par une condamnation pour vol et deux recels. Le 7 avril 1955, il est condamné à \$35 d'amende ou à sept jours de prison pour voies de faits sur un policier.

Déom dément tout lien avec Mantha

par Gilles Francoeur

QUÉBEC — Le député libéral du comté de Laporte, M. André Déom, a nié hier avec la dernière énergie être jamais intervenu personnellement auprès de ses anciens associés de Sintec pour trouver un emploi en Afrique à René Mantha, l'ex-coordonnateur du local 791 de l'Union internationale des opérateurs de machinerie lourde (FTQ), qui a remis sa démission le 4 avril dernier à la suite des incidents survenus au chantier LG-2 de la Baie James.

Spécifiant que sa conférence de presse à la Galerie parlementaire de Québec ne constituait pas une défense mais plutôt une mise au point, M. Déom a mis au défi le président de la FTQ de prouver ses accusations. Sinon, a dit le député, "Si jamais il y avait lieu de produire une défense, j'utiliserais alors les recours légaux

la "protection" qu'on lui offrait. Le frère de René Mantha s'était alors interposé entre les deux hommes qui n'étaient décidément pas du même avis sur le montant des sommes impliquées.

TURNER

pétrole et rééquilibrer les comptes extérieurs des pays consommateurs. De façon inattendue, la réponse que les pays industrialisés ont en train d'esquisser au quadruplement des prix de pétrole, rejoint les propos du président de la Banque mondiale, M. Robert McNamara.

Le ministre canadien a précisé qu'il était en fait plutôt favorable à un accroissement des ressources du mécanisme de recyclage pétrolier du FMI mais seulement, pour le moment, dans la proportion indiquée par la France, c'est-à-dire de 5 à 10 milliards de dollars par an seulement.

C'est l'impression qui se dégage après cinq jours d'échanges de vues entre les ministres des Finances des grands pays industrialisés venus à Washington pour les réunions annuelles du Fonds monétaire et de la Banque mondiale.

la météo

Une zone de haute pression en provenance des grands lacs influencera le temps sur toutes les régions du Québec sauf les régions du bas du fleuve qui connaîtront encore un ciel avec encore passablement de nuages. L'influence de la haute pression devrait encore se faire sentir durant la journée de demain et nous donner du temps généralement ensoleillé.

qui me sont accessibles en vertu de la loi de la législature ou en vertu du droit relatif à la libelle diffamatoire... M. Déom a reconnu avoir rencontré Mantha le printemps dernier "par hasard" aux bureaux de Sintec lors d'une visite amicale à ses anciens collègues.

Rejoint au téléphone, la directrice du personnel de Sintec, Mme Michèle Suchon, a été plus précise que M. Déom. Selon elle, Mantha a été embauché comme "conseiller en opération de machinerie lourde".

On apprenait ainsi cette semaine que le programme de doublement des prêts de la Banque mondiale proposé pour les cinq prochaines années par M. McNamara vient d'être rejeté par le conseil d'administration de la Banque, les Etats-Unis y étant particulièrement opposés.

TRUDEAU

mais être vraiment la capitale nationale des Canadiens français nous avons pour ainsi dire signé un contrat politique avec la population de langue française du pays, de lancer M. Trudeau. D'une part, les Canadiens français rejetteraient le séparatisme; d'autre part, nous ferions tout ce qui est nécessaire pour qu'ils puissent communiquer en français avec leur gouvernement fédéral et travailler au sein de ses institutions dans leur langue.

Si nous ne parvenons pas à honorer ce contrat au cours des 4 années à venir, cela ne se fera jamais et alors le fédéralisme canadien cessera d'être pertinent pour les Canadiens français, d'avertir M. Trudeau.

Cela étant, le gouvernement juge donc nécessaire d'intensifier ses programmes d'égalisation linguistique (par des moyens que M. Trudeau n'a cependant pas précisés) afin que la présence canadienne-française à Ottawa atteigne "au plus tôt la masse critique" et d'instaurer ainsi "une situation irréversible"; après quoi, a-t-il dit, la collectivité francophone saura être assez dynamique pour maintenir l'acquis.

Mme Dupont ira en Cour suprême

Mme Claire Dupont, suivant les conseils de son avocat, Me Gaétan Robert, on appellera devant la Cour suprême du jugement que vient de rendre la Cour d'appel du Québec qui a statué que le règlement municipal 3926 était intra vires.

Le député a affirmé à ce sujet que son enquête lui a démontré qu'il n'y avait eu aucune irrégularité dans son comté, de l'avis même de la présidente de l'élection dans Laporte. Mme Bastienne Foucreault. Le seul incident signalé fut l'arrestation préventive de dix personnes à la suite d'une plainte adressée par l'adjoint de Mme Foucreault, M. Paul-Marcel Prévault.

Il n'est même dit prêt à témoigner devant la commission Cliche si jamais les commissaires décidaient d'éclaircir son rôle dans toute cette affaire. M. Déom a toutefois émis l'hypothèse que le mandat de la commission n'était pas assez vaste pour examiner les irrégularités qui auraient pu se produire dans les comtés lors de la dernière élection.

Et à moins que l'on ne fasse quelque chose pour répondre aux demandes légitimes des indigènes, le pays connaîtra des difficultés grandissantes. Le nombre des Indiens venus manifester à Ottawa était faible, mais il pourra augmenter considérablement si le gouvernement continue à manifester son manque d'intérêt.

STANFIELD

Et à moins que l'on ne fasse quelque chose pour répondre aux demandes légitimes des indigènes, le pays connaîtra des difficultés grandissantes. Le nombre des Indiens venus manifester à Ottawa était faible, mais il pourra augmenter considérablement si le gouvernement continue à manifester son manque d'intérêt.

Intervenant à son tour dans le débat, le leader parlementaire du NPD, M. Ed Broadbent, a déclaré que la promesse du gouvernement de diminuer les dépenses gouvernementales est "moralement et intellectuellement mauvaise".

Par exemple, les sommes d'argent que le gouvernement dépense pour la construction d'édifices publics pourraient être utilisées pour mieux loger 100,000 familles.

DÉCÈS

BERUBÉ Geneviève. A Montréal, le 1er octobre 1974 à l'âge de 46 ans, 10 mois, est décédée Mme Marcel Bérubé, née Geneviève Bertrand. Outre son époux, elle laisse dans le deuil quatre enfants: Maurice, Colette, Marc et Monique, ainsi que son frère Guy Bertrand et plusieurs parents et amis. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 octobre. Le convoi funéraire partira du Salon Alfred Dallaire Inc. No 438 rue Notre-Dame, Repentigny, à 9 heures 45, pour se rendre à l'église de la Purification où le service sera célébré à 10:00 heures. Et de là au cimetière de l'Est à Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleur, des dons à l'Institut de Microbiologie de Montréal seraient appréciés.

Une remise qui embarrasse l'Alliance de St-Léonard... La remise à une date indéterminée de l'audition d'une poursuite en dommages-intérêts intentées en 1970 par le conseiller municipal de Saint-Léonard, M. Jean DiZazzo, contre trois citoyens de cette municipalité, poussera le jeu démocratique au cours de la prochaine campagne électorale.

Un porte-parole du Parti d'alliance municipale de Saint-Léonard a commenté ainsi la décision du juge Frédéric T. Collins de reporter l'audition de cette cause qui devait être entendue les 8 et 9 octobre.

Et à moins que l'on ne fasse quelque chose pour répondre aux demandes légitimes des indigènes, le pays connaîtra des difficultés grandissantes. Le nombre des Indiens venus manifester à Ottawa était faible, mais il pourra augmenter considérablement si le gouvernement continue à manifester son manque d'intérêt.

Et à moins que l'on ne fasse quelque chose pour répondre aux demandes légitimes des indigènes, le pays connaîtra des difficultés grandissantes. Le nombre des Indiens venus manifester à Ottawa était faible, mais il pourra augmenter considérablement si le gouvernement continue à manifester son manque d'intérêt.

USURIERS

Suite de la page 3... Les Brunet et Cordeau, les témoins ont reconnu qu'ils avaient utilisé à quelques reprises des mots qui pouvaient fortement intimider certains clients notamment en leur laissant croire qu'ils avaient à faire avec une grosse organisation et qu'on pourrait leur payer une petite visite à domicile.

DÉCÈS

Noter s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche : 2 à 4:30 p.m.

HODDER Michel. Subitement samedi le 28 septembre 1974 est décédé Michel Hodder, fils de Walter Hodder et de Berthe Sénécal, frère de Jayne, Daniel, Louise. Le service est fixé mardi le 1er octobre, dans la plus stricte intimité.

DÉCÈS

SAUCIER FRANÇOISE... A Montréal, le 1er octobre 1974, est décédée Françoise Prince, épouse de feu le Dr Jean Saucier. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mme Charles Dumas (Hélène), Mme Robert Duguay (Marie), Pierre (époux de Mireille Décaré), le Dr Jean L. (époux de Elaine Bertrand), ses sœurs: Mme René Adam (Marie), Mme Perrault Casgrain (Lydie) ainsi que 15 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 octobre. Le convoi funéraire partira des Salons Alfred Dallaire Inc. et J. S. Vallée Ltée, 1111, Laurier ouest, Outremont, à 9:45 heures pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 10:00 heures. Et de là au cimetière de Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Québec retire la loi promise sur le prêt garanti à l'édition

par Jacques Thériault

Le projet de loi des prêts garantis à l'édition, qui devait être déposée à l'Assemblée nationale, serait remis en question à Québec, du moins dans sa première version, apprend LE DEVOIR de source digne de foi.

Cette loi, dont bénéficient les éditeurs ontariens depuis déjà trois ans, devait maintenant (et enfin!) permettre aux diverses maisons d'édition québécoises d'emprunter, dans des caisses populaires ou des banques à chartre, les sommes d'argent nécessaires à leur développement tout en profitant d'un taux d'intérêt préférentiel.

Autre avantage important, lié à cette loi des prêts garantis à l'édition: étant donné que banques ou caisses populaires ne reconnaissent pas la valeur de l'inventaire d'une maison d'édition et que le livre accuse à leurs yeux une valeur réelle de quelque vingt-cinq dollars la tonne, le gouvernement du Québec allait s'engager à endosser les emprunts des éditeurs dont il reconnaissait le sérieux et la qualité de la gestion administrative.

Fort attendue depuis plus d'un an, cette loi du prêt garanti à l'édition devait être déposée à l'Assemblée nationale l'été dernier, avant la fin de la session, mais on s'était par la suite ravisé en re-

portant son examen à l'automne. Le projet de loi est entièrement rédigé depuis plusieurs mois mais aucune action n'a encore été prise à ce jour. Le ministre des Affaires culturelles songe plutôt maintenant à une loi-cadre de l'édition.

Cette hésitation amène tout naturellement à redouter des retards considérables, quant à l'adoption et la mise en application de cette loi-cadre de l'édition. Depuis combien d'années, en ce sens, le milieu cinématographique attend-il le bénéficiaire de la loi-cadre qu'on lui destine? Les éditeurs québécois devront-ils patienter aussi longtemps?

Rejoint hier au téléphone, M. Clément Saint-Germain, directeur du service des lettres au ministère des Affaires culturelles, nous a confirmé que son gouvernement songeait, en effet, à l'application d'une loi-cadre de l'édition, mais il précise que les délais demeurent imprévisibles.

"Le ministre des Affaires culturelles a demandé que cette loi soit rédigée et prête dans les délais prévus, a-t-il dit. Tout ce que je peux dire, c'est que le ministre tient à présenter cette loi-cadre de l'édition et à la faire adopter. Je vous dis ce qu'il a déclaré, mais je ne peux pas vous dire quand elle sera soumise à l'As-

semblée nationale." Pour plusieurs éditeurs québécois, dont Formart qui se spécialise dans l'édition d'ouvrages didactiques sur les métiers d'art au Québec, cette remise en question de la loi des prêts garantis est pour le moins catastrophique.

Comme nous l'a expliqué le directeur de cette maison, M. René Derouin, "nous sommes actuellement complètement désarmés parce que nous comptons sur l'adoption de cette loi dès l'automne. Nous avions même reçu une lettre confirmant sa mise en application; on allait jusqu'à nous dire que Formart serait, sans crédit, le premier bénéficiaire de cette loi du prêt garanti."

Par suite de cette décision, Formart devra vraisemblablement se résigner à perdre toute crédibilité auprès d'un éditeur de New York qui s'engageait à placer près de \$500,000 de ses livres sur le marché, ce qui représente \$50,000 de redevances pour les artistes québécois impliqués dans l'édition des trente manuels de sa série "Initiation aux métiers d'art du Québec". La direction de Formart, dont la qualité du travail est reconnue internationalement, s'était engagée à fournir des versions anglaises de ses ouvrages à cette maison newyorkaise, à l'issue d'un congrès du "National Art Education", tenu à Chicago il y a six mois en présence de quelque 2.500 personnes concernées par les arts éducatifs.

"Nous sommes les seuls à oeuvrer en ce sens au Canada, explique René Derouin. Considérant que notre matériel était très professionnel, très personnalisé et qu'il apportait des artistes à l'élaboration de chaque manuel, on avait réussi à percer sur le marché américain. Et nous étions prêts: tout le matériel est traduit entièrement, mais non produit, et cette loi du prêt garanti devait nous permettre justement de le produire."

Précisant qu'il avait mis quatre mois à préparer un dossier volumineux sur la situation de Formart, à l'intention du ministre avec la collaboration d'un conseiller du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Derouin ajoute: "Pour une fois, le gouvernement du Québec semblait vouloir solutionner une fois pour toutes un problème fondamental et inhérent au monde de l'édition: on allait nous considérer comme une industrie quelconque qui a besoin d'aide. Et puis, cette loi aurait eu l'avantage de mettre fin à notre condition de queteux de subventions."

En remettant cette loi sur les tablettes, le ministre des Affaires culturelles freine également le processus de développement culturel et de diffusion de la culture québécoise à l'étranger, comme le note encore M. Derouin.

"Pour la première fois, je pense, on aurait réussi à placer un produit vraiment québécois sur le marché américain. C'est ça que j'appelle de la véritable diffusion culturelle. La vente de nos éditions à l'étranger aurait contribué à faire connaître nos artistes au chapitre des techniques qu'ils utilisent et qu'ils définissent dans le cadre de nos manuels didactiques. C'était la première étape à franchir. Par la suite, on aurait pu songer à étendre cette mise en marché au chapitre du produit lui-même, sur un plan industriel... On va encore manquer le bateau!"

Présentement, les douze actionnaires liés à Formart n'entrevoient aucune solution de rechange, mais on a demandé à tous les artistes impliqués au sein de cette maison d'édition de réinvestir toutes leurs redevances.

"Tous ceux que nous avons rejoints ont accepté. C'est la seule forme de financement que nous entrevoyons pour le moment. Mais, c'est minime... et alarmant!"

D'autant plus alarmant que le gouvernement ontarien avait adopté cette loi du prêt garanti, en 1971, pour enlever le début d'une "épidémie" de faillite chez les éditeurs, lesquels vendaient leurs fonds d'édition à des Américains. Faudra-t-il attendre que l'histoire se répète chez nous?



Le 1507, rue McGreggor (la maison J. Aldéric Raymond) est l'un des plus beaux vestiges de l'époque du "Mille Carré d'Or", où étaient concentrées autrefois les plus luxueuses propriétés de Montréal. Le ministère des Affaires culturelles songe actuellement à procéder à son classement à titre de maison historique.

(Photo LE DEVOIR par Alain Renaud)

Le Mille Carré sera protégé

Le ministère des Affaires culturelles a reconnu le caractère historique des édifices du "Mille Carré d'Or", et vient d'émettre un avis de classement de la maison Cheersfield située au 1517 de la rue McGreggor.

Cette mesure avait été demandée, au cours de l'été par un groupe de locataires habitant quatre édifices de la rue McGreggor "en danger de démolition". Après avoir recouru à des injonctions interdisant la démolition et porté leur cause devant la Régie des loyers, les locataires avaient demandé au ministère des Affaires culturelles de protéger ces maisons en les classant "biens culturels".

Il s'agissait des édifices situés aux numéros 1517, 1529, 1531 et 1533. Les locataires avaient fait valoir le caractère historique et la valeur architecturale de ces quatre maisons ainsi que de quelques autres propriétés voisines dont la maison J. Aldéric Raymond. Ces maisons faisaient partie autrefois du "Mille Carré d'Or", où étaient concentrées à la fin du dix-neuvième siècle tout ce que Montréal pouvait receler de propriétés luxueuses.

C'est en se prévalant de la Loi sur les biens culturels que le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Hardy, a signé, hier, un avis de classement de la maison située au 1507, acceptant ainsi la recommandation de la Commission des biens culturels.

Cet avis a pour effet d'interdire la démolition et la transformation sans permission du ministère de la maison classée ainsi que de tous les édifices situés dans un rayon de 500 pieds.

Le ministère des Affaires culturelles avait déjà procédé, au cours de l'été, au classement d'une autre maison, la maison Cormier, située sur l'avenue des Pins, et étudie présentement le classement de la maison J. Aldéric Raymond, de telle sorte que tout un secteur du "Mille Carré d'Or" sera dorénavant protégé de la démolition ou de la spéculation foncière.

Quant aux groupes de locataires à l'origine de la demande de classement, on discute présentement de l'achat des quatre maisons qu'ils habitent, afin de réaliser complètement l'effort de préservation entrepris.

le consommateur

Plus de congélateurs ni de pots à conserves

par Renée Rowan

Il est impossible actuellement, dans la région de Montréal, d'acheter un congélateur neuf, et cela pourra prendre des mois avant qu'on puisse en retrouver sur le marché.

L'expérience est frustrante pour qui s'était fait un potager cet été avec l'espoir de conserver les hausses constantes du coût des aliments en mettant à congeler légumes et fruits pour l'hiver prochain.

Des centaines de commandes pour congélateurs sont placées depuis des mois et, de semaine en semaine, les vendeurs se voient forcés de répondre aux clients, avec plus ou moins d'impatience dans la voix: "Non, il n'y a encore rien d'arrivé..."

Même les fabricants ne se risquent pas à faire des prévisions. "Cela pourra prendre un mois, trois mois, peut-être même un an avant que la situation retourne à la normale", nous dit un porte-parole de la maison Bélanger qui, à elle seule, a plus de 9.800 commandes en attente.

Pourquoi cette rareté? Cela est dû à différents facteurs dont une demande accrue, et aussi à des grèves qui ont provoqué un manque de pièces.

Jamais il n'y a eu une telle demande pour les congélateurs, affirme-t-on chez Bélanger où les ventes ont plus que doublé depuis un an. On ne pouvait pas, depuis plusieurs mois déjà, suffire à la demande, mais la situation s'est considérablement détériorée avec les grèves qui ont entraîné un manque de compresseurs importés des États-Unis.

Le prix des aliments monte en flèche, la mise en conserve des fruits et légumes peut être un élément de solution, soulignait cette semaine, dans un communiqué remis à la presse, le ministère de l'Agriculture du Québec qui met à la disposition des consomma-

teurs — bien tard dans la saison, disons-le — le "guide de mise en conserve des fruits et légumes" qu'on peut se procurer en écrivant au ministère, Service de l'information, 2200-A, Chemin Sainte-Foy, Québec, G1A 1F4.

Rédigé par l'agronome Paul Bertrand, cette brochure, essentiellement pratique, décrit en premier lieu les méthodes à employer et l'outillage nécessaire pour la stérilisation à l'eau bouillante ou à la vapeur sous pression.

Dans une seconde partie, elle explique la façon de mettre en conserve la plupart des fruits et légumes.

Mais encore faut-il pouvoir disposer des bocaux nécessaires! Or, des appels téléphoniques dans quelques grands magasins et plusieurs quincailleries nous ont permis de vérifier qu'il y avait, là aussi, pénurie. Il semble que les bocaux d'une pinte soient particulièrement difficiles à trouver.

Pourtant, si on s'en remet aux fabricants, Dominion Glass, entre autres, ceux-ci affirment avoir considérablement augmenté leur production de façon à faire face à la demande. Jamais on ne s'était attendu à une telle prolifération de potagers.

En annonçant, le printemps dernier, une augmentation de 30 à 40% de leurs produits pour cet automne, les conserveries ont ainsi poussé les consommateurs à cultiver eux-mêmes fruits et légumes.

Selon une étude faite à l'étendue du Canada, le nombre de ceux qui ont un potager a augmenté de 10% comparativement à l'an dernier, passant de 43 à 53%.

A cause d'un manque d'équipement, plusieurs aujourd'hui se retrouvent avec un surplus dont ils n'ont que faire et qui se perd.

Ce pauvre consommateur sort perdant de l'aventure.

Le traversier, service essentiel

HAUTERIVE (PC) — Les employés du service de traversiers entre Baie-Sainte-Catherine et Tadoussac pourraient perdre prochainement leur droit de grève.

C'est ce qui ressort d'une lettre que le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, vient d'adresser aux autorités municipales de Hauterive.

Dans cette lettre, le ministre annonce son intention de déposer bientôt un projet de loi qui déterminera qu'il s'agit-là d'un "service essentiel".

La traverse Baie-Sainte-Catherine-Tadoussac a été paralysée par une grève au mois d'août.

Durant trois semaines, automobilistes et camionneurs ont dû faire un détour de plus de 100 milles via Chicoutimi pour se rendre sur la Côte-Nord ou en revenir.

En fait il y a quelque 60.000 électeurs potentiels qui ne sont pas inscrits. Les énumérateurs ont visité 4.938 logements où les résidents ont refusé de s'inscrire, et 27.014 autres logements où les résidents étaient absents ou ont refusé d'ouvrir la porte aux énumérateurs municipaux.

M. Lemay rapporte que plusieurs énumérateurs lui ont signalé nombre de cas où les résidents d'un logement, bien que présents, n'ont pas daigné accueillir les énumérateurs.

Pour la première fois, l'énumération se faisait à Montréal sur une période de 14 jours. Les 6.508 énumérateurs, de dire M. Lemay, ont reçu une formation spéciale très sévère, et de fait un grand nombre de candidats à l'énumération ont été éliminés. Vouloir éviter les critiques, il déclare avoir voulu réaliser une énumération technique, et trouve maintenant les résultats très satisfaisants.

Le facteur temps est l'é-

Une liqueur ensorcelante

Cointreau nature a déguster lentement dans un verre ballon.

Cointreau sur glace
Cubes de glace
2 onces de Cointreau dans un petit verre sans pied.

Side car
1/4 de Cointreau
1/4 de cognac
1/2 de jus de citron
Shaker et glace
Servir frappé



Faites venir notre brochure "12 Bonnes Idées."
Cointreau, Suite 1400, 1 Westmount Square, Montréal 216, Québec.

Anjou QUÉBEC

La Boucherie Charcuterie française de Montréal
"Sa QUALITÉ fait sa RENOMMÉE"

Boeuf, Veau, Agneau Frais de l'Ouest Canadien
Volailles

* CHARCUTERIE FINE *

... Fabrication Maison Exclusive ...

CONSEILS CULINAIRES

LIVRAISON à domicile: 272-4065 - 272-4086
807 est, rue Laurier
Métro: Station Laurier

RECHERCHÉS

nos anciens employés d'été pour
Célébrer l'Action de Grâce, entre amis
11-14 octobre
Tous les anciens employés sont les bienvenus!

Faites vos réservations maintenant pour l'Action de Grâce et venez renouer connaissance avec vos compagnons de travail d'autrefois. Rencontrez-les à la réception du vendredi soir. Des activités sportives et des divertissements pour tous les goûts sont prévus. Tarif spécial pour les golfeurs.

Invités d'honneur: ex-gérants
Fred L. Abel, Lewis P. Beers,
Frank J. Irving, James J. Connolly.

Taux: \$35 par jour A.P. Enfants de moins de 12 ans: \$20.

Faites de la fin de semaine de l'Action de Grâce, un événement inoubliable pour votre famille.

Téléphonez ou écrivez

Manoir Richelieu

Monsieur John B. Dempsey II
Murray Bay
Pointe-au-Pic, Québec
Tél.: (418) 665-3701 Montréal: 849-3521

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

NOTRE RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Téléphonez ou écrivez à :
LE DEVOIR
211 St-Sacrement
Montréal - Tel. : 844-3361
Compétence :
Bernard Lutz

DAWSON COLLEGE CENTRE FOR CONTINUING EDUCATION (CONTEC)

Nous recherchons plusieurs
Professeurs de français
À temps partiel (6 heures par semaine)
Les candidats devront être spécialisés dans l'enseignement du français - langue seconde aux adultes et posséder une connaissance parfaite de la méthode "VOIX ET IMAGE DE FRANCE".
Seules seront considérées des candidatures de personnes ayant déjà acquis une ou plusieurs années d'expérience dans cette spécialité. Le salaire est de \$16.00 de l'heure. Les candidatures devront être soumises en téléphonant à
931-7548

Avis légaux - Avis publics

Voir autres Avis légaux, en page 9

L'HÔPITAL DE SCHEFFERVILLE est à la recherche d'un MÉDECIN

en médecine générale avec connaissances de l'anesthésie de préférence. Conditions avantageuses.
Prière de communiquer avec le
Dr. Ernest Boies, chirurgien,
Directeur des services professionnels,
418-585-2645.

INGÉNIEURS EN ESSAIS EXPÉRIMENTAUX

United Aircraft, première société d'étude et de construction de turbines à gaz au Canada, recherche des ingénieurs qualifiés désireux d'assumer de hautes responsabilités, pour réaliser des programmes de mise au point de turbines à gaz.
Les candidats doivent avoir un diplôme universitaire en génie, ou l'équivalent, et posséder au minimum deux ans d'expérience dans le domaine des turbines à gaz ou une industrie connexe.
Le curriculum vitae, qui seront examinés avec toute la discrétion voulue, devront être envoyés à :

Surveillant du bureau d'emploi



1000 Marie Victorin, Longueuil, Québec

ACHETEUR

Demandé pour l'hôtel Loews Le Concorde à Québec. Doit avoir de l'expérience dans les achats d'hôtel et être bilingue.
Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec M. Michael Hirsch à (418) 647-2222.



LA COMMISSION SCOLAIRE LAC TEMISCAMINGUE OFFRE D'EMPLOI

Sujet:
Conseiller pédagogique de l'enseignement à l'Enfance Inadaptée, élémentaire et secondaire.

- A) Sommaire de la fonction:**
- Superviser l'application et l'évaluation des programmes d'enseignement.
 - Participer à l'élaboration des politiques et à la programmation des activités de ce service.
 - Aviser le directeur des services de l'enseignement sur les besoins des élèves et sur les exigences des programmes dont il est responsable.
 - Assister le personnel de direction des écoles et animer le personnel affecté aux activités de ce service quant au contenu des programmes, aux méthodes et techniques d'enseignement, au matériel didactique et à l'évaluation de l'apprentissage.

- B) Qualités requises:**
- Posséder un brevet d'enseignement option enfance inadaptée, exigeant un minimum de 16 années de scolarité dont au moins l'équivalent d'une année de formation (30 crédits) en pédagogie et psychologie de l'enfance inadaptée.
 - Compter cinq (5) années d'expérience dans l'enseignement dont au moins trois (3) auprès d'enfants inadaptés.

- C) Traitement: (\$9,192 à \$17,116.)**
Selon l'application de la politique administrative du ministère de l'Éducation.

- D) Fin du concours:**
Tout candidat intéressé devra adresser son offre d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae, avant 16h00, le 25 octobre 1974, à:

La Commission Scolaire Lac Temiscamingue,
Service au personnel,
C.P. 700
VILLE-MARIE, Cité Temiscamingue, P.Q.
Tél.: 819-629-2472.

DIRECTEUR - TRADUCTION ET TERMINOLOGIE

Une importante entreprise recherche un bon administrateur (homme ou femme) possédant d'excellentes aptitudes à la communication et des qualités de chef pour diriger une équipe jeune, dynamique et grandissante de traducteurs professionnels.

- Seriez-vous cette personne exceptionnelle? Jugez-en vous-même:
- vous avez un diplôme universitaire en traduction, ou l'équivalent
- vous avez huit ans d'expérience de la traduction, dont quatre au moins à la direction du service
- vous avez une certaine expérience de l'administration, notamment de l'organisation, de la planification et des critères de rendement
- vous jouissez d'une excellente réputation auprès de vos collègues traducteurs
- vous avez un esprit créateur, de l'initiative, et une curiosité qui vous

pousse à toujours vouloir approfondir votre compréhension du milieu des affaires.
Notre client offre des régimes complets d'avantages sociaux, ainsi que des cours de formation en technologie et en administration.
La rémunération dépendra des qualifications du candidat choisi et intéressera ceux déjà au niveau de \$17,000 et plus.
Les postulants sont priés d'envoyer un résumé complet de leur formation, expérience, et évolution de leur traitement, dont la confidentialité sera respectée, dans une enveloppe portant l'inscription "Dossier no 622" et adressée à

Mineau,
Allard
et Associés
conseillers en administration

5 place ville marie, Montréal H3B 2G4
2 place québec, Québec G1R 2B6

partie intégrante de Price Waterhouse et Associés,
membre de l'association canadienne des conseillers en administration

LA COMMISSION SCOLAIRE OUTAOUAIS-HULL

(commission scolaire élémentaire)
demande un
**DIRECTEUR
DES SERVICES DU PERSONNEL**

Attributions:
Sous l'autorité du Directeur général, le Directeur des services du personnel planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives au recrutement et à la sélection du personnel, à son perfectionnement et à son évaluation de même qu'à l'application des conventions collectives et des ententes concernant les diverses catégories de personnel et, s'il y a lieu, à la négociation des contrats collectifs.
Il avise le Directeur général et assiste les autres Directeurs de services et les Directeurs d'écoles pour toute question de gestion du personnel.
Il évalue le personnel sous sa responsabilité.
Il accomplit toute autre tâche que lui confie le Directeur général.
Il fait partie de l'équipe de gestion des cadres supérieurs.

Exigences du ministère de l'Éducation du Québec

Qualifications:
— diplôme universitaire en relations industrielles ou en administration (option personnel) ou l'équivalent.

Expérience:
— huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) au niveau 2 ou l'équivalent
OU
— huit (8) années d'expérience dans un poste de cadre.

N.B. La scolarité pourra suppléer à l'expérience et vice versa, et le Comité de sélection prendra en considération toutes candidatures reçues.

Traitement:
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation. (\$13,395.00 à \$22,241.00).

Toute demande d'emploi et curriculum vitae doivent parvenir le ou avant le 9 octobre 1974 au:

Directeur général
Commission scolaire Outaouais-Hull
122, rue St-Laurent (C.P. 307)
Hull, P.Q. J8X 3Y1

Fonction publique Canada Public Service Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES
ÉCONOMISTES
Fredericton (N.-B.) Halifax (N.-E.) St. Jean (T.-N.)
TRAITEMENT JUSQU'À \$23,380

La Direction des prévisions et de l'analyse économique du ministère fédéral de la Main-d'œuvre et Immigration est à la recherche d'économistes qui peuvent effectuer des études, faire l'analyse et l'interprétation sur l'économie et le marché du travail afin de doter les régions sus-mentionnées d'un service globale et à point d'information et d'analyses.
Les personnes qui se présenteront à ces postes pourront être appelées par la Commission de la Fonction publique à en combler de semblables dans la région de l'Atlantique.

CONDITIONS DE CANDIDATURE:
Diplôme universitaire d'économie avec, de préférence, expérience et/ou formation dans des domaines tels que l'économie du travail, l'économie régionale, l'économie des ressources, et une bonne connaissance des méthodes d'application de théories et de techniques à des situations pratiques.

EXIGENCES LINGUISTIQUES:
La connaissance de l'anglais est essentielle pour certains postes; pour d'autres, l'anglais et le français sont essentiels. Dans le cas des postes désignés bilingues, les personnes unilingues peuvent aussi poser leur candidature. Ils doivent cependant indiquer par écrit, qu'ils sont disposés à entreprendre au frais de l'État, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois, et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

MODALITÉS D'INSCRIPTION:
Les demandes d'emploi (PSC 367-4110) - Rev. 1/74 disponibles dans les bureaux de poste, Centres de main-d'œuvre du Canada, et bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada (vous pouvez y annexer un curriculum vitae) doivent être envoyées au plus tard le 14 octobre 1974 au:

**GROUPE DES CADRES SOCIO-ÉCONOMIQUES
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA, ONTARIO K1A 0M7**

Prière de rappeler le numéro du concours: 74-430-57(10) dans toute correspondance.
Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 septembre 1974, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Musique Tremblay Touzin Libre faisant affaire sous la raison sociale de Institut Musical de Laval a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval le 26 jour de septembre 1974, sous le numéro 346880. Ce 30 jour de septembre, 1974.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE PAR CONTINENTAL SALVAGE COMPANY (QUEBEC) LTD.
PRENEZ AVIS que CONTINENTAL SALVAGE COMPANY (QUEBEC) LTD. demandera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives, la permission d'abandonner sa charte.
MONTREAL, le 30 septembre, 1974
MEYEROVITCH GILFOLDSTEIN
PROCEUREURS DE LA COMPAGNIE

Avis est par les présentes donné qu'un contrat valide le 23 août 1974, par les termes duquel les dettes présentes et futures de PIERRE MERCIER X-CANADA L.T.E.E. dues à THE MERCANTILE BANK OF CANADA, ont été cédées, transférées et ré-assignées à PIERRE MERCIER X-CANADA L.T.E.E., a été enregistré le 29 août 1974, au Bureau du Régistrateur pour la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2546037.
MONTREAL, le 19 septembre 1974
BRODIE & POLISUK, Avocats

Avis est par les présentes donné qu'un contrat valide le 23 août 1974, par les termes duquel toutes dettes présentes et futures appartenant à PIERRE MERCIER X-CANADA L.T.E.E. ont été vendues, assignées, et transférées à INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD., a été enregistré le 29 août 1974, au Bureau du Régistrateur pour la Division d'Enregistrement de Montréal, sous le numéro 2546038.
MONTREAL, le 19 septembre 1974
BRODIE & POLISUK, Avocats

Avis est par les présentes donné qu'un contrat valide le 23 août 1974, par les termes duquel toutes dettes présentes et futures appartenant à VILAB L.T.E.E. ont été vendues, assignées, et transférées à INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD., a été enregistré le 29 août 1974, au Bureau du Régistrateur pour la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2546039.
MONTREAL, le 19 septembre 1974
BRODIE & POLISUK, Avocats

Avis est par les présentes donné qu'un contrat valide le 23 août 1974, par les termes duquel toutes dettes présentes et futures appartenant à VILAB L.T.E.E. ont été vendues, assignées, et transférées à INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD., a été enregistré le 29 août 1974, au Bureau du Régistrateur pour la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2546040.
MONTREAL, le 19 septembre 1974
BRODIE & POLISUK, Avocats

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR PROVINCIALE
NO. 500-02-061760-72
DAME LOUISE GARON, résidente et domiciliée en la Cité et District de Montréal.
DEMANDE-REQUÊTE
-VS-
GUY ROUSSON, autres résident et domicilié en la Cité de Laval, district de Montréal, présentement de lieux inconnus.
DEFENDEUR
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur GUY ROUSSON est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.
MONTREAL, ce 1er octobre 1974
Me WILFRID LEFEBVRE, G.A.C.P.M.
Mes SEGUN & BEAUDOIN,
2486 est Jean-Talon
Montréal, P.Q.
PROCEUREURS DE LA DEMANDE-REQUÊTE

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
NO. 500-12-04502-744
DAME ANITA RICHER, (S/MARD)
Requérante,
-VS-
HENRI RICHER, Intimé.
PAR ORDRE DE LA COUR:
La partie défendresse en cette cause est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour à son intention.
MONTREAL, ce 30 septembre 1974.
ME W. LEFEBVRE
P.C.S.M.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
NO. (500)12-045-294-745
DAME SARAH FARHI, cuisinière, de la Cité de St-Hubert, District de Montréal, Province de Québec, résidente et domiciliée au 6660 rue Brunet.
Requérante,
-VS-
FORTUNETA AZARIA, mécanicien, d'adresse inconnue.
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, FORTUNETA AZARIA, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours, et prendre de plus avis qu'une copie de la requête, affidavit, certificat d'avocats et certificat d'enregistrement a été laissée à son intention au bureau de la Cour Supérieure de Montréal, cet ordre a été autorisé par Wilfrid Lefebvre, Régistrateur-adjoint, le 17 septembre 1974.
MONTREAL, 27 septembre 1974
Me HARRY BLANK, C.R.
Procureur du requérant
suite 300, 1255 rue Université,
Montréal, Québec, H3B 3B5

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
NO. (500)12-045-328-741
WAI SUN HUI (KWONG) cuisinière, des Cité et District de Montréal, Province de Québec, résidente et domiciliée au 1077 rue Clark.
Requérante
-VS-
LAU CHEE YICK, ménagère, d'adresse inconnue.
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, LAU CHEE YICK, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours, et prendre de plus avis qu'une copie de la requête, affidavit, certificat d'avocats et certificat d'enregistrement a été laissée au bureau de la Cour Supérieure de Montréal, cet ordre a été autorisé par Wilfrid Lefebvre, le 17ème jour de septembre 1974.
MONTREAL, 27 septembre 1974
Me HARRY BLANK, C.R.
Procureur du requérant
suite 300, 1255 rue Université,
Montréal, Québec H3B 3B5

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No. 500-12-044800-740
PIERRETTE BAZINET
Requérante
-VS-
REAL BENJAMIN
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, Real Benjamin, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal le 26 septembre 1974.
Me Serge Champagne

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 septembre 1974, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Musique Tremblay Touzin Libre faisant affaire sous la raison sociale de Institut Musical de Laval a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval le 26 jour de septembre 1974, sous le numéro 346880. Ce 30 jour de septembre, 1974.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE "LES ENTREPRISES NORMONT INC." une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies, s'adressera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.
MONTREAL, ce 1er octobre 1974
Me JEAN-HUBERT MARANDA
Procureur de la compagnie

Avis est par les présentes donné que MONTREAL SUBURBAN INVESTMENT CO. LTD. une corporation constituée en vertu de la loi des Compagnies de Québec, et ayant son siège social dans la Cité de Montréal, s'adressera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives de la Province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies de Québec.
DATE À MONTREAL, ce 1er jour de octobre, 1974
(SGD) D.D. GYRGY
Secrétaire

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que NESEL FAST FREIGHT INC. 2480 Laurence Avenue East - Unit 7, Scarborough, Ontario permis no. 22406-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec Droit additionnel. La requérante aura le droit d'utiliser des remorques conventionnelles sur chacune des clauses de son permis.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est. boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal.
GAETAN CHAMPAGNE
Procureur du requérant

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR PROVINCIALE
NO. 500-02-061760-72
DAME LOUISE GARON, résidente et domiciliée en la Cité et District de Montréal.
DEMANDE-REQUÊTE
-VS-
GUY ROUSSON, autres résident et domicilié en la Cité de Laval, district de Montréal, présentement de lieux inconnus.
DEFENDEUR
PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur GUY ROUSSON est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.
MONTREAL, ce 1er octobre 1974
Me WILFRID LEFEBVRE, G.A.C.P.M.
Mes SEGUN & BEAUDOIN,
2486 est Jean-Talon
Montréal, P.Q.
PROCEUREURS DE LA DEMANDE-REQUÊTE

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
NO. (500)12-045-294-745
DAME SARAH FARHI, cuisinière, de la Cité de St-Hubert, District de Montréal, Province de Québec, résidente et domiciliée au 6660 rue Brunet.
Requérante,
-VS-
FORTUNETA AZARIA, mécanicien, d'adresse inconnue.
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, FORTUNETA AZARIA, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours, et prendre de plus avis qu'une copie de la requête, affidavit, certificat d'avocats et certificat d'enregistrement a été laissée à son intention au bureau de la Cour Supérieure de Montréal, cet ordre a été autorisé par Wilfrid Lefebvre, Régistrateur-adjoint, le 17 septembre 1974.
MONTREAL, 27 septembre 1974
Me HARRY BLANK, C.R.
Procureur du requérant
suite 300, 1255 rue Université,
Montréal, Québec, H3B 3B5

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No. 500-12-044800-740
PIERRETTE BAZINET
Requérante
-VS-
REAL BENJAMIN
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, Real Benjamin, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal le 26 septembre 1974.
Me Serge Champagne

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No. 500-12-044800-740
PIERRETTE BAZINET
Requérante
-VS-
REAL BENJAMIN
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, Real Benjamin, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal le 26 septembre 1974.
Me Serge Champagne

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No. 500-12-044800-740
PIERRETTE BAZINET
Requérante
-VS-
REAL BENJAMIN
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, Real Benjamin, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal le 26 septembre 1974.
Me Serge Champagne

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No. 500-12-044800-740
PIERRETTE BAZINET
Requérante
-VS-
REAL BENJAMIN
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, Real Benjamin, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal le 26 septembre 1974.
Me Serge Champagne

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No. 500-12-044800-740
PIERRETTE BAZINET
Requérante
-VS-
REAL BENJAMIN
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, Real Benjamin, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal le 26 septembre 1974.
Me Serge Champagne

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No. 500-12-044800-740
PIERRETTE BAZINET
Requérante
-VS-
REAL BENJAMIN
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, Real Benjamin, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal le 26 septembre 1974.
Me Serge Champagne

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No. 500-12-044800-740
PIERRETTE BAZINET
Requérante
-VS-
REAL BENJAMIN
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, Real Benjamin, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal le 26 septembre 1974.
Me Serge Champagne

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No. 500-12-044800-740
PIERRETTE BAZINET
Requérante
-VS-
REAL BENJAMIN
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, Real Benjamin, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal le 26 septembre 1974.
Me Serge Champagne

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No. 500-12-044800-740
PIERRETTE BAZINET
Requérante
-VS-
REAL BENJAMIN
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, Real Benjamin, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal le 26 septembre 1974.
Me Serge Champagne

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
No. 500-12-044800-740
PIERRETTE BAZINET
Requérante
-VS-
REAL BENJAMIN
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, Real Benjamin, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal le 26 septembre 1974.
Me Serge Champagne

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

BEDEFORD IMPORTERS INC.
AVIS est par les présentes donné que la compagnie BEDEFORD IMPORTERS INC., corps politique incorporé suivant la Loi des Compagnies de Québec et ayant son siège social dans la Ville de Montréal, s'adressera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives de la Province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte suivant les dispositions de la Loi des Compagnies.
DATE À MONTREAL, ce 28 août, 1974
MRE EMMANUEL COOKE, O.C.
PROCEUREUR

AVIS est par les présentes donné que THE LAMZBRO CORPORATION, une corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec, et ayant son siège social dans la Cité et District de Montréal, s'adressera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives de la Province de Québec, pour obtenir l'abandon de sa Charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies et Coopératives de la Province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies de Québec.
DATE À MONTREAL, le 23 août, 1974.
W.M. Reid
Président

Brad's Transport Limité
La requérante demande à la Commission des Transports d'ajuster la clause suivante à son permis:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - unités isothermes.
Des fontières Québec/Nouveau Brunswick (port d'entrée Ste-Rose du Degelis) à Grand-Mère, Victoriaville et Sherbrooke pour le transport d'aliments frais et traités originaire de la Ville de Prince-Édouard, nécessitant des unités isothermes pour le compte des expéditeurs suivants:
Fraser Valley Frosted Foods Ltd., C.N. McLean Ltd.,
P.E.I. Vegetable growers cooperative.
Toute personne désireux s'opposer à cette demande, peut le faire dans les 4 jours suivant la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des transports 505 Sherbrooke E. Montréal.

COUR SUPERIEURE DIVISION DES FAILLITES PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
NO. 11 021890 73
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: DENNING FREIGHT LTD. une corporation légalement constituée et ayant son siège social dans le district et ville de Montréal, Débitur, et HARRY BUCK, comptable appartenant à la Ville de la Cité St. Luc, District de Montréal, dans sa qualité de Syndic du Débitur, Requérant; contre ALLWORLD SHIPPING LTD., corporation légalement constituée et ayant son siège social dans la ville de Vancouver, Colombie Britannique, Pranzé, qui est le Requêteur présentera une Requête en Recouvrement de Paiement Préférentiel devant la division de faillite de cette honorable cour le 11 Novembre 1974 à 9:30 a.m., chambre 1.138, Palais de Justice, 10 rue Craig Est, Montréal, aussi que le conseil pourra être entendu. Veuillez agir en conséquence. Une copie de ladite requête a été laissée à votre intention au bureau de la Cour, Montréal, ce 25ème jour de Septembre. Mmes. DUBREK & FRED, 1255 Carré Phillips, Chambre 605, Montréal. Procureurs du Requérant.

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
Demande de permis spécial
Avis est donné que Can-Am Marine Transit Ltd., permis 22772-V s'adressera à la Commission des Transports pour obtenir un permis spécial autorisant les services suivants:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
De Pointe-Claire à destination des Etats-Unis tel qu'autorisé, pour le remorquage de remorques (trailers) appartenant à Performance Sailcraft Inc. et transportés par bateaux à voile, pour le compte de Performance Sailcraft Inc., et retour avec la marchandise endommagée.
Transport restreint - longue distance - route restreinte -
De Pointe-Claire à destination de l'Ontario tel qu'autorisé, pour le remorquage de remorques (trailers) appartenant à Performance Sailcraft Inc. et transportés par bateaux à voile, pour le compte de Performance Sailcraft Inc., et retour avec la marchandise endommagée.
Toute personne intéressée qui désire s'opposer, doit produire son opposition à la Commission des Transports du Québec, dans les 4 jours de la première publication du présent avis.
Me PIERRE SAINT-PIERRE
Procureur du requérant

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
Demande de permis spécial
Avis est donné que Can-Am Marine Transit Ltd., permis 22772-V s'adressera à la Commission des Transports pour obtenir un permis spécial autorisant les services suivants:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
De Pointe-Claire à destination des Etats-Unis tel qu'autorisé, pour le remorquage de remorques (trailers) appartenant à Performance Sailcraft Inc. et transportés par bateaux à voile, pour le compte de Performance Sailcraft Inc., et retour avec la

Avis légaux - Avis publics

Voir autres Avis légaux, en page 8

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE Division des faillites NO. 11-01090-73 DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE DENNING FREIGHT LTD., une corporation légalement constituée et ayant son siège social dans le district et ville de Montréal, Débitrice; et HARRY BICK, comptable agréé et Syndic de la Ville de Côte St. Luc, District de Montréal, dans sa qualité comme Syndic du Débitrice, Requêteur; contre VICTOR DENNING du district et ville de Montréal, ERHARD BOCHNIS, du district et ville de Montréal, et Fraïdel ZANDER, de l'Etat de Floride, Etats-Unis, Intimés. Prenez avis que le requérant présentera une requête en Recouvrement de Paiement illégal, devant la division de faillite de cette honorable cour le 11 novembre à 9.30 a.m., chambre 1138, Palais de Justice, 10 Craig St. Montréal ou assisté par le conseil pour être entendu. Veuillez agir en conséquence. Une copie de ladite requête a été laissée à votre intention au bureau de la cour. Montréal, ce 25ème jour de septembre. Mes DRUKER & FREED, 1255 Carré Phillips, Chambre 605, Montréal. Procureurs du Requêteur.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE NO. 500-05-012448-740 ST-ARNAUD & BERGHEVIN LIMITEE, Corporation légalement constituée en vertu de nos Lois, autrfois ayant son siège social et principale place d'affaires au 410 de la rue St-Nicolas, Chambre 100, en la Cité et le District de Montréal. Demanderesse vs MAC LEOD — DUNCAN INC., Corporation légalement constituée en vertu de nos Lois, autrfois ayant son siège social et principale place d'affaires au 55 de la rue Cartier, étage C, Place Bonaventure en la Cité et le District de Montréal, présentement sans siège social ou place d'affaires dans la Province de Québec. Défenderesse ORDONNANCE Il est enjoint à MAC LEOD — DUNCAN INC., à la déclaration de laquelle une copie du bref et de la déclaration ont été laissées au Greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours. MONTREAL DE 17 SEPTEMBRE 1974 RAPPORT WHELAN BESSNER GOTTLIB AGARD & FELDMAN COPIE CONFORME RAPPAPORT, WHELAN, BESSNER, GOTTLIB, AGARD & FELDMAN Procureurs de la demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) NO. 500-12-045714-742 DAME BEATRICE LEBOEUF. Requêteur vs JEAN-CLAUDE NEVEU Intimé PAR ORDRE DE LA COUR L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au greffe des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce. MONTREAL, le 1er octobre 1974. J. Perron Régistrare

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE NO. 500-05-011,240-742 CITY LOAN & FINANCE CORP. un corps politique et incorporé, légalement incorporé selon la Loi et ayant son siège social et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, au 24 avenue Mont-Royal ouest, chambre 300. Demanderesse -contre- ARMAND GAGNON, autrfois domicilié et résidant au 2565 avenue Davidson, dans les Cité et District de Montréal, et présentement d'adresse inconnue. Défendeur -et- ME FRANCOIS GROULX, en sa qualité de Registraire pour la Division d'Enregistrement de Montcalm, 28, rue Albert, Ste-Julienne. IL EST ENJOINT au défendeur à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration ont été laissées au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours. Montréal, le 30 septembre 1974. SELIM NAGUIB P.A.C.S.M. Mes Mendelson, Selick, Gross & Pinsky, Avocats, 630 Boul. Dorchester Ouest, Suite 2600, Montréal, P.Q. — 861-1551. Avocat de la demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) GREFFE DES DIVORCES NO. 500-12-045-512-740 ST-LAURENT DUBE, résidant dans la province de Québec et présentement domicilié au 400 Montée Saint-François, Cité de Laval, District de Montréal. Requêteur -contre- MARIE-CLAIRE McNICOLL, épouse commune en biens de St-Laurent Dubé, de lieux inconnus. Intimé PAR ORDRE DE LA COUR L'intimée MARIE-CLAIRE McNICOLL est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous. MONTREAL, ce 26 septembre, 1974 WILFRID LEFEBVRE REGISTRAIRE ADJ. Me Jean Charbonneau, Avocat 15 Boul. Levesque Pont-Viau, tel: 667-4510

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) NO. 500-12-045341-744 DAME SHIRLEY ANN WEST, ménagère, épouse séparée en biens de John Henry Brazier, de la Cité de Rosemount, District de Montréal, et en cela résidant au 6640 30ème avenue. Requêteur -contre- JOHN HENRY BRAZIER, autrfois de 42 Lake Front Road, Dartmouth, Nova Scotia et présentement de lieux inconnus. Intimé PAR ORDRE DE LA COUR L'intimé JOHN HENRY BRAZIER, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous. MONTREAL, le 27 septembre 1974 LAZARE & ALTSCHULER 59 rue St-Jacques, Chambre 300, Montréal H2Y 1K9 Avocats de la requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR PROVINCIALE NO. 02-025838-744 500 CERRARD SOCIÉTÉ CONSTRUCTION L.T.E.E., corps politique légalement incorporé, ayant son siège social au 85 rue Ste-Hélène, St-Lambert, district de Montréal. DEMANDERESSE -VS- DIDIER LEONHART L.T.E.E., corps politique légalement incorporé autrfois ayant son siège social au 694 ouest Boul. Jacques-Cartier, Longueuil, district de Montréal, présentement de lieux inconnus. -et- DR. MARKUS BOSSHARD, autrfois ayant sa principale place d'affaires au 145 de Navarre, #308, St-Lambert district de Montréal, présentement de lieux inconnus. DEFENDEURS -ET- LE REGISTRAIRE DE LA DIVISION DE CHAMBLY MIS-EN-CAUSE PAR ORDRE DE LA COUR: Les défendeurs DIDIER LEONHART L.T.E.E. et DR. MARKUS BOSSHARD, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à leur intention. MONTREAL, ce 1er octobre 1974 JEAN-MARC JOLLY, G.A.C.P.M. Me WILFRID LEFEBVRE, Régistrare-adjoint Mes O'BRIEN HALL SAUNDERS & ASS., a/s Me Robert F. Guay 2100 Place du Canada Montréal, P.Q. PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) GREFFE DES DIVORCES DIVISION DE MONTREAL NO. 500-12-045671-744 DIVORCE JOSEPH KOSINSKY, résidant et domicilié en les Cité et District de Montréal. REQUERANT -VS- INGRID HELGA SCHNEIDER, présentement de lieux inconnus. INTIMEE PAR ORDRE DE LA COUR: L'intimée INGRID HELGA SCHNEIDER est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteur procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous. MONTREAL, ce 1er octobre 1974 Me JEAN-MARC LEVAC, 180 DeMartigny, St-Jérôme, P.Q. PROCUREUR DU REQUERANT

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL DIVISION DES DIVORCES COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) NO. 500-12-045626-748 DAME THERESE QUINET-HEBERT, ménagère, résidant et domiciliée au 3457 Laval, dans les Cité et District de Montréal. Requêteur -VS- ANDRE HEBERT, mari de ladite Thérèse Ouimet, présentement de lieux inconnus. Intimé PAR ORDRE DE LA COUR L'intimé (e), ANDRE HEBERT est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces du district de Montréal, à son intention. PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante (e) procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous. MONTREAL, le 25 septembre 1974. SELIM NAGUIB REGISTRAIRE ADJOINT LABELLE CHARBONNEAU & VILLEMURE 4935 est rue Beaubien Suite 103 Montréal, Québec H1T 1V1

Ian Sinclair

La croissance du CP sera maintenue

par Timothy Pritchard

TORONTO (FTNS) — Le président du Conseil d'administration du Canadien Pacifique, M. Ian Sinclair, n'endosse nullement les vues pessimistes de nombre d'économistes qui voient l'avenir sous des cieux de "dépression économique". Aussi décrit-il un avenir lumineux pour sa société. Au cours d'une rencontre hier avec les analystes financiers de Toronto, M. Sinclair s'est dit d'avis que la structure industrielle du Canadien Pacifique devait donner des résultats intéressants dans un futur immédiat. M. Sinclair se montre particulièrement discret dans ses rencontres avec la presse: il aime mieux s'adresser aux employés de la compagnie et aux actionnaires qu'à tout autre groupe. Hier, deux raisons au moins l'ont poussé à se présenter devant la prestigieuse Société torontoise d'analyse financière. La première, c'est que les titres du CP ont atteint un creux record sur le marché du TSE,

creux qui remonte aux pires années de 1970. Même si le marché souffre d'anémie, M. Sinclair ne prise pas du tout le niveau actuel des titres de la compagnie (\$11.50): "Un bon nombre de gens ne semblent pas comprendre le rôle du Canadien Pacifique dans ce pays." La seconde, c'est que les titres de la Société d'investissement du Canadien Pacifique comprennent une série de "warrants" qui se traînent le ventre sur le marché et qui pourraient venir à échéance sans que personne ne pense les convertir en actions ordinaires. M. Sinclair a demandé aux experts du parquet d'exercer des pressions auprès de leurs clients afin que les investisseurs exercent leur droit de conversion. "Tout dirigeant d'entreprise devient soucieux lorsqu'il constate que les titres de sa société se vendent ridiculement bas sur le marché boursier, de dire M. Sinclair. Selon lui, les analystes professionnels ne mettent pas

assez d'emphasis sur le "haut degré de qualité" des titres d'une compagnie comme le CP et des revenus afférents à ces mêmes titres. Comme tout le monde le sait, le "Canadien Pacifique est beaucoup plus qu'une compagnie de transport". Cette année, toujours selon M. Sinclair, les bénéfices originant de l'exploitation des richesses naturelles (par le biais de la filiale CPI) surnageront les bénéfices provenant du secteur transport. L'an dernier, les bénéfices de CP-rail, de CP-camion, de CP-air et de CP-mer se sont chiffrés à 49% des bénéfices totaux: \$122 millions. Le secteur des richesses naturelles (produits forestiers, minéraux et hydrocarbures) contribuait pour 40% du total. Cette année, M. Sinclair se dit confiant de voir le Canadien Pacifique enregistrer des bénéfices de \$170 millions même si seulement 45% de ce montant prend sa source dans le secteur

du transport. Le secteur des richesses naturelles s'entraîne 47% des bénéfices. En 1975, M. Sinclair espère une marge bénéficiaire de \$200 millions. Si les rendements de la filiale transport laissent voir un glissement vers le bas depuis un certain temps, c'est, d'expliquer M. Sinclair, que le gouvernement fédéral a imposé un gel des tarifs sur le transport des marchandises au pays. "La fin de politique devrait nous permettre de récupérer graduellement notre marge bénéficiaire", de dire le président de CP. M. Sinclair ne voit pas pourquoi Ottawa jetterait au rebut la Loi nationale en matière de transport dont l'articulation repose sur une juste concurrence régionale. "Je ne crois pas qu'elle a subi un test honnête... et je crois encore moins qu'elle se révèle un échec". Il récuse le concept de "taux équitables" avancé par certains pour contenter l'Ouest du pays. "Il n'existe rien de tel qu'un



Le président du Canadien Pacifique.

taux équitables, comme il n'existe rien de tel comme une "taxe équitale". Rien n'est équitale pour celui qui doit régler la note". "La structure des prix dans une économie de marché révèle toujours des distorsions qui prennent l'allure d'une discrimination. Cela est vrai dans le transport comme dans beaucoup d'autres secteurs. Nous devons nous assurer de pouvoir éliminer une injuste discrimination lorsqu'elle apparaît", de conclure M. Sinclair. (Financial Times News Service)

Ottawa veut sa part de pétro-dollars

par Michel Guénard

Les pétro-dollars mènent décidément la danse. En moins de quatre ans les entrées en devises des trésoreries de Téhéran, Tripoli et Alger ont fait un saut de 1,380%, soit de 6 à 83 milliards de dollars. Cette manne financière suscite bien sûr la convoitise des nations industrielles... et le Canada entend lui-aussi glaner sa part du festin. Hier, le sous-ministre adjoint au ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Claude Charland, convoitait quelque 350 hommes d'affaires canadiens à un important colloque portant sur les débouchés commerciaux au Moyen-Orient. A peu de distance de l'hôtel Bonaventure, la Chambre de commerce belgo-luxembourgeoise recevait pour sa part le banquier Jérôme Glorieux, directeur de la Société libano-européenne de banque, en poste à Beyrouth depuis cinq ans. Des propos tenus par les deux hommes, il ressort que le temps presse et qu'il va falloir jouer des coudes à l'intérieur du concert des nations industrialisées si l'on espère éponger les précieux dollars du monde arabe.

Cette diversification géographique de nos marchés extérieurs s'accompagne donc d'une ouverture de l'éventail sectoriel de nos produits: "Le Canada entend porter une attention toute particulière à l'immense bassin de consommation du Sud-Est asiatique", de dire M. Charland. Ceci n'empêchera pas le gouvernement fédéral de parraîner une mission commerciale à la mi-octobre, mission qui doit sillonner le Brésil avec

point de chute à Rio de Janeiro, Brasilia et Sao Paulo. De son côté M. Jérôme Glorieux a peu parlé de biens d'équipement d'accords commerciaux pour concentrer son attention sur les réseaux financiers du Moyen-Orient et l'itinéraire emprunté par le flot des pétro-dollars. Devant les banquiers montréalais présents au déjeuner de la Chambre belgo-luxembourgeoise, le financier belge a mis en garde son auditoire contre une vision par trop uniforme des pays arabes. A cause même de la diversité tant géographique que démographique des pays arabes, certains font face à des excédents monétaires intulés (c'est le cas de la Libye, du Koweït et de l'Arabie Saoudite dont les entrées de devises surnageront les sorties de quelque \$49 milliards à la fin de l'année) alors que d'au-

tres doivent consacrer d'importantes sommes d'argent au développement économique-social du pays. "Le problème, de commenter le banquier belge, consiste à trouver les intermédiaires financiers aptes à recycler ces pétro-dollars flottants ans un monde économique où l'érosion inflationniste a créé un immense vacuum pour les offreurs de capitaux à long terme". Malgré le fait que nombre de pays arabes se jettent sur des titres à court terme, M. Glorieux a cité en exemple la trésorerie de Ryad qui vient de placer \$12 milliards en bons gouvernementaux (américains et français) et droits de tirage spéciaux. Selon l'expert financier, il y a tout lieu d'espérer un accord international avec les pays-membres de l'OPEP en vue de stabiliser à moyen terme le prix du pétrole.

Le financier a expliqué le dynamisme de Beyrouth par le fait que la devise libanaise est couverte à 85% par l'or de la banque centrale et que le gouvernement avait épongé entièrement la dette nationale. "Cependant, devait admettre en privé le banquier, les 74 institutions bancaires ayant pignon sur rue à Beyrouth manipulent peu de pétro-dollars". Le coefficient de liquidité imposé aux banques libanaises rend celles-ci moins concurrentielles que les institutions européennes. Aussi est-ce toujours Londres qui dirige la circulation monétaire des pays du Moyen-Orient. Le réseau bancaire de Beyrouth sert d'antenne et tente d'éponger, par voie de titres obligataires, une partie des redevances pétrolières afin de devenir lui aussi une gare de triage pour les pays de la frange méditerranéenne dépouillés en or noir.



Les Grands Films ce soir à 19h30

Les Riches Familles avec Rosalind Russel, Sandra Dee et Brian Aherne

Une vieille dame riche provoque l'indignation de ses héritiers lorsqu'elle décide de jour de sa fortune à sa guise. En compagnie de sa petite-fille, elle livrera un dur combat à ses enfants cupides.

Un film comique et émouvant à la fois. La convoitise d'héritiers avides se heurte à la joie de vivre de l'héroïne, que Rosalind Russel incarne avec grand talent.

Angélique et le Sultan

L'Amour

La mort sonne toujours deux fois

La Bataille d'Angleterre



Un délicieux parfum d'aventure imprègne ce film où l'indomptable Angélique se retrouve dans le harem d'un Sultan. Avec Michèle Mercier, Robert Hossein et Jean-Claude Pascal. A Cinéma, vendredi à minuit

Tout va bien dans le jeune ménage jusqu'à la naissance du bébé. Une comédie savoureuse interprétée par Martine Brochard, José-Marie Flotats et Charles Aznavour. A Ciné-nuit, vendredi à 1h30

L'assassinat d'une jeune femme provoque une furieuse chasse à l'homme où tous les coups sont permis. Avec Dean Reed, Fabio Testi et Ini Assman. A Cinéma, samedi à 23h00

La reconstitution fidèle d'un épisode capital de la dernière guerre mondiale. Le journal intime d'un peuple qui, le premier, a résisté à l'offensive aérienne allemande. A Ciné-club, dimanche à 23h30

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES: 1CD691-02-001 DATE DE FERMETURE: pour 15h 30 HEURE DE MONTREAL Jeudi, le 24 octobre 1974. AMENAGEMENT LG-2 Rivière La Grande Concession commerciale Salon de coiffure pour homme à LG-2

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans un document qui est disponible pour examen et peut être obtenu sur paiement d'une somme NON REMBOURSABLE de \$25, pour chaque exemplaire complet, payable par chèque visé ou mandat à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James, de lundi au vendredi inclusivement, de 8h 30 à 16h 30, en s'adressant au: Direction de l'Approvisionnement SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES 800 est, boul. de Maisonneuve, 19e étage, Montréal, Qué. H2L 4M8 Canada Un dépôt de soumission au montant de mille dollars (\$1000.00) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans les régions du Nord-Ouest ou du Saguenay — Lac St-Jean, de la province de Québec et/ou qui pourront faire la preuve qu'ils sont résidents de ces régions depuis au moins un an et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner. La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues. Le directeur de l'Approvisionnement A. ROUSSEAU

On trouvera en pages 16 et 17 d'autres informations financières et économiques ainsi que les tableaux boursiers.

A la télévision de Radio-Canada

Advertisement for the \$50,000.00 PROGRAMME ACCÉLÉRÉ DE LOGEMENTS LOCALIFS. Includes details about the program, application process, and contact information for Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.

Perspectives italiennes

Pour tirer le pays de l'impasse, un dialogue dont les partenaires rejettent tout compromis

ROME (par François Bernard Casteran, de l'AFP) — Avec un taux d'inflation qui a dépassé 21 pour cent au mois d'août, l'Italie s'apprête à traverser une période difficile dont nul ne peut aujourd'hui prévoir la durée.

Touche au même titre que la plupart des pays occidentaux par un déséquilibre économique dû, pour l'essentiel, au renchérissement du prix du pétrole, l'Italie doit en outre faire face à

de graves difficultés internes qu'il faut rechercher avant tout dans les structures mal adaptées du pays. Les premiers signes de la récession sont déjà apparus: plusieurs entreprises d'électroménager ont licencié du personnel, l'industrie automobile se porte mal (chez Fiat et Alfa Romeo, les ventes ont baissé de près de 40 pour cent cette année), le bâtiment et l'industrie textile donnent des signes de

faiblesse. Même l'IRI, l'Institut de reconstruction industrielle, dont la solidité semblait ne faire aucun doute, avoue son incapacité à faire face à la situation avec un déficit qui risque de dépasser à la fin de l'année 130 milliards de lires. La production industrielle s'essouffle: l'indice qui était de 20,9 en janvier est tombé à 3,8 en juillet et il ne faut pas s'attendre à une reprise spectaculaire dans les prochains mois.

Quant au taux d'accroissement du revenu national, il ne sera que de 3,5 pour cent pour l'année 1974. L'agriculture affronte elle aussi des problèmes aigus: les paysans se plaignent de leur sous-équipement technique et de l'augmentation importante des coûts de production (en raison notamment du bond des prix des fertilisants et du carburant). Dans ce tableau noir de l'éco-

"NOUS NE POUVONS ATTENDRE DEUX MOIS POUR PUBLIER CE CI."

nomie italienne, l'administration doit supporter les critiques les plus violentes. Ce secteur "parasitaire" absorbe des milliards de lires dans des dépenses de fonctionnement improductives, entend-on répéter dans les milieux de l'opposition et même dans ceux proches du gouvernement. L'exemple le plus souvent cité, parce que le plus spectaculaire, est celui du parc automobile de l'administration: 40.000 voitures qui, selon certains, coûtent à l'Etat l'équivalent de ce que les automobilistes italiens payent en surtaxes (en plus de la vignette) sur leurs véhicules.

Sur le plan des échanges avec l'étranger, on ne note aucun signe d'amélioration. La balance commerciale a accusé depuis le début de l'année un déficit de 4.800 milliards de lires (6 milliards de dollars) déficit qui dépassera vraisemblablement les 7.000 milliards de lires à la fin de l'année. Du côté de la balance des paiements, les chiffres n'incitent guère non plus à l'optimisme: au mois de juin, le rapport dettes-crédites a fait apparaître un déficit de 375 milliards de lires contre un solde également négatif de 99 milliards au mois de juin de l'année dernière.

Pour tenter de rétablir l'équilibre, le gouvernement italien a eu recours à la "caisse communautaire": un prêt d'un milliard neuf cents millions de dollars en mars dernier dont l'échéance a été prorogée du 18 septembre au 18 décembre de cette année. Plus récemment, à Bellagio, à l'issue de la rencontre entre M. Mariano Rumor, président du conseil italien, et le chancelier fédéral Helmut Schmidt, la Bundesbank a accepté de prêter à la Banque d'Italie la somme de deux milliards de dollars garantis par les réserves d'or italiennes.

A cela, il faut ajouter un prêt de 4 milliards de dollars (non utilisé) accordé à l'Italie en mars dernier par les Etats-Unis, le Canada, la Suisse et l'Allemagne fédérale. Enfin, le retour de la lire dans le "serpent" européen, n'est pas envisagé dans l'immédiat: il impliquerait que la lire soit réévaluée de 23 pour cent, ce qui, dans les circonstances actuelles, paraît pratiquement impossible.

Secourue par ses partenaires de la Communauté, conscients que des inégalités trop marquées entre les pays membres risqueraient de compromettre la construction de l'édifice européen, l'Italie a pu s'accorder un court répit. Mais, désormais, elle ne peut plus se permettre de trop "tirer sur la corde" sans risquer de freiner considérablement la marche des autres partenaires qui, exception faite de l'Allemagne, sont également menacés par la récession. Sur le plan intérieur, l'Italie doit donc tenter de remettre son économie au niveau européen, ce qui implique en fait une remise en cause de son "modèle de développement". Reste à savoir si le gouvernement aura la force ou le courage de remettre en question ce qu'il tente de construire depuis vingt ans. Lors de la cérémonie de clôture de la foire du Levant à Bari, M. Emilio Colombo, ministre du Trésor, a déclaré que "les perspectives ne sont pas aussi dramatiques qu'on pouvait le craindre" et a invité les forces sociales à prendre leurs responsabilités dans la lutte contre l'inflation. Les syndicats sont prêts au dialogue mais sans concessions.

Le salut américain à court terme par la conservation de l'énergie?

WASHINGTON (AFP) — L'administration américaine est parvenue à la conclusion au cours des dernières semaines que les mesures de conservation de l'énergie étaient à court terme le plus sûr moyen d'éviter une crise et de payer une note exorbitante pour le pétrole importé. De telles mesures vont s'avérer d'autant plus appropriées après la décision du Venezuela et de Koweït d'accroître les taxes imposées sur le pétrole produit dans leurs pays. Sur la demande du président Ford, l'administration étudie maintenant toute une série de mesures susceptibles de pénaliser un emploi excessif d'énergie, et notamment une augmentation de la taxe fédérale sur l'essence de 10 à 30 cents par gallon, alors que cette taxe est

actuellement de 4 cents. Mais bien que cette augmentation soit considérée comme le moyen le plus efficace pour amputer les revenus et freiner la consommation, son adoption par le Congrès semble difficile à obtenir.

L'agence fédérale de l'énergie étudie également divers moyens destinés à décourager l'utilisation de voitures particulières dans les villes, la modification des règles fédérales sur l'éclairage, un programme qui obligerait l'industrie à réduire sa consommation, ainsi que des abattements d'impôts pour les particuliers qui entreprendraient de mieux isoler thermiquement leurs maisons.

L'administration estime qu'il serait ainsi possible d'économiser

de un à deux millions de barils de pétrole par jour selon le choix qui serait fait entre ces diverses possibilités.

Les Etats-Unis consomment actuellement environ 17 millions de barils par jour, dont six millions sont importés (soit légèrement moins qu'il y a un an).

Les augmentations des taxes sur la production de pétrole annoncées depuis le début de cette semaine par le Venezuela et Koweït ne font ainsi que souligner l'intérêt pour les Etats-Unis de réduire leur consommation et leurs importations.

Les augmentations décidées par le Venezuela, rétroactives au 1er janvier dernier, vont obliger les compagnies engagées dans ce pays à déboursier

un supplément de 300 millions de dollars pour les trois premiers trimestres et un total supplémentaire de 440 millions pour l'ensemble de l'année. Les compagnies (Royal Dutch Shell, Gulf Oil, Texas, Mobil et surtout Creole Petroleum, filiale d'Exxon à 95 pour cent) devront désormais payer un import sur le revenu de 63,5 pour cent au lieu de 60 sur un prix affiché de 14,43 dollars le baril.

Au Koweït, les compagnies "Gulf" et British Petroleum doivent maintenant payer 1,14 dollars de plus en taxe sur la partie du pétrole qui leur revient de droit, soit une augmentation totale moyenne de 75 cents pour l'ensemble du pétrole qu'elles produisent et achètent dans ce pays.

LECTURE GRATUITE DES LIGNES DE LA MAIN
 Maharaja
 2124, rue DRUMMOND
 REPAS D'HOMMES D'AFFAIRES
 TOUS LES JOURS 1.85
 844-5702

Plaisirs de la Table

À Magog, une bonne adresse
L'Auberge de L'Étoile
 Près du Mont Orford, face au lac Memphremagog
 Réservations: (819) 843-6521
 Tous les sports de saison

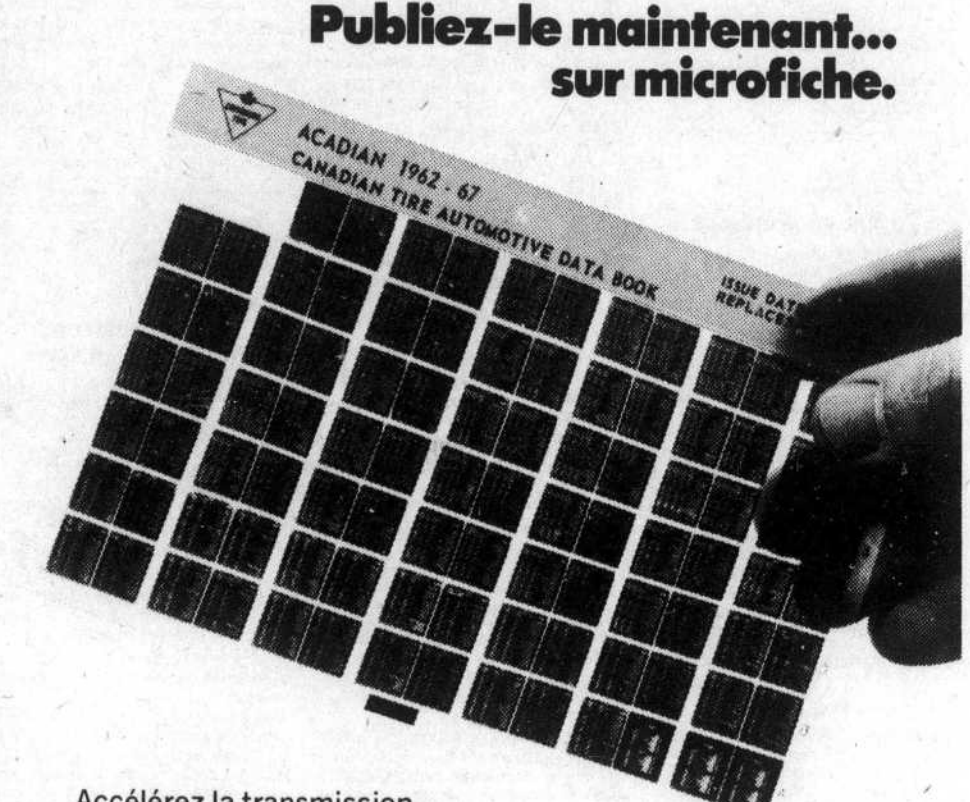
RESTAURACJA POLSKA
 Licence complète
 Pierogi, choux farcis, Nalesniki, Krokiety, Barszcz, Zupa Szczawiowa et autres plats traditionnels de la Pologne.
 OUVERT 7 jours
 461, St-Sulpice
 Tél.: 861-2915

Au Bouillon
 SALLE À MANGER
 BAR-TERRASSE
 5414 Gatineau
 Montréal
 Tél.: 733-2125

Tel.: 523-2858
 681-3236
Le Cocher
 Diners d'hommes d'affaires
 Au Piano, tous les soirs, Georges Klein
 4897, Berri
 Sud Boul. St-Joseph

Chez Son Père
 5316, avenue du Parc, 272-8224
 Déjeuners d'affaires
 du lundi au vendredi de midi à 2:30 P.M.
 Dîners de 6 P.M. à Minuit
 Tous les jours, sauf le dimanche
 Salons particuliers sans frais
DISCO BAR LE PÈRE MOUSSE
 Tous les jours à partir de 9:00 P.M.
 Fermé le lundi

"Le Sabayon"
 LA MAISON DE ZORBA
 Suivez les pas de danse de SIRTAKI et DIRLANDA
SOUPER-CLUB
 DIVERTISSEMENTS TOUS LES SOIRS
DINERS D'AFFAIRES
 SERVIS TOUS LES JOURS DE 11 A.M. - 6 P.M.
 666 ouest, Sherbrooke
 (coin University)
 Promenade des Magasins
 RÉS.: 288-0373
 288-3872



Accélérez la transmission de l'information vers vos succursales, usines, magasins, services, clients. Publiez vos documents sur microfiches: catalogues, manuels, additions, révisions. La microfiche coûte moins cher à produire; elle contient des centaines de pages d'information sur des cartes porte-films faciles à manier et qui peuvent être produites sans délai, au lieu d'attendre plusieurs mois. De plus, l'envoi des microfiches coûte aussi beaucoup moins que celui de volumineux documents imprimés. La consultation est facile. Un lecteur Kodak de microfiches suffit pour éliminer les encombrants catalogues et les dossiers toujours difficiles à retrouver. Vous placez la carte dans le lecteur et, en quelques secondes, la page de catalogue, la lettre ou le document recherché apparaît sous vos yeux, projeté en vraie grandeur, facile à lire. En fait, tous vos documents sont "au bout de votre doigt".

Ce n'est pas tout, les microfiches permettent de tenir toutes les personnes intéressées constamment au courant, qu'elles soient dans le bureau à côté ou à l'autre bout du pays. Les tout derniers renseignements sont toujours disponibles au moment voulu. Les informations périmées sont remplacées instantanément, ce qui assure l'uniformité parfaite des archives, en tous les points.

Si votre entreprise publie des documents, renseignez-vous sur les microfiches. Remplissez et postez le coupon ci-dessous.



Vermouth Stock une tradition italienne

Stock — c'est le vermouth doux rouge ou blanc sec importé d'Italie. Essayez-le comme vous l'aimez... il est magnifique.

Martini Stock
 1 once de London Dry Gin
 Schenley
 1/2 once de Vermouth sec Stock
 1 souppçon d'orange bitters (Pourquoi pas dans un martini?)
 Remuer avec des glaçons et filtrer dans un verre à Martini glacé.

Manhattan Stock
 1 once de "Tradition" Rye Whisky Schenley
 1/2 once de Vermouth italien Stock
 1 souppçon de bitters (Angostura)
 Verser sur des glaçons et garnir d'une cerise.

"Moitié-moitié" Stock
 1 once de Vermouth sec Stock
 1 once de Vermouth italien Stock
 Verser sur des glaçons, ajouter un souppçon d'orange bitters et remuer.

Stock "sur glace"
 1 once de Vermouth italien Stock
 Verser sur des glaçons et ajouter un zeste de citron.

STOCK — IMPORTÉ D'ITALIE
 Distribution au Canada par Les Distilleries Schenley du Canada, Ltée
 S.A.Q. 558E (Sec) \$2.45/S.A.Q. 558D (Rouge) \$2.45

Kodak Canada Ltd., Division Systèmes de micro-information
 2, place du Commerce, Ile des Soeurs, Montréal, P.Q. H3E 1A1
 Tél.: (514) 761-3481

J'aimerais recevoir plus de renseignements sur les microfiches.

Veuillez me faire parvenir la brochure Kodak "Micropublishing Systems and Services".

J'aimerais parler à un représentant Kodak.

Nom _____

Compagnie _____ Titre _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code Postal _____

Pour un meilleur traitement de l'information.

Portugal

Les centristes s'interrogent, alors que l'extrême-droite aurait voulu assassiner le général de Spínola samedi

LISBONNE (par Reuter et AFP) — Au cours de la prestation de serment du gouvernement du président Costa Gomes, 7.000 syndicalistes de gauche ont célébré aux arènes de Lisbonne le virage à gauche pris par le régime, tandis qu'était révélé un complot de l'extrême-droite visant à assassiner l'ancien président Antonio de Spínola.

Une haute personnalité gouvernementale, qui a demandé à ne pas être identifiée, a annoncé à la presse, tard mardi soir, que des contre-révolutionnaires d'extrême droite avaient conçu d'assassiner le général de Spínola, le week-end dernier. Leur but, a-t-il dit, était d'utiliser cet assassinat comme prétexte pour un soulèvement contre le gouvernement auquel participent communistes et socialistes.

La même personnalité a révélé que tôt samedi, le conseil d'Etat de 21 membres avait rejeté une demande de pleins pouvoirs présentée par le général de Spínola qui voulait également décréter l'état de siège. Plus tard samedi, le chef de l'Etat portugais s'était résolu à annuler la grande manifestation de "la majorité silencieuse" qu'il avait lui-même suggérée.

D'autre part, cinquante-huit personnes ont été arrêtées pendant la journée de mardi, venant s'ajouter aux 79 autres arrêtées à la suite de la démission du président de Spínola, a-t-on annoncé officiellement à Lisbonne. Et une perquisition a été effectuée hier matin dans les locaux du Parti du Progrès, a annoncé l'émetteur national portugais. La radio a ajouté que l'on a saisi des armes, des cocktails molotov, des matraques, des casques et du matériel de propagande. Une personne a été arrêtée.

Des "commissions d'unité populaire", dont le nom apparaît pour la première fois à Lisbonne, déclarent, dans un tract diffusé hier, avoir "pris en main l'épuration dans les fabriques, les entreprises et parmi les fonctionnaires". Les auteurs du tract, qui préconisent de "détruire le capitalisme pour vaincre le fascisme", demandent aux militaires de "dénoncer toute conjuration contre les travailleurs".

"Refuser énergiquement de trahir le peuple est le devoir de tout soldat et marin", ajoutent-ils. "Refuser de réprimer toute lutte des travailleurs est une obligation de classe des soldats et marins". "Montons des piquets populaires près des postes émetteurs de radio, des aéroports, des édifices publics, etc... Nous exigeons du mouvement des forces armées la poursuite de la répression des conspirateurs fascistes. Nous exigeons l'expulsion im-

mediate des centaines d'agents de la CIA qui menacent le pays", poursuivent les Commissions d'unité populaire.

Par ailleurs, les réserves manifestées mardi par le parti populaire démocratique, membre de la coalition gouvernementale, à l'égard de la situation politique issue de la crise du week-end dernier traduisent l'inquiétude générale des milieux centristes.

La crise surgie d'une initiative manipulée sans doute par des extrémistes mais grâce à laquelle une grande partie de la droite modérée comptait prouver son existence, s'est en définitive soldée par un renforcement considérable de la position des éléments les plus progressistes du Mouvement des forces armées, ainsi que de celle du parti communiste et du mouvement démocratique portugais (MDP). Le communiqué publié mardi par le PPD souligne avec insistance qu'il ne peut y avoir de démocratie qui ne soit pluri-partisane et il n'accepte de rester au gouvernement que dans la mesure où celui-ci travaillera à la construction d'une telle démocratie. Il déplore d'autre part en termes voilés que la presse, la radio et la télévision soient le domaine réservé de la "gauche progressiste" et met en garde contre une certaine forme de démocratie qui ne serait qu'une dictature camouflée.

Le parti populaire démocratique laisse ainsi entendre clairement qu'il craint l'instauration d'un régime soumis à un diktat marxiste et le fait qu'il insiste sur la nécessité de procéder aux élections dans le délai fixé, donne la mesure de son inquiétude. Le PPD s'en remet en définitive à l'autorité du général Costa Gomes, nouveau président de la république, pour obtenir satisfaction de ses exigences démocratiques. Il convient de relever que, depuis samedi, tous les dirigeants portugais ont affirmé que le programme du Mouvement des forces armées serait suivi sans déviation et que le gouvernement ferait tous ses efforts pour que les élections aient lieu à la date prévue.

La position du PPD rejoint celle du général de Spínola qui, depuis quelques semaines, en était arrivé à ne plus supporter une situation politique et civile dominée par la gauche et face à laquelle, en raison de la pluralité des organes de la souveraineté, il se sentait désarmé. La manifestation de la "majorité silencieuse" censée devoir soutenir son action, flattait sa conception de la démocratie et pouvait renforcer sa position. Ces divergences apparaissent dans les éditoriaux des journaux, dans les manifestations quand ce n'est pas les attentats.

Défiant encore le président Ford, le Sénat confirme son vote sur l'assistance militaire

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain a invoqué hier les "actions positives" de la junte militaire chilienne dans le domaine des droits de l'homme pour demander au Congrès de revenir sur sa décision de supprimer l'aide au Chili.

M. John King, porte-parole du département d'Etat, a cité les décisions récentes du gouvernement de Santiago sur la libération de prisonniers politiques comme preuves de la "bonne direction" dans laquelle les autorités chiliennes étaient maintenant engagées. Il a expliqué que le maintien de l'aide américaine encourageait de nouveaux progrès dans cette direction.

Le Sénat avait approuvé mardi un amendement du sénateur Edward Kennedy supprimant de la loi sur l'aide à l'étranger l'assistance économique et militaire au Chili. Le sénateur Kennedy avait invoqué la violation des droits de l'homme et les tortures de prisonniers politiques par la junte militaire.

"Cet amendement est inopportun et nous espérons qu'il sera éliminé lorsque le processus législatif parviendra à son terme", a dit M. King.

Mais en réponse, Le Sénat a voté à nouveau hier contre l'assistance militaire des Etats-Unis à "tout pays" qui se servirait

des armements américains à des fins agressives.

Ce vote apparaît comme un nouveau défi au président Gerald Ford, qui a menacé mardi d'opposer son veto à une résolution reconduisant les programmes d'aide à l'étranger, si ce texte contient l'amendement, adopté lundi et confirmé par un vote encore plus massif mardi, interdisant la poursuite des livraisons militaires américaines à la Turquie en raison de son invasion de Chypre.

L'amendement adopté hier par 48 voix contre 34 sur proposition du sénateur démocrate James Abourezk s'applique au projet de loi sur l'aide économique et mi-

litaire à l'étranger, que le Congrès est en train d'examiner.

Plusieurs sénateurs, dont le démocrate Hubert Humphrey, ont cherché à faire préciser par M. Abourezk, si son texte pourrait s'appliquer à des pays comme Israël ou la Grèce. "Il s'applique à tout pays recevant des armements américains, il n'en vise aucun en particulier, et n'en exclut aucun", a répondu ce dernier qui a expliqué que l'amendement vise en réalité à obliger le gouvernement à "respecter la loi" américaine, qui interdit aux pays étrangers l'usage de matériel militaire américain à des fins autres que défensives. C'est à la justice qu'il appartient de trancher, a-t-il dit.

Argentine: attentat signé ERP ou AAA

BUENOS AIRES (AFP) — Attentats, assassinats et enlèvements de personnalités politiques et militaires se multiplient en Argentine.

Cette vague de violence qui a débuté avec le retour au pouvoir du général Peron a pris des proportions inquiétantes et risque de déborder le cadre local dans lequel elle s'était initialement développée pour s'étendre aux milieux de réfugiés politiques boliviens, chiliens et uruguayens. Une statistique publiée par La Opinión, journal pro-gouvernemental de Buenos Aires, déclare qu'une personne est tuée toutes les dix-neuf heures en Argentine par des terroristes.

Les deux dernières victimes de ce ter-

rorisme sont un capitaine de l'armée argentine Angel Paiva qui a été abattu hier matin en plein centre de Buenos Aires et un fonctionnaire du ministère du Bien-Etre social de la province de Santa Fe qui a été assassiné quelques heures plus tard dans un restaurant. On présume que l'attentat dirigé contre le capitaine Paiva a été commis par une organisation marxiste léniniste, l'ERP (Armée révolutionnaire du peuple). L'ERP a en effet annoncé son intention de tuer seize militaires pour venger la mort de seize guérilleros tués au mois d'août dans la province de Catamarca.

L'ERP n'a cependant pas l'appanage de la violence, une organisation d'extrême-

droite, l'AAA (Alliance anti-communiste argentine) s'attaque pour sa part à la gauche péroniste visant principalement les hommes politiques, les milieux intellectuels et universitaires.

Sa dernière victime est M. Silvio Frondizi, ancien recteur de l'université de Buenos Aires, frère de l'ancien président de la république qui a été assassiné le 27 septembre dernier. Sous ses balles sont également tombés un ancien gouverneur adjoint de la province de Cordoba, Atilio Lopez, le député péroniste de gauche Dorotheo Ortega et le chef de la police de la province de Buenos Aires. Deux anciens recteurs de l'université de la capitale argentine ont échappé miraculeusement à

des attentats.

L'AAA a rendu publique une liste noire où figurent des hommes politiques, des universitaires et des artistes qu'elle menace de mort pour leurs idées politiques de gauche. Certains d'entre eux ont déjà quitté l'Argentine pour échapper aux tueurs et ont trouvé refuge dans différents pays d'Amérique latine. D'autres comme l'ancien ministre de l'Intérieur du président Hector Campora, M. Esteban Righi ont demandé l'asile politique à l'ambassade du Mexique.

Les règlements de compte ne se limitent pas aux seuls Argentins. C'est ainsi que le général Carlos Prats, ancien commandant en chef de l'armée chilienne et ministre de la Défense du président Salvador Allende a été tué en compagnie de sa femme le 30 septembre au cours d'un attentat commis vraisemblablement par une organisation d'extrême-droite. Cet assassinat aurait été commis en représailles d'un attentat perpétré il y a une quinzaine de jours contre l'ambassade du Chili à Buenos Aires. Mme Maria Estela Peron, chef de l'Etat argentin vient de signer un décret de promulgation d'une nouvelle loi sur la sécurité de l'Etat qui prévoit de fortes peines contre toute activité subversive, afin de mettre un terme à la vague de terrorisme.

Bien que Mme Peron ait déclaré que l'Argentine restait "une terre de paix" et qu'elle ne se trouvait pas "dans une situation chaotique, certaines personnalités parlent maintenant ouvertement de "début de guerre civile".

En menaçant de démissionner, Clerides oblige Makarios à clarifier son rôle

NICOSIE (par AFP et AP) — La question ouvertement posée hier de la démission de M. Glafcos Clerides, président de la république de Chypre, illustre les remous et les tensions qui animent la communauté chypriote-grecque, essentiellement dans la perspective d'un retour dans l'île de Mgr Makarios.

Un porte-parole chypriote-grec a déclaré: "M. Clerides prendra une décision définitive dans les prochaines 48 heures". De source bien informée, on indique que le conseil hebdomadaire des ministres chypriotes grecs, qui doit avoir lieu ce matin, sera suivi d'un "conseil extraordinaire", au cours duquel M. Clerides exposera sa position.

Le retour de Mgr Makarios à Nicosie, qui pose directement le problème de la représentativité et de la marge de manœuvre de M. Clerides, divise les Chypriotes-Grecs. Ces divergences apparaissent dans les éditoriaux des journaux, dans les manifestations quand ce n'est pas les attentats.

On estime que la menace de démission

de M. Clerides vise à obliger l'ethnarque à faire un choix et à clarifier la situation. Ainsi l'archevêque devra soit revenir rapidement à Chypre, soit ajourner son retour et laisser les mains libres au président chypriote par intérim pour poursuivre les négociations avec M. Rauf Denktaş.

A propos de l'allocation prononcée la nuit dernière par Mgr Makarios devant

l'assemblée générale de l'ONU, un porte-parole chypriote-turc a déclaré hier que ce discours, qui rejette une solution du conflit de type fédéral, n'était pas "réaliste". Il a précisé que ce discours a "fait du tort à la communauté chypriote-grecque". D'autre part, de source proche des Nations unies, on indique que la reprise des échanges de prisonniers aurait lieu "dans les jours qui viennent".

DOURTHE

Un grand nom dans les vins de Bordeaux.

Le vignoble bordelais produit une multiplicité de vins. Comment s'y retrouver quand on veut déguster un bon bordelais? Exigez le nom Dourthe Frères sur l'étiquette. Vous serez assuré d'avoir un vin rigoureusement

sélectionné, bien élevé, vieilli à point. Depuis 1840, de génération en génération, la famille Dourthe Frères s'est créée une excellente réputation dans ce domaine.

DOURTHE FRÈRES
Représenté par Gabriel Boussion Inc.

Chateau La Terrasse.
Un bordelais supérieur, velouté, recommandé avec toutes les viandes.
No. 394A \$3.25



CHATEAU MAUCAILLOU



Dourthe Réserve.
Vin rouge léger, surprenant par sa qualité... et son prix abordable!
No. 394C \$2.10



Chateau La Terrasse
BORDEAUX SUPERIEUR
No. 394A \$3.25

Chateau Maucaillo.
Un vin d'une grande finesse, provenant du Haut-Médoc.
No. 394B \$5.55

Dourthe Réserve
No. 394C \$2.10

Elections grecques le 17 novembre

ATHENES (AFP) — Les élections qui doivent désigner les 300 membres du parlement grec auront lieu le dimanche 17 novembre, a annoncé un communiqué officiel publié à l'issue d'un conseil des ministres.

La forme du régime grec, monarchie ou république, sera déterminée par référendum, qui interviendra au plus tard 45 jours après les élections législatives. Dans les 15 jours suivant les élections, la date exacte en sera fixée, celle-ci ne devant pas dépasser un délai de 30 jours.

Ces dispositions, prises en conseil des ministres, régleront le problème du régime qui est l'objet de controverses en Grèce depuis le retour au pouvoir de Constantin Caramanlis le 23 juillet dernier. En effet, la Grèce est une république avec à sa tête le général Phedon Ghizikis installé à la présidence par le coup d'Etat des forces armées du 23 novembre 1973. C'est un chef d'Etat assez souple d'ailleurs, puisqu'il a fait appel lui-même à M. Caramanlis.

Les longs voyages de Kissinger

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'Etat Henry Kissinger a ajouté l'Afghanistan, la Roumanie et la Yougoslavie à la liste déjà longue des pays qu'il doit visiter au cours du voyage qu'il entreprend du 23 octobre au 5 novembre, a annoncé hier le département d'Etat.

M. Kissinger fera un bref arrêt à Kaboul le 1er novembre. Il s'arrêtera à Bucarest du 3 au 4 novembre, à l'invitation du ministre roumain des Affaires étrangères "pour passer en revue un certain nombre de questions d'intérêt mutuel". Il se rendra le 4 novembre à Belgrade pour avoir des discussions similaires avec M. Milos Mincic, vice-président du conseil et ministre des Affaires étrangères.

M. Kissinger commencera son voyage par un séjour à Moscou du 24 au 27 octobre. Il se rendra ensuite en Inde du 27 au 30 octobre, au Bangladesh les 30 et 31 octobre, en Iran du 1er au 3 novembre. Avant de regagner Washington, il prendra la parole le 5 novembre à Rome devant la conférence mondiale sur l'alimentation.

Le communiqué du département d'Etat ajoute qu'au cours de son passage à Rome, le secrétaire d'Etat aura des discussions avec le gouvernement italien.

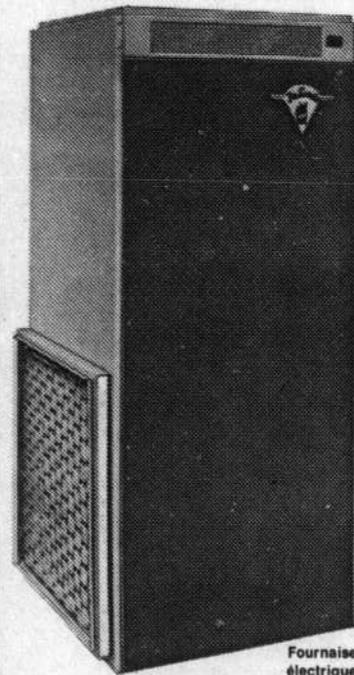
LE SYSTEME DE CHAUFFAGE IDEAL

LA FOURNAISE DE LUXAIR À AIR CHAUD, UN SYSTEME COMPLET OFFRANT UNE FLEXIBILITÉ FANTASTIQUE

- CHAUFFAGE • CLIMATISATION
- HUMIDIFICATION • FILTRATION
- VENTILATION • ZONAGE FACILE

ÉLECTRICITÉ, HUILE OU GAZ

Remplissez et retournez le coupon ci-dessous ou téléphonez chez CHAUFFAGE DE LUXE. L'entrepreneur en chauffage de votre région peut également vous fournir plus de détails.



Fournaise électrique Modèle TEF 15

Je désire obtenir plus de renseignements sur la fournaise De Luxair.

Nom

Adresse

Ville Tél.

CHAUFFAGE De Luxe HEATING CORPORATION

700, Place Trans-Canada, Longueuil • 527-9141
2580, rue Dalton, Parc Colbert, Ste-Foy • 656-0832

VITE... VITE... TIRAGE: 18 OCTOBRE \$1,000,000 EN PRIX 3,100 GAGNANTS QUANTITÉ LIMITÉE

télévision

par Jean Basile

Radio-Québec tente d'ouvrir de nouvelles voies

Peut-être parce que l'habitude se prend vite et que c'est extrêmement fatigant de tourner son petit bouton, on s'abrutit à regarder les mêmes postes.

Le câble, enfin, n'est pas à la portée de tous.

Voilà qui est un handicap sérieux pour Radio-Québec, au canal 9.

A chaque fois que je m'y mets, souvent en désespoir de cause, je ne suis pas déçu. Parfois, l'extrême jeunesse des animateurs me rend suspicieux. La plupart du temps, cependant, je conviens qu'ils finissent par donner un style agréable aux émissions.

Mardi soir donc, j'ai regardé "C'est quoi, ça?", émission d'éducation sexuelle consacrée, ce jour-là, aux problèmes rencontrés par les célibataires et les divorcés... dans la mesure où, eux, ils en ont. Malgré quelques incidents désagréables, en particulier sur la fameuse "sublimation" sexuelle, laquelle est valable chez les artistes alors que chez les religieux elle se nomme, naturellement, "refoulement", la qualité de cette émission m'a surpris.

On se doute que le sujet n'est pas facile. Jamais les animateurs ne tombent dans le sensationnel. C'est déjà beaucoup que d'aborder la sexualité avec élégance et sans fausse pudeur.

Aux commentaires, brefs, se rajoute presque toujours une expérience personnelle. Ces "témoignages" apportent beaucoup.

Le mardi soir également, à 21h, "La Vie qu'on mène" est réservée aux questions que peuvent poser les téléspectateurs eux-mêmes. On téléphone; on pose sa question; quinze jours après la réponse vient sur l'écran. En principe.

Cette formule n'est, évidemment, pas encore rodée tout à fait. Ainsi, lors de cette émission, on consacra beaucoup de temps aux Beatles, un peu trop même. Mais, sans doute, les sujets se diversifient lentement. Si le soin apporté à la réponse est toujours égal à celui que l'équipe a porté à mes idoles, je crois qu'il y aura là un modèle nouveau de "ligne ouverte" qui ne tardera pas à se retrouver sur les "grandes" ondes, celles qui ne passent pas par le câble.

D'ailleurs, j'ai décidé de faire ma petite vérification personnelle. J'ai appelé. Voici la question que j'ai posée: "Quelles différences y a-t-il entre le polyphosphore de l'Est canadien et l'agaric amadoué de l'Europe?"

● VEDETTES EN DIRECT, au canal 2, mardi à 21h. Tout en reconnaissant théoriquement la nécessité d'une telle émission, en regard à la tribune qu'elle offre à nos chanteurs de variétés, je ne puis guère accepter que l'on nous offre encore une demi-heure de caméra en promenade dans un décor quelconque.

Il serait peut-être temps que l'on se rende compte, dans les postes de télévision, que les variétés sont autre chose qu'un banal récital, simple ou multiple.

A ce jour, le domaine de la variété me semble, à Radio-Canada, particulièrement paresseux. Il n'y a eu aucun effort de renouvellement. On marche même vers l'arrière avec "Monsieur B" qui n'est qu'un "remaque" de nos vieux music-hall, comme je l'ai déjà dit.

Il faudrait, peut-être, commencer par calibrer nos interprètes. Cela, d'ailleurs, leur rendrait service. En effet, certains sont plus forts que d'autres, d'autres encore plus colorés, ou plus intimistes. Il y a aussi, pourquoi ne pas le dire,

puisque c'est la règle du métier, des super-vedettes, des vedettes et des presque vedettes. Il me paraît difficile de les mettre toutes dans un format identique, que ce soit toute la demi-heure de "Vedette en direct" ou dans les séquences instantanées de "Monsieur B".

Les émissions de variétés devraient être, idéalement, les seconds plus joyeux, le plus inattendu de Radio-Canada. Il est quasiment prévisible que cette année sera celle de la routine.

● LE 60, mardi à 21h30, au canal 2. Une oeuvre d'art est une oeuvre d'art, non pas par ce qu'elle nous dit, mais bien par ce qu'elle ne nous dit pas. Cela vaut pour la statuaire gothique, le sourire de la Joconde, les

émissions de télévision, etc... Sans ce silence, une oeuvre d'art n'est, au mieux, qu'une gifle. Encore faut-il, naturellement, que ce silence ne soit pas le fait de quelqu'un qui n'a rien à dire!

Ce qui me ravit dans "le 60", ce n'est donc pas ce que j'y vois, c'est ce que je peux y mettre, c'est ce que j'imagine. Et je me doute, par-dessus le marché, que tout ce que je peux imaginer, les réalisateurs de l'émission veulent que je l'imagine. Ils me font confiance. Ils me croient intelligent. Le succès de cette émission a des raisons plus profondes que le simple choix des sujets. Je suis sûr que tous ceux qui la regardent se croient intelligents.

La séquence de mardi soir, consacrée à quatre de ces nouvelles professions acceptées par le Québec, à savoir les podiatres, les denturologues, les chiropraticiens et les audioprothésistes, était vraiment un chef-d'oeuvre d'humour dans le sé-

Suite à la page 13

Au Forum: Eric Clapton décontracté

par Yves Taschereau

Le dernier disque d'Eric Clapton, "461 Ocean Boulevard", témoignait d'une orientation plus discrète vers des chansons où la voix primait sur la musique, où la guitare et l'accompagnement reculaient par comparaison avec les disques plus anciens comme "Layla" ou ceux de l'époque de Cream. Mardi soir dernier au Forum, cette nouvelle orientation était évidente. Clapton a joué d'une façon très décontractée et sa manière de remercier le public qui l'applaudissait, en se grattant la tête nonchalamment, tenait du même esprit.

Les pièces extraites de son dernier micro-sillon, comme "Steady Rollin' Man" et "I Shot The Sheriff", ont été rendues, récital au Forum s'impose, avec plus d'énergie et de force que sur le disque. Le public appréciait, mais sans frénésie. Ce n'est qu'en reconnaissant les classiques de Clapton, que les spectateurs ont vraiment bondi d'enthousiasme. Pour des

pièces comme "Badge", "Tell The Truth" et surtout "Layla" qu'il a donné en rappel, bien sûr.

Le spectacle était bon. C'est manifeste. Mais, en rentrant chez moi, une fois la soirée terminée, je me suis mis à écouter ses anciens disques et je ne pouvais pas la même impression au Forum. Je sais, un spectacle n'est pas un disque, mais l'impression était là quand même... Le nouveau groupe de Clapton n'a pas la force de Cream, de Derek and the Dominos ou même de Blind Faith (Clapton a fait partie de neuf groupes en dix ans, avant de former celui qu'il anime maintenant, et je ne compte pas toutes ses collaborations à un grand nombre de disques ou des concerts comme celui pour le Bangladesh). Pourtant, ce sont de bons musiciens. Si Dick Sims m'a semblé faible aux claviers, hier, en se limitant trop à des accords dans la plupart des pièces,

Yvonne Elliman, la Marie-Madeleine de "Jésus-Christ Superstar", a bien chanté seule et en duo; Jamie Oldaker le batteur, le guitariste Georges Terry et surtout le bassiste Carl Radle ont fait du bon travail.

De son côté, Eric Clapton a joué très bien, montrant qu'il est encore le maître de la guitare pendant les quelques solos qu'il a fait sur le fond rythmique créé par les autres instruments. En fait, il devient presque déplacé de vouloir insister sur une petite déception devant un concert de cette qualité. Il est plus positif de comparer Clapton aux autres qu'à lui-même...

ACCLAMÉ PAR TOUTE LA CRITIQUE !

Un très grand film sur un très grand sujet... Le premier véritable chef-d'oeuvre du cinéma québécois.

Robert Lévesque - Québec-Presse

Un film qui vous poigne aux tripes.

Solange Gagnon - Photo Journal

Touchant et bouleversant... Brault a réalisé un de nos plus captivants films.

Fernand Patry - Gaia des Artistes

Un film bouleversant... admirablement interprété... Brault se révèle ici inconestablement un très grand cinéaste.

Jean-Pierre Tadros - Le Jour

Un film très important... à l'échelle de tout le Québec.

Jocelyne Dépatie - Journal de Montréal

"Les Ordres", le film à voir avant tout autre.

Pierre Luc - Journal de Montréal

... accessible à tous ceux qui aiment le bon cinéma. Un excellent film. À voir.

Manon Pectin - Dimanche-Matin

Un pur chef-d'oeuvre... Tout Québécois digne de ce nom se doit de voir "Les Ordres".

Gilles Marsolais - Radio-Canada

À voir absolument par tous ceux qui n'ont pas peur de la vérité.

Claude Leclerc - Secret des Artistes

Un événement capital dans l'histoire de notre cinéma.

Claude Daignault - Le Soleil

L'un des films les plus percutants du cinéma québécois.

Lyné Bourgeois - CKAC

Le chef-d'oeuvre qu'on espérait plus... Les personnages de Michel Brault sont d'une authenticité hallucinante... Jean Lapointe se révèle comme un prodigieux acteur. Assurément la révélation de l'année au cinéma.

Marc Chatelle - Le Petit Journal

Il fallait que quelqu'un ait l'audace... C'est fait. Et bien fait.

Claude Robert - Journal de Québec

Avec "Les Ordres", la nouvelle saison débute en beauté.

Luc Perreault - La Presse

J'espère que tous les Québécois auront le courage d'aller voir ce film.

Ghislaine et Robert - CKAC

Claude Gauthier passe l'écran comme une balle... Il est absolument convaincant... On ne peut pas vivre au Québec en '74, à moins d'être complètement désintéressé de notre sort collectif, sans avoir vu ce film-là.

René Homier-Roy - Bon Dimanche

Les Films Mutuels présentent

LES ORDRES

un film de Michel Brault

produit par les Productions Prisma

Jean Lapointe
Hélène Loiselle
Guy Provost
Claude Gauthier
Louise Forestier

(Laissez-Passer non Valables)

CINEMA PLACE VILLE MARIE 866 2644

RIVOLI ST-DENIS & BELANGER, 277-4129

GREENFIELD Pk. Pl. Greenfield Park 671 8129

LAVAL Centre d'achat LAVAL 588 8100

VERSAILLES 7265 Sherbrooke 353 7880

PLACE VILLE MARIE & RIVOLI-1; A 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 P.M. SAMEDI DERNIER SPECTACLE 11.30 P.M. GREENFIELD-2, LAVAL-2, VERSAILLES (Salle Rouge) SUR SEMAINE 7.00 & 9.00 P.M. SAMEDI & DIMANCHE 1, 3, 5, 7, 9 P.M. SAMEDI DERNIER SPECTACLE 11 P.M.

Les Ateliers de Françoise Graham Enrg.
5110 avenue du Parc (Coin Laurier)

- Expression corporelle
- Danse contemporaine
- Technique

Ministère de l'Éducation
Permis no 749870

Renseignements: 273-2213

Une satire de moeurs qui choquera les âmes sensibles - Paris-Match

Le Trio Infernal

MICHEL PICCOLI
ROMY SCHNEIDER

CHEVALIER
1590, ST-DENIS 845-3222

Horaires: 12.25 - 2.45 - 5.05 - 7.25 - 9.45

Le plus beau film de Louis Malle

6e Sem. Louis Malle s'impose comme le nouveau patron du cinéma français.

Un chef-d'oeuvre.

LACOMBE LUCIEN

Étudiants: \$1.50

FLEUR DE LYS
888 av. St-Catherine 288 3303

CINEMA DE PARIS
222 av. St-Catherine 881-2356

théâtre du rideau vert

Ce soir, 20h.

le deuil sied à électre

d'Eugène O'Neill

mise en scène: DANIELLE J. SUISSA

YVETTE BRIND'AMOUR - GÉRARD POIRIER
ELIZABETH CHOUVALDZE - JEAN LECLERC
FRANÇOIS ROZET - CLAUDE PRÉFONTAINE
ANNE CARON - ALAIN FOURNIER - MARC BRIAND

décor et éclairages: NICK CERNOVITCH
costumes: FRANÇOIS BARBEAU
musique: GINETTE BELLAVANCE

Renseignements 844-1793
Métro Laurier, sortie Gillford - 4664, rue St-Denis

QUÉBEC-PRESSE

SAMEDI 5!

PAULINE JULIEN
JACQUES MICHEL
PHILIPPE GAGNON
HARMONIEUM
PRISCILLA
RAYMOND LEVESQUE
et DENISE GUENETTE

FRANÇOIS GUY
RABOU, DUBUAY
JUNE WALLACK
CARMEL MOU
CORCORAN-GOSSELIN
et plusieurs autres

Centre Paul-Sauv. 1587, St-Denis
Edmond Archambault, 500 est. St-Catherine Québec-Presses
376-8700 381-8664

ODEON

McLAREN
Film de Bertrand Blier
le DAUPHIN LES VALSEUSES 18 ANS

BEAUBIEN PRES D'YVERVILLE 721-8060 7:25, 9:30

LES FILMS MUTUELS LES FILMS CLAUDE MICHAUD

présentent dans une production de JACQUES-ERIC STRAUSS

YVES MONTAND
KATHARINE ROSS

après "L'HÉRITIER" le nouveau PHILIPPE LABRO

LE HASARD ET LA VIOLENCE

CREMAZIE 7.30 - 9.30
ST-DENIS, CREMAZIE 388-4210

ELYSÉE
35 MILTON 842-6053

LA MONTAGNE SACRÉE 6e SEMAINE

V.O. HOL/MOUNTAIN
V.O. SOUS-TITRES FRANÇAIS

de A. Jodorowsky

"Un spectacle fascinant...repus de surprises, gaves d'émotions, nous gardons le souvenir d'un film extraordinaire. Jodorowsky a tous les talents avec, de surcroît, un brin de génie."
— LE MONDE

"Un feu d'artifice vraiment fastueux."
— LE FIGARO

"Nous éblouit par la richesse de ses inventions visuelles."
— LE MONDE

"La Montagne Sacrée, film splendide et parfaitement blasphématoire. À voir avec un rire rageur."
— HUMANITÉ DIMANCHE

"Une oeuvre à voir, à admirer."
— FRANCE SOIR

"Vigueur lumineuse des images, richesse des symboles, fermeté de la construction."
— TEMOIGNAGE CHRÉTIEN

"Un sens prodigieux du décor et de la composition; on s'émerveille devant cette profusion de formes et de couleurs."
— NOUVEL OBSERVATEUR

"La mise en scène, une merveille."
— POLITIQUE HÉROD

"Une oeuvre ambitieuse, digne d'intérêt."
— FICHES DU CINÉMA

"Un délire visuel, somptueux, exhubérant. Qui n'a pas vu "La Montagne Sacrée" n'a rien vu."
— L'EXPRESS

"Jodorowsky, un ahurissant créateur d'images. Rarement l'écran connu de semblables délirs."
— ELLE

"Quelle imagination! Chaque image est un choc."
— CHABARD ENCHAÎNÉ

SALLE EISENSTEIN

Après "La Salamandre" un nouveau chef d'oeuvre d'Alain Tanner

Le retour d'Afrique

JOSEF DESTOOP FRANÇOIS MARTHOURET

LE GROUPE LA LAURENTIENNE PRÉSENTE
LES GRANDS EXPLORATEURS

CONGO SAFARI

Marcel Isy-Schwartz
qui commente personnellement son nouveau film-couleur

SALLE LE PLATEAU
3710, Calixa-Lavallée
parc Lafontaine -
métro Sherbrooke
et autobus 24 est

3-4-5-6-7-8 OCTOBRE à 20.30 hres
matinée 6 OCTOBRE à 14.00 hres

BILLETS: \$3.00 et \$2.00 (étudiants)

BILLETS EN VENTE:
EXPLO-Mundo, 451 St-Sulpice, métro PLACE D'ARMES
LA CORDEE, 2159, Ste-Catherine est, métro PAPINEAU
SALLE LE PLATEAU de 13.00 hres à 18.00 hres

RENSEIGNEMENTS:
284-3222 ou 284-0151

UNE PRODUCTION EXPLOR-MUNDO
ST-JÉRÔME: 10 OCT à 20.30 hres
AUDITORIUM ANDRÉ-PRÉVOST
JOUR: 436-4330 SOIR: 1-430-1189

STE-THÉRÈSE - 1er OCTOBRE 20:30 hres
AUDITORIUM LIONEL GROULX 430-3120

Pleure pas la bouche pleine!

5e Sem.

FESTIVAL 1206, St-Catherine

La CASANOUS

Un gros party avec **OBELIX** et ses fleurs du mal

Bienvenue à tous du jeudi 3 au dim. 6

show à 22h.30 - \$1.00

485 ouest, Sherbrooke

(coin Aylmer)

au-dessus de l'Association espagnole 844-3691

tnm 861 0563

du 4 oct. au 2 nov.

UBU d'alfred jarry

luce marcel
guilbeault sabourin

mise en scène
Jean-pierre rinfard

Ubu ouvre la saison du TNM

par Pierre Vallières

Le Théâtre du Nouveau Monde inaugure sa nouvelle saison, vendredi soir, le 4 octobre, par la présentation d'un chef-d'œuvre du répertoire moderne, "Ubu" d'Alfred Jarry.

Le spectacle du TNM est composé de deux pièces d'une heure environ: "Ubu-Roi" et "Ubu enchaîné". Alfred Jarry n'avait que quatorze ans lorsqu'il écrivit la première version d'"Ubu" en 1887.

Le monde que décrit "Ubu" est à l'envers. C'est notre monde encore aujourd'hui. Un monde où chacun, surtout en Occident, charrie dans ses tripes l'instinct de cruauté, la soif d'argent et de pouvoir.

dans la folie pure de leurs ambitions qu'ils confondent avec leur liberté. Le théâtre de Jarry est à la fois caricatural, féroce et critique.

La soif d'une "vie idéale" devait conduire Alfred Jarry à se suicider à l'âge de 34 ans. Vivre continuellement "entre chiens et loups" lui était devenu insupportable.

"Ubu", c'est l'existence perpétuelle entre chiens et loups décrite avec l'humour noir d'une sensibilité trop vive et le langage extraordinaire d'un poète génial.

"Ubu", c'est le théâtre à l'état pur. Le théâtre qui n'a besoin d'aucun commentaire, d'aucune justification, de nulle explication pour le supporter.

sortir de la pièce, on ne s'y trompe pas: le propos de Jarry est parfaitement clair. Sa poésie et son génie dénoncent sans ambiguïté nos impostures, impostures d'anarchistes ou de légistes, tous "solidaires" du même jeu cruel, de la même tuerie insensée (tuerie morale ou physique).

Il est heureux que le TNM ait décidé d'inaugurer sa 24ième saison par ce grand théâtre de répertoire encore méconnu de la majorité des amateurs. Comme pour les pièces célèbres de Claude Gauvreau ("Les oranges sont vertes" et "La charge de l'original épormyable"), le TNM a fait appel à Jean-Pierre Ronfard pour la mise en scène.

Le rôle d'Ubu sera interprété par Marcel Sabourin et celui de sa femme, Mère Ubu, par Luce Guilbeault. Tous deux sont en-

chantés de participer à ce spectacle énorme qui exige, de Sabourin tout particulièrement, une performance exceptionnelle.

Pol Pelletier (la reine Rosemond), Robert Gravel (le capitaine Bordure), Claude Grise (le roi Vanceslas), Luc Denault, 14 ans (Bougrelas, fils de Rosemond et Vanceslas), Gabriel Glissant (Giron) et Anne-Marie Provencher (Eleuthère) sont les principaux répondeurs du couple Ubu. Ils sont regroupés sous le nom des "Palotins" auxquels s'ajoutent les comédiens Marc Hébert, Ghislain Tremblay, Sébastien Dhavernas, Michel Côté, Gaston Lepage et Jean-Marie Moncelet. En tout, quatorze interprètes dont plusieurs jouent plus d'un rôle.

Pour le metteur en scène, Jean-Pierre Ronfard, il s'agit d'un défi de plus à relever et, encore une fois, d'un défi de taille.



Peré Ubu (Marcel Sabourin) et Mère Ubu (Luce Guilbeault), les deux vedettes du premier spectacle de la saison du TNM, "Ubu", qui prend l'affiche demain soir à l'ex-Comédie canadienne.

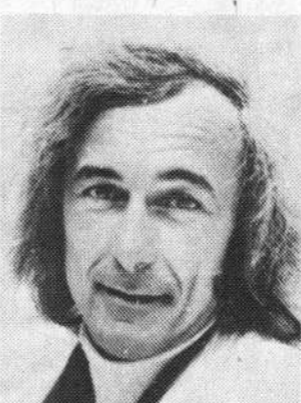
Deschamps effectue sa rentrée au théâtre avec L'Ouvre-boîte

Le même soir que la première d'"Ubu" au Théâtre du Nouveau Monde, rue Sainte-Catherine, aura lieu à Québec, au Palais Montcalm, la première d'une pièce de Victor Lanoux, "L'Ouvre-boîte", mettant en vedette Yvon Deschamps et Jean-Louis Roux, ce dernier assurant en même temps la mise en scène.

"L'Ouvre-boîte" est une coproduction Le Trident-Le TNM. On pourra voir cette pièce à Montréal dès le 8 novembre prochain.

Jean-Louis a découvert la pièce de Lanoux lors d'un séjour à Paris. Il a vu tout de suite qu'il suffisait de quelques minimes modifications au texte original pour que "L'Ouvre-boîte" s'adapte parfaitement au style d'Yvon Deschamps et à son personnage devenu légendaire. Il a fini par persuader ce dernier de monter avec lui ce spectacle et d'effectuer ainsi un retour au théâtre après dix ans de "one man show".

"J'aurais pu écrire moi-même cette pièce, tellement



Yvon Deschamps

c'est moi", affirme Deschamps. "Il n'y a rien à changer — à part quelques expressions tirées de l'argot français. Ce qui est curieux, c'est que l'auteur, Victor Lanoux, fait lui aussi du "one man show". Et pourtant, on ne se connaît pas du tout. Lanoux n'est jamais venu ici. Il viendra en novembre prochain. C'est un type que j'ai hâte de rencontrer. Sans Jean-Louis

Roux, je n'aurais jamais su que j'avais un "pendant" français. Et Lanoux n'aurait jamais su non plus qu'il avait un interprète "naturel" au Québec. Je suis bien content de cette découverte.

Il suffit d'avoir assisté à un bout de répétition pour constater comment "L'Ouvre-boîte", écrite par un Parisien, possède le langage même de Deschamps et véhicule exactement les mêmes valeurs. Deschamps y jouera son personnage: naïf, victime de sa bonnasserie, exploité, mais en même temps sensible aux problèmes concrets de la quotidienneté ordinaire, la faim, la soif, etc.

Les deux hommes, au lendemain d'un cataclysme sans nom, se trouvent enfermés dans le sous-sol d'un édifice non identifié. Ils sont incapables d'en sortir sans risquer à coup sûr la mort. Pour survivre, ils ont une bonne quantité de soupes au pois en conserves. L'intellectuel, ne voyant pas très bien à quoi lui servirait d'être solidaire d'un ignorant, use de stratagèmes pour voler à ce dernier sa pitance. S'engage alors un dialogue-afrotement sur la destinée commune aux deux hommes, sur leur inséparable condition, sur leur réciproque méfiance, etc.

Comment viendront-ils à un "modus vivendi", eux que tout sépare au départ?

J'ai demandé à Yvon Deschamps s'il pensait jouer dans d'autres pièces dans les mois à venir. "Il n'en est pas question avant deux ans au moins". Après "L'Ouvre-boîte", Deschamps reviendra au "one man show", pour ensuite effectuer une importante tournée en France. En attendant, il s'amuse follement avec son répondeur, Jean-Louis Roux, à jouer Lanoux, son double, son semblable. Et cela, sans avoir besoin de changer d'un rictus son personnage.

TÉLÉVISION

Suite de la page 12

rieux, avec l'audioprothésiste qui dit "comment?", et qu'un autre encore nous assure que sa clientèle lui vient de par "le bouche à oreille"! Mais, dans tout ce humour, rien qui ne soit méchant, ou insultant. On est intéressé parce que le sujet est intéressant et il est d'autant plus que nous le percevons à travers un sourire.

Et puis, il y a aussi le courage dont fait preuve l'équipe de cette émission.

La séquence consacrée à Montréal, réalisée par Jean-Claude Devriex et Jean Saint-Jacques, a certainement donné un choc aux Montréalais qui aiment Montréal... et à la mairie. Allons-y brièvement: Montréal est en train de devenir New York ou Chicago, elle perd tout son charme, son environnement naturel est en cours de destruction, son avenir industriel, enfin n'est même pas assuré. La raison: les spéculateurs qui trafiquent sur tous les plans. Et pan!

Trois spécialistes sont venus nous le dire carrément, tandis que défilent des images étonnantes de vérité. Si quelqu'un croyait encore qu'on ne coupait

pas d'arbres à Montréal, "le 60" l'aura dénié. Si quelqu'un s'imagina que tous les beaux buildings que l'on voit tout partout sont le signe de notre prospérité économique, M. Shooner, président de la Chambre de commerce, présent à l'émission, l'aura dénié. Si les gens s'imaginent que la famine n'est pas pour demain, un autre invité, M. Marsan, les aura aussi déniés... en précisant, pardessus le marché, que la spéculation immobilière s'attaque particulièrement à la terre cultivable qui représente 8% du territoire québécois et qui se trouve autour de Montréal.

"Le 60" est une des rares oeuvres d'art que nous présente la télévision. C'est tout à la gloire de Radio-Canada.

cinéma

ANJOU: 701 Boul. des Galeries d'Anjou, 353-5901. "Le dernier Tango à Paris" 9.30. "Electradie blues" 7.30. ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E. 288-2943. "South Pacific" 2.00, 5.10, 8.30. ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon, 931-3313. "The Sting" 7.30, 9.30. ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon, 931-4244. "California split" 1.10, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. AVENTURE: 1224 ave. Greene Westmount 827-2747. "Why rock the boat" 12.50, 2.50, 4.50, 6.50, 9.05. BEAVER: 5117 ave. du Parc 844-1932. "Pleasures of a Woman" 12.00, 3.10, 6.00, 8.50. "Keep it up" 1.30, 4.20, 7.10, 10.00. BERRI: 1280 Berr 878-2424. "Un silence au bout du canon" 2.30, 6.00, 9.30. "La ceinture noire" 1.00, 4.25, 8.00, 9.30. BIJOU: 5000 Papineau 527-9131. "Caresse à domicile" 1.25, 4.20, 7.20, 10.15 et "La dévouée" 12.10, 3.05, 6.00, 9.00. CANADIEN: 1200 Ste-Catherine E. 523-5100. "On danse sous la jupe" 12.30, 3.40, 6.55, 10.10. "La revanche des coolies" 2.05, 5.15, 8.30. CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1665. "L'arnaque" 1.30, 5.30, 9.30. "Sentimentalement vôtres" 12.00, 3.50, 7.55. CHEVALIER: 1590 St-Denis, 845-3222. "Le trio infernal" 12.25, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45. CINEMA 2801: 855 Décarie, 277-2001. "FESTIVAL DE L'ART: 12.00, 3.00, 6.00, 9.00. "Cris et chuchotements" 9.40 et "Le lien" 7.20. "Dirt Mary, crazy Larry" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210. "Le hasard et la violence" 7.30, 9.30. DAUPHIN: (Renoir) 2396 Beaubien, 721-6090. "Le magnifique" 7.40, 9.40. (McLaren) "Les valisettes" 7.20, 9.20. ELECTRA: 114 Ste-Catherine E. 522-9177. "Équipe sur les apprentis" 12.30, 3.35, 6.40, 9.45. "Intime rapport au collège des filles" 1.50, 4.55, 8.00. ELYSEE: 35 Milton 842-6055 (Salle Resnais) "La montagne sacrée" 7.15, 9.30 et (Salle Lacombe) "Diary of a stewardess" 4.30, 9.15 et "Little miss Innocence" 7.45, 10.30. CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. 861-2996. "Lacombe Lucien" 12.00, 2.25, 4.55, 7.20, 9.50. FLEUR DE L'ART: 1300 Bélanger E. 722-0302. "Cris et chuchotements" 9.40 et "Le lien" 7.20. "Dirt Mary, crazy Larry" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. FLEUR DE L'ART: 1200 St-Denis 388-4210. "Le hasard et la violence" 7.30, 9.30. DAUPHIN: (Renoir) 2396 Beaubien, 721-6090. "Le magnifique" 7.40, 9.40. (McLaren) "Les valisettes" 7.20, 9.20. ELECTRA: 114 Ste-Catherine E. 522-9177. "Équipe sur les apprentis" 12.30, 3.35, 6.40, 9.45. "Intime rapport au collège des filles" 1.50, 4.55, 8.00. ELYSEE: 35 Milton 842-6055 (Salle Resnais) "La montagne sacrée" 7.15, 9.30 et (Salle Lacombe) "Diary of a stewardess" 4.30, 9.15 et "Little miss Innocence" 7.45, 10.30. CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. 861-2996. "Lacombe Lucien" 12.00, 2.25, 4.55, 7.20, 9.50. FLEUR DE L'ART: 1300 Bélanger E. 722-0302. "Cris et chuchotements" 9.40 et "Le lien" 7.20. "Dirt Mary, crazy Larry" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210. "Le hasard et la violence" 7.30, 9.30. DAUPHIN: (Renoir) 2396 Beaubien, 721-6090. "Le magnifique" 7.40, 9.40. (McLaren) "Les valisettes" 7.20, 9.20. ELECTRA: 114 Ste-Catherine E. 522-9177. "Équipe sur les apprentis" 12.30, 3.35, 6.40, 9.45. "Intime rapport au collège des filles" 1.50, 4.55, 8.00. ELYSEE: 35 Milton 842-6055 (Salle Resnais) "La montagne sacrée" 7.15, 9.30 et (Salle Lacombe) "Diary of a stewardess" 4.30, 9.15 et "Little miss Innocence" 7.45, 10.30. CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. 861-2996. "Lacombe Lucien" 12.00, 2.25, 4.55, 7.20, 9.50. FLEUR DE L'ART: 1300 Bélanger E. 722-0302. "Cris et chuchotements" 9.40 et "Le lien" 7.20. "Dirt Mary, crazy Larry" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210. "Le hasard et la violence" 7.30, 9.30. DAUPHIN: (Renoir) 2396 Beaubien, 721-6090. "Le magnifique" 7.40, 9.40. (McLaren) "Les valisettes" 7.20, 9.20. ELECTRA: 114 Ste-Catherine E. 522-9177. "Équipe sur les apprentis" 12.30, 3.35, 6.40, 9.45. "Intime rapport au collège des filles" 1.50, 4.55, 8.00. ELYSEE: 35 Milton 842-6055 (Salle Resnais) "La montagne sacrée" 7.15, 9.30 et (Salle Lacombe) "Diary of a stewardess" 4.30, 9.15 et "Little miss Innocence" 7.45, 10.30. CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. 861-2996. "Lacombe Lucien" 12.00, 2.25, 4.55, 7.20, 9.50. FLEUR DE L'ART: 1300 Bélanger E. 722-0302. "Cris et chuchotements" 9.40 et "Le lien" 7.20. "Dirt Mary, crazy Larry" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210. "Le hasard et la violence" 7.30, 9.30. DAUPHIN: (Renoir) 2396 Beaubien, 721-6090. "Le magnifique" 7.40, 9.40. (McLaren) "Les valisettes" 7.20, 9.20. ELECTRA: 114 Ste-Catherine E. 522-9177. "Équipe sur les apprentis" 12.30, 3.35, 6.40, 9.45. "Intime rapport au collège des filles" 1.50, 4.55, 8.00. ELYSEE: 35 Milton 842-6055 (Salle Resnais) "La montagne sacrée" 7.15, 9.30 et (Salle Lacombe) "Diary of a stewardess" 4.30, 9.15 et "Little miss Innocence" 7.45, 10.30. CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. 861-2996. "Lacombe Lucien" 12.00, 2.25, 4.55, 7.20, 9.50. FLEUR DE L'ART: 1300 Bélanger E. 722-0302. "Cris et chuchotements" 9.40 et "Le lien" 7.20. "Dirt Mary, crazy Larry" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210. "Le hasard et la violence" 7.30, 9.30. DAUPHIN: (Renoir) 2396 Beaubien, 721-6090. "Le magnifique" 7.40, 9.40. (McLaren) "Les valisettes" 7.20, 9.20. ELECTRA: 114 Ste-Catherine E. 522-9177. "Équipe sur les apprentis" 12.30, 3.35, 6.40, 9.45. "Intime rapport au collège des filles" 1.50, 4.55, 8.00. ELYSEE: 35 Milton 842-6055 (Salle Resnais) "La montagne sacrée" 7.15, 9.30 et (Salle Lacombe) "Diary of a stewardess" 4.30, 9.15 et "Little miss Innocence" 7.45, 10.30. CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. 861-2996. "Lacombe Lucien" 12.00, 2.25, 4.55, 7.20, 9.50. FLEUR DE L'ART: 1300 Bélanger E. 722-0302. "Cris et chuchotements" 9.40 et "Le lien" 7.20. "Dirt Mary, crazy Larry" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210. "Le hasard et la violence" 7.30, 9.30. DAUPHIN: (Renoir) 2396 Beaubien, 721-6090. "Le magnifique" 7.40, 9.40. (McLaren) "Les valisettes" 7.20, 9.20. ELECTRA: 114 Ste-Catherine E. 522-9177. "Équipe sur les apprentis" 12.30, 3.35, 6.40, 9.45. "Intime rapport au collège des filles" 1.50, 4.55, 8.00. ELYSEE: 35 Milton 842-6055 (Salle Resnais) "La montagne sacrée" 7.15, 9.30 et (Salle Lacombe) "Diary of a stewardess" 4.30, 9.15 et "Little miss Innocence" 7.45, 10.30. CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. 861-2996. "Lacombe Lucien" 12.00, 2.25, 4.55, 7.20, 9.50. FLEUR DE L'ART: 1300 Bélanger E. 722-0302. "Cris et chuchotements" 9.40 et "Le lien" 7.20. "Dirt Mary, crazy Larry" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210. "Le hasard et la violence" 7.30, 9.30. DAUPHIN: (Renoir) 2396 Beaubien, 721-6090. "Le magnifique" 7.40, 9.40. (McLaren) "Les valisettes" 7.20, 9.20. ELECTRA: 114 Ste-Catherine E. 522-9177. "Équipe sur les apprentis" 12.30, 3.35, 6.40, 9.45. "Intime rapport au collège des filles" 1.50, 4.55, 8.00. ELYSEE: 35 Milton 842-6055 (Salle Resnais) "La montagne sacrée" 7.15, 9.30 et (Salle Lacombe) "Diary of a stewardess" 4.30, 9.15 et "Little miss Innocence" 7.45, 10.30. CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. 861-2996. "Lacombe Lucien" 12.00, 2.25, 4.55, 7.20, 9.50. FLEUR DE L'ART: 1300 Bélanger E. 722-0302. "Cris et chuchotements" 9.40 et "Le lien" 7.20. "Dirt Mary, crazy Larry" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210. "Le hasard et la violence" 7.30, 9.30. DAUPHIN: (Renoir) 2396 Beaubien, 721-6090. "Le magnifique" 7.40, 9.40. (McLaren) "Les valisettes" 7.20, 9.20. ELECTRA: 114 Ste-Catherine E. 522-9177. "Équipe sur les apprentis" 12.30, 3.35, 6.40, 9.45. "Intime rapport au collège des filles" 1.50, 4.55, 8.00. ELYSEE: 35 Milton 842-6055 (Salle Resnais) "La montagne sacrée" 7.15, 9.30 et (Salle Lacombe) "Diary of a stewardess" 4.30, 9.15 et "Little miss Innocence" 7.45, 10.30. CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. 861-2996. "Lacombe Lucien" 12.00, 2.25, 4.55, 7.20, 9.50. FLEUR DE L'ART: 1300 Bélanger E. 722-0302. "Cris et chuchotements" 9.40 et "Le lien" 7.20. "Dirt Mary, crazy Larry" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210. "Le hasard et la violence" 7.30, 9.30. DAUPHIN: (Renoir) 2396 Beaubien, 721-6090. "Le magnifique" 7.40, 9.40. (McLaren) "Les valisettes" 7.20, 9.20. ELECTRA: 114 Ste-Catherine E. 522-9177. "Équipe sur les apprentis" 12.30, 3.35, 6.40, 9.45. "Intime rapport au collège des filles" 1.50, 4.55, 8.00. ELYSEE: 35 Milton 842-6055 (Salle Resnais) "La montagne sacrée" 7.15, 9.30 et (Salle Lacombe) "Diary of a stewardess" 4.30, 9.15 et "Little miss Innocence" 7.45, 10.30. CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. 861-2996. "Lacombe Lucien" 12.00, 2.25, 4.55, 7.20, 9.50. FLEUR DE L'ART: 1300 Bélanger E. 722-0302. "Cris et chuchotements" 9.40 et "Le lien" 7.20. "Dirt Mary, crazy Larry" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210. "Le hasard et la violence" 7.30, 9.30. DAUPHIN: (Renoir) 2396 Beaubien, 721-6090. "Le magnifique" 7.40, 9.40. (McLaren) "Les valisettes" 7.20, 9.20. ELECTRA: 114 Ste-Catherine E. 522-9177. "Équipe sur les apprentis" 12.30, 3.35, 6.40, 9.45. "Intime rapport au collège des filles" 1.50, 4.55, 8.00. ELYSEE: 35 Milton 842-6055 (Salle Resnais) "La montagne sacrée" 7.15, 9.30 et (Salle Lacombe) "Diary of a stewardess" 4.30, 9.15 et "Little miss Innocence" 7.45, 10.30. CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. 861-2996. "Lacombe Lucien" 12.00, 2.25, 4.55, 7.20, 9.50. FLEUR DE L'ART: 1300 Bélanger E. 722-0302. "Cris et chuchotements" 9.40 et "Le lien" 7.20. "Dirt Mary, crazy Larry" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210. "Le hasard et la violence" 7.30, 9.30. DAUPHIN: (Renoir) 2396 Beaubien, 721-6090. "Le magnifique" 7.40, 9.40. (McLaren) "Les valisettes" 7.20, 9.20. ELECTRA: 114 Ste-Catherine E. 522-9177. "Équipe sur les apprentis" 12.30, 3.35, 6.40, 9.45. "Intime rapport au collège des filles" 1.50, 4.55, 8.00. ELYSEE: 35 Milton 842-6055 (Salle Resnais) "La montagne sacrée" 7.15, 9.30 et (Salle Lacombe) "Diary of a stewardess" 4.30, 9.15 et "Little miss Innocence" 7.45, 10.30. CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. 861-2996. "Lacombe Lucien" 12.00, 2.25, 4.55, 7.20, 9.50. FLEUR DE L'ART: 1300 Bélanger E. 722-0302. "Cris et chuchotements" 9.40 et "Le lien" 7.20. "Dirt Mary, crazy Larry" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210. "Le hasard et la violence" 7.30, 9.30. DAUPHIN: (Renoir) 2396 Beaubien, 721-6090. "Le magnifique" 7.40, 9.40. (McLaren) "Les valisettes" 7.20, 9.20. ELECTRA: 114 Ste-Catherine E. 522-9177. "Équipe sur les apprentis" 12.30, 3.35, 6.40, 9.45. "Intime rapport au collège des filles" 1.50, 4.55, 8.00. ELYSEE: 35 Milton 842-6055 (Salle Resnais) "La montagne sacrée" 7.15, 9.30 et (Salle Lacombe) "Diary of a stewardess" 4.30, 9.15 et "Little miss Innocence" 7.45, 10.30. CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. 861-2996. "Lacombe Lucien" 12.00, 2.25, 4.55, 7.20, 9.50. FLEUR DE L'ART: 1300 Bélanger E. 722-0302. "Cris et chuchotements" 9.40 et "Le lien" 7.20. "Dirt Mary, crazy Larry" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210. "Le hasard et la violence" 7.30, 9.30. DAUPHIN: (Renoir) 2396 Beaubien, 721-6090. "Le magnifique" 7.40, 9.40. (McLaren) "Les valisettes" 7.20, 9.20. ELECTRA: 114 Ste-Catherine E. 522-9177. "Équipe sur les apprentis" 12.30, 3.35, 6.40, 9.45. "Intime rapport au collège des filles" 1.50, 4.55, 8.00. ELYSEE: 35 Milton 842-6055 (Salle Resnais) "La montagne sacrée" 7.15, 9.30 et (Salle Lacombe) "Diary of a stewardess" 4.30, 9.15 et "Little miss Innocence" 7.45, 10.30. CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. 861-2996. "Lacombe Lucien" 12.00, 2.25, 4.55, 7.20, 9.50. FLEUR DE L'ART: 1300 Bélanger E. 722-0302. "Cris et chuchotements" 9.40 et "Le lien" 7.20. "Dirt Mary, crazy Larry" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210. "Le hasard et la violence" 7.30, 9.30. DAUPHIN: (Renoir) 2396 Beaubien, 721-6090. "Le magnifique" 7.40, 9.40. (McLaren) "Les valisettes" 7.20, 9.20. ELECTRA: 114 Ste-Catherine E. 522-9177. "Équipe sur les apprentis" 12.30, 3.35, 6.40, 9.45. "Intime rapport au collège des filles" 1.50, 4.55, 8.00. ELYSEE: 35 Milton 842-6055 (Salle Resnais) "La montagne sacrée" 7.15, 9.30 et (Salle Lacombe) "Diary of a stewardess" 4.30, 9.15 et "Little miss Innocence" 7.45, 10.30. CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. 861-2996. "Lacombe Lucien" 12.00, 2.25, 4.55, 7.20, 9.50. FLEUR DE L'ART: 1300 Bélanger E. 722-0302. "Cris et chuchotements" 9.40 et "Le lien" 7.20. "Dirt Mary, crazy Larry" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210. "Le hasard et la violence" 7.30, 9.30. DAUPHIN: (Renoir) 2396 Beaubien, 721-6090. "Le magnifique" 7.40, 9.40. (McLaren) "Les valisettes" 7.20, 9.20. ELECTRA: 114 Ste-Catherine E. 522-9177. "Équipe sur les apprentis" 12.30, 3.35, 6.40, 9.45. "Intime rapport au collège des filles" 1.50, 4.55, 8.00. ELYSEE: 35 Milton 842-6055 (Salle Resnais) "La montagne sacrée" 7.15, 9.30 et (Salle Lacombe) "Diary of a stewardess" 4.30, 9.15 et "Little miss Innocence" 7.45, 10.30. CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. 861-2996. "Lacombe Lucien" 12.00, 2.25, 4.55, 7.20, 9.50. FLEUR DE L'ART: 1300 Bélanger E. 722-0302. "Cris et chuchotements" 9.40 et "Le lien" 7.20. "Dirt Mary, crazy Larry" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210. "Le hasard et la violence" 7.30, 9.30. DAUPHIN: (Renoir) 2396 Beaubien, 721-6090. "Le magnifique" 7.40, 9.40. (McLaren) "Les valisettes" 7.20, 9.20. ELECTRA: 114 Ste-Catherine E. 522-9177. "Équipe sur les apprentis" 12.30, 3.35, 6.40, 9.45. "Intime rapport au collège des filles" 1.50, 4.55, 8.00. ELYSEE: 35 Milton 842-6055 (Salle Resnais) "La montagne sacrée" 7.15, 9.30 et (Salle Lacombe) "Diary of a stewardess" 4.30, 9.15 et "Little miss Innocence" 7.45, 10.30. CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. 861-2996. "Lacombe Lucien" 12.00, 2.25, 4.55, 7.20, 9.50. FLEUR DE L'ART: 1300 Bélanger E. 722-0302. "Cris et chuchotements" 9.40 et "Le lien" 7.20. "Dirt Mary, crazy Larry" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210. "Le hasard et la violence" 7.30, 9.30. DAUPHIN: (Renoir) 2396 Beaubien, 721-6090. "Le magnifique" 7.40, 9.40. (McLaren) "Les valisettes" 7.20, 9.20. ELECTRA: 114 Ste-Catherine E. 522-9177. "Équipe sur les apprentis" 12.30, 3.35, 6.40, 9.45. "Intime rapport au collège des filles" 1.50, 4.55, 8.00. ELYSEE: 35 Milton 842-6055 (Salle Resnais) "La montagne sacrée" 7.15, 9.30 et (Salle Lacombe) "Diary of a stewardess" 4.30, 9.15 et "Little miss Innocence" 7.45, 10.30. CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. 861-2996. "Lacombe Lucien" 12.00, 2.25, 4.55, 7.20, 9.50. FLEUR DE L'ART: 1300 Bélanger E. 722-0302. "Cris et chuchotements" 9.40 et "Le lien" 7.20. "Dirt Mary, crazy Larry" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210. "Le hasard et la violence" 7.30, 9.30. DAUPHIN: (Renoir) 2396 Beaubien, 721-6090. "Le magnifique" 7.40, 9.40. (McLaren) "Les valisettes" 7.20, 9.20. ELECTRA: 114 Ste-Catherine E. 522-9177. "Équipe sur les apprentis" 12.30, 3.35, 6.40, 9.45. "Intime rapport au collège des filles" 1.50, 4.55, 8.00. ELYSEE: 35 Milton 842-6055 (Salle Resnais) "La montagne sacrée" 7.15, 9.30 et (Salle Lacombe) "Diary

La nouvelle vocation de la Palestre

par André Tardif

Un peu malgré elle, la Palestre Nationale, durant des années le château-fort du sport amateur francophone dans la métropole, doit se trouver une orientation nouvelle. L'inter-vention de plus en plus marquée des gouvernements fédéral, provincial ou municipal, a sensiblement changé sa vocation, et ses gouvernements doivent en tenir compte.

La Palestre a récemment franchi une étape importante, et malheureusement ajoutera les habitués de longue date, lorsque l'Université du Québec a fait l'acquisition de son véritable centre de la rue Cherrier pour y loger son département d'éducation physique.

"Ce fut un dur coup pour nous, puisque nous avons dû réduire le nombre de nos sections de 16 à cinq seulement", avoue Yvon Daigle, le nouveau président de la Palestre.

"Nous avons notamment perdu notre piscine, et devant le refus du gouvernement de nous aider à parachever notre centre de la rue Beaubien (le centre sportif Paul-Sauvé), nous avons dû laisser tomber nos disciplines aquatiques."

La vente, au coût de \$670.000, aura toutefois eu un aspect positif, puisqu'elle a permis d'établir une fondation dont les revenus serviront à décerner des bourses à des athlètes d'élite.

C'est avec une certaine amertume mais quand même avec beaucoup de réalisme que M. Daigle envisage la vocation nouvelle de la corporation à but non lucratif qu'il dirige.

"Ce n'est pas que nous aimons tellement le faire, mais nous bouclons notre budget grâce à la location de nos salles, entre autres l'aréna Paul-Sauvé", dit-il.

"Nous nous consacrons de plus en plus, et de mieux en mieux, à la jeunesse, surtout celle du quartier Rosemont où nous sommes situés."

"Évidemment, nous aurions aimé que les autorités provinciales acceptent un projet de parachèvement, au coût de \$2 millions, que mon prédécesseur Jacques Sarrazin leur avait soumis et auquel il a consacré les trois années de sa présidence".

M. Daigle reconnaît toutefois que les temps ont changé, et que la ville, par l'entremise de ses centres sportifs, et le gouvernement, par l'entremise des polyvalentes et des cégeps, peuvent aujourd'hui fournir à la population des équipements et une direction où l'amateurisme pur n'a presque plus de place.

"Je pense à notre club de boxe, par exemple, où un Lucien Hébert se dévoue depuis des années parce qu'il aime ça. Nous aimerions tellement agrandir son gymnase et le doter d'appareils modernes. Mais nous n'en avons pas les moyens."

"Il y a aussi les entraîneurs, presque tous diplômés en éducation physique maintenant, et qui n'acceptent pas de travailler pour l'humble salaire que nous pouvons leur offrir. Je ne pourrais blâmer un jeune de nous laisser en faveur de locaux pour modernes et, surtout, mieux équipés."

La Palestre n'en a pas moins gardé, outre la boxe, des disciplines telles que le patinage artistique, le yoga, le karaté et la hockeys, en plus de faciliter la pratique du jogging, de la physiothérapie, des quilles et du patin à roulettes aux adultes, jeunes ou vieux.

Mais là où la Palestre oeuvre vraiment dans un domaine encore à peine touché par les gouvernements, c'est dans l'octroi de bourses aux athlètes d'élite afin de leur permettre de poursuivre leur entraînement sur une base quasi plénière, condition essentielle, semble-t-il, pour être vraiment de calibre international.

"Nous venons justement d'envoyer un premier chèque à nos cinq premiers lauréats, et croyez-moi, ils ont été appréciés", dit M. Daigle. Et il nomme le cycliste Gilles Durant, l'escrimeur Alain Danseur, le judoka Alain Cyr l'halterophile Pierre Charbonneau et le boxeur Michel Brière, tous membres de l'équipe nationale dans leur discipline respective, comme premiers récipiendaires. Chacun recevra \$4.000 répartis sur deux ans.

"Nos cinq premiers boursiers seront toujours de la Palestre, précise le président. Mais nous nous proposons aussi d'avantager d'autres athlètes francophones méritants, selon nos revenus."

C'est justement l'une de ces sources de revenus, le 22e dîner annuel des bienfaiteurs, qui a fait l'objet d'une conférence de presse hier chez Molson et qui a permis à M. Daigle de livrer quelques impressions.

Le banquet à \$100 le couvert aura lieu le mardi 19 novembre prochain, en la salle Centaure de la piste Blue Bonnets, et sera présidé par Oscar Primeau, président de la société Benson & Hedges. On espère y obtenir jusqu'à \$20.000 en bénéfices nets, à comparer à quelque \$10.000 l'an dernier.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES 844-3361

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES 844-3361

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES
AIDE DEMANDÉE pour s'occuper de 3 enfants, 0 à 4 ans, à Longueuil, 5 jours, de 8h.30 à 6h., mère qui travaille. Bon salaire. Tél. entre 9h. et midi: 674-3096. 4-10-74

AMEUBLEMENTS A VENDRE
MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien est. Tél.: 276-9067. J.N.O.

MAGNIFIQUE MOBILIER de chambre à coucher. Causeuse, 1 paravent, peintures, lampes de cristal, etc. 2, Carré Westmount, tél: 937-2421. 5-10-74

ANTIQUITES DEMANDÉES
ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morrier, jour 331-0251 soir 667-0774 (J.N.O.)

ANIMAUX A VENDRE
LEVRIER IRLANDAIS (Irish Wolfhounds) née le 14 août, tél: 514-472-2969 soir. 10-10-74

ANTIQUITES A VENDRE
CHOIX CONSIDÉRABLE: meubles antiques, canadiens et autres: Achetons également. 2 boul. Labelle route 11, Ste-Thérèse. Tél.: 435-4350. J.N.O.

SALLE A DINER: Style Queen Ann; 6 chaises, table et buffet: \$450. Remis à neuf. Tél.: soir 627-3520. 4-10-74

CANADIENNE: Petit ensemble de cuisine, 4 chaises et petite table, \$275. Petite armoire \$150. Le tout décapé, huilé, ciré. Tél.: soir 627-3520. 4-10-74

APPARTEMENTS A LOUER
CENTRE-VILLE: 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, attrayants, métro piscine, électricité payée. Raisonnable. Tél.: 842-5818 J.N.O.

PORT DE MER, 2 minutes métro Longueuil, sous-louer, 1er novembre, 5 1/2 pièces, sur 2 niveaux, powder-room, poêle et réfrigérateur fournis, possibilité vendre tapis et tentures mur à mur - prix très réduit, 1 an d'usure. \$290, par mois tout compris. Tél.: bureau 871-2232, rés.: après 6 p.m. 670-5582. 7-10-74

ARTICLES A VENDRE
VOUTE "Mossler" Classe A. 2 portes. Extérieur 72"x30"x48". Intérieur 40"x20"x38". Tél.: 331-7520. 10-10-74

REALISTIC MANY-23, antenne mobile, excellente condition. Tél: après 6 p.m. 331-7963. 7-10-74

ASSOCIÉS DEMANDÉS
CHERCHE associés pour développement d'agences de voyages. Ecrire à: C.P. 547, Station N, Montréal H2X 3M6. 7-10-74

AUTOS A VENDRE
PEUGEOT 304, 1972, sedan, 4 portes, 36.000 milles, état presque parfait, tachymètre, pneus Michelin. \$1.400. Tél: 676-2849 après 17 heures. 5-10-74

PARTICULIER: Peugeot, 1972, 32.000 milles, mécanique et carrosserie parfait ordre, mise au point complète très récente. Tél.: jour 655-0697, soir 331-2149 7-10-74

BUREAUX A LOUER
Sous-location: 1er novembre, 5 pièces, 1 salle réunion, 1 placard, salle d'attente, chauffé, stationnement. 3827, rue St-Hubert, près Roy. Tél: 525-2521. 7-10-74

COMMERCES A VENDRE
MAGASIN de DISQUES à vendre MONTREAL
Clientèle établie - \$100.000. d'affaires et plus, environ 35% de profit.
Prix: \$25.000. Plus inventaire.
Tél: 935-1682 Jour 935-2632 12-10-74

CHALET A LOUER
BROMONT: 5 pièces, eau chaude, douche, foyer naturel. Pour saison ski. Tél.: 277-5959. 4-10-74

STE-AGATHE: Luxueux Bavarois, 5 1/2, flanc montagne, cheminée pierre, meubles Thibault. Semaines: prix réduit automne (aussi saison ou semaine ski). Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836 1-11-74

CHALET A LOUER
ST-SAUVEUR: 56 Alarie, chalet suisse, meublé, chauffé, foyer, 2 chambres, couche 6 personnes. Beau site, du 26 octobre au 23 novembre. Aubaine: \$200. Tél: 331-1389. 4-10-74

ST-DONAT: Chalet à proximité des pentes de ski, 3 chambres à coucher, salon, cuisine, foyer en pierre. De la mi-octobre à mi-avril. Tél.: jour: 344-4760, soir après 7 p.m. 486-0423 7-10-74

MAISON DE CAMPAGNE, meublée, mi-chemin entre Montréal et Québec, route 20. Location période d'hiver. Sports: ski de fonds, raquette. Tél: 655-4003. 4-10-74

COURS
COURS DE TAPISSERIE Haute-lisse incluant notions de haute laine et macramé. Session automne. Atelier Auclair, Outremont. Inscription: immédiatement. Tél.: 270-1482 5-10-74

EQUIPEMENTS A VENDRE
"VARIETYERS", HEADLINERS." Matrices supplémentaires. S'adresser à: Crown Equipment Ltd., 5340 rue Ferrier, Montréal 11-10-74

ÉDUCATION
PROFESSEUR DE FRANÇAIS
Langue seconde
A plein temps, pour l'enseignement du français à des cadres de compagnies à l'extérieur de Montréal.
Qualifications:
• Certificat L.F.I.
• Expérience pratique avec L.F.I. aux adultes
• Toutes les qualifications de base d'enseignement.
• Français comme langue maternelle.
• Personnalité très dynamique.
• Age: de 25 à 40 ans.
Veuillez téléphoner à:
849-6236 5-10-74

ENTREPRENEURS
MEMO CONSTRUCTION (1964) L.T.E.E. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation, fuyante. Creusons cave en sous-œuvre. Neuf. Garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547. J.N.O.

FERMES A VENDRE
PETITE FERME: 18 acres avec bungalow, 6 pièces, 3 chambres, grange pouvant accommoder 50 chevaux. Le tout à moins de 25 minutes de Montréal (photo MLS) Mary ou Jocelyn Gagné, 658-6681 ou 658-4014 ou 348-6831. Immeubles Westgate, courtiers. 4-10-74

PERSONNEL
AMASO: Service de rencontres. Sérius, 822 est Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a., b.p.d.b.p.l., les lettres. Tél.: 524-3852. J.N.O.

PERSONNEL
PROFESSIONNEL: Maison style normand, unique au monde. Le vrai paradis terrestre. Site enchanteur, décoration professionnelle. Voici les aperçus extras: piscine intérieure, bain sauna, bord de l'eau, petite marina, maison de rêve. Pour informations sur rendez-vous seulement. Prix demandé: \$325.000, ou meilleure offre. Exclusif. Alexandra Deschênes, 382-5890 ou 387-5237. Immeubles Westgate, courtiers. 3-10-74

PROFESSIONNEL: Maison style normand, unique au monde. Le vrai paradis terrestre. Site enchanteur, décoration professionnelle. Voici les aperçus extras: piscine intérieure, bain sauna, bord de l'eau, petite marina, maison de rêve. Pour informations sur rendez-vous seulement. Prix demandé: \$325.000, ou meilleure offre. Exclusif. Alexandra Deschênes, 382-5890 ou 387-5237. Immeubles Westgate, courtiers. 3-10-74

PROFESSIONNEL: Maison style normand, unique au monde. Le vrai paradis terrestre. Site enchanteur, décoration professionnelle. Voici les aperçus extras: piscine intérieure, bain sauna, bord de l'eau, petite marina, maison de rêve. Pour informations sur rendez-vous seulement. Prix demandé: \$325.000, ou meilleure offre. Exclusif. Alexandra Deschênes, 382-5890 ou 387-5237. Immeubles Westgate, courtiers. 3-10-74

PROFESSIONNEL: Maison style normand, unique au monde. Le vrai paradis terrestre. Site enchanteur, décoration professionnelle. Voici les aperçus extras: piscine intérieure, bain sauna, bord de l'eau, petite marina, maison de rêve. Pour informations sur rendez-vous seulement. Prix demandé: \$325.000, ou meilleure offre. Exclusif. Alexandra Deschênes, 382-5890 ou 387-5237. Immeubles Westgate, courtiers. 3-10-74

PROFESSIONNEL: Maison style normand, unique au monde. Le vrai paradis terrestre. Site enchanteur, décoration professionnelle. Voici les aperçus extras: piscine intérieure, bain sauna, bord de l'eau, petite marina, maison de rêve. Pour informations sur rendez-vous seulement. Prix demandé: \$325.000, ou meilleure offre. Exclusif. Alexandra Deschênes, 382-5890 ou 387-5237. Immeubles Westgate, courtiers. 3-10-74

PROFESSIONNEL: Maison style normand, unique au monde. Le vrai paradis terrestre. Site enchanteur, décoration professionnelle. Voici les aperçus extras: piscine intérieure, bain sauna, bord de l'eau, petite marina, maison de rêve. Pour informations sur rendez-vous seulement. Prix demandé: \$325.000, ou meilleure offre. Exclusif. Alexandra Deschênes, 382-5890 ou 387-5237. Immeubles Westgate, courtiers. 3-10-74

PROFESSIONNEL: Maison style normand, unique au monde. Le vrai paradis terrestre. Site enchanteur, décoration professionnelle. Voici les aperçus extras: piscine intérieure, bain sauna, bord de l'eau, petite marina, maison de rêve. Pour informations sur rendez-vous seulement. Prix demandé: \$325.000, ou meilleure offre. Exclusif. Alexandra Deschênes, 382-5890 ou 387-5237. Immeubles Westgate, courtiers. 3-10-74

PROFESSIONNEL: Maison style normand, unique au monde. Le vrai paradis terrestre. Site enchanteur, décoration professionnelle. Voici les aperçus extras: piscine intérieure, bain sauna, bord de l'eau, petite marina, maison de rêve. Pour informations sur rendez-vous seulement. Prix demandé: \$325.000, ou meilleure offre. Exclusif. Alexandra Deschênes, 382-5890 ou 387-5237. Immeubles Westgate, courtiers. 3-10-74

PROFESSIONNEL: Maison style normand, unique au monde. Le vrai paradis terrestre. Site enchanteur, décoration professionnelle. Voici les aperçus extras: piscine intérieure, bain sauna, bord de l'eau, petite marina, maison de rêve. Pour informations sur rendez-vous seulement. Prix demandé: \$325.000, ou meilleure offre. Exclusif. Alexandra Deschênes, 382-5890 ou 387-5237. Immeubles Westgate, courtiers. 3-10-74

PROFESSIONNEL: Maison style normand, unique au monde. Le vrai paradis terrestre. Site enchanteur, décoration professionnelle. Voici les aperçus extras: piscine intérieure, bain sauna, bord de l'eau, petite marina, maison de rêve. Pour informations sur rendez-vous seulement. Prix demandé: \$325.000, ou meilleure offre. Exclusif. Alexandra Deschênes, 382-5890 ou 387-5237. Immeubles Westgate, courtiers. 3-10-74

HOMMES DEMANDÉS
Importante librairie générale recherche
VENDEUR QUALIFIÉ
Traitement: selon expérience
Ecrire à:
DOSSIER 232, Le Devoir, C.P. 6033, Montréal 7-10-74

LOGEMENTS A LOUER
OUTREMONT: Bas-duplex, 6 pièces, luxueusement meublé, de novembre à mai. Personnes d'âge moyen seulement, avec références. Tél: 279-6832. 5-10-74

OCCASIONS D'AFFAIRES
Occasion pour personnes ambitieuses. Travail intéressant. Excellentes chances de succès. Nous vous donnons la formation nécessaire. Pour entrevue, veuillez appeler à 658-6172. 19-10-74

ON DEMANDE
LE PANIER CENTRAL du Pauvre Enrg., à un besoin urgent de linge et de meubles. Tél.: 522-3213. 17-10-74

PERSONNEL
AMASO: Service de rencontres. Sérius, 822 est Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a., b.p.d.b.p.l., les lettres. Tél.: 524-3852. J.N.O.

PROPRIÉTÉS A VENDRE
OUTREMONT, duplex confortable qui se vendra très vite, 2x7 pièces, au sud du chemin Ste-Catherine, avec garage double, pelouse à l'arrière, termes faciles. Prix demandé: \$60.000. Appelez Nicole H. Gohier, 334-5330 ou 735-3273. Immeubles Westgate, courtiers. 4-10-74

PROPRIÉTÉS A VENDRE
MONTREAL TRUST, COURTIERS 4-10-74

PROPRIÉTÉS A VENDRE
MONTREAL TRUST, COURTIERS 4-10-74

PROPRIÉTÉS A VENDRE
MONTREAL TRUST, COURTIERS 4-10-74

PROPRIÉTÉS A VENDRE
MONTREAL TRUST, COURTIERS 4-10-74

PROPRIÉTÉS A VENDRE
MONTREAL TRUST, COURTIERS 4-10-74

PROPRIÉTÉS A VENDRE
MONTREAL TRUST, COURTIERS 4-10-74

PROPRIÉTÉS A VENDRE
MONTREAL TRUST, COURTIERS 4-10-74

PROPRIÉTÉS A VENDRE
MONTREAL TRUST, COURTIERS 4-10-74

PROPRIÉTÉS A VENDRE
MONTREAL TRUST, COURTIERS 4-10-74

PROPRIÉTÉS A VENDRE
MONTREAL TRUST, COURTIERS 4-10-74

PROPRIÉTÉS A VENDRE
MONTREAL TRUST, COURTIERS 4-10-74

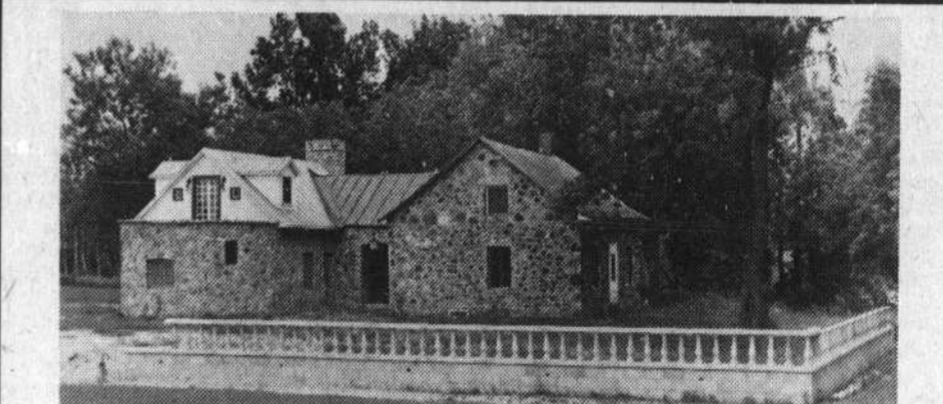
PROPRIÉTÉS A VENDRE
MONTREAL TRUST, COURTIERS 4-10-74

PROPRIÉTÉS A VENDRE
MONTREAL TRUST, COURTIERS 4-10-74

PROPRIÉTÉS A VENDRE
MONTREAL TRUST, COURTIERS 4-10-74

PROPRIÉTÉS A VENDRE
MONTREAL TRUST, COURTIERS 4-10-74

PROPRIÉTÉS A VENDRE - PROPRIÉTÉS A VENDRE - PROPRIÉTÉS A VENDRE - PROPRIÉTÉS A VENDRE



LANORAIE: "Domaine de 100 acres" - incluant maison exclusive en pierre-des-champs - partie principale de la résidence rénoverée en 1970 - deux étables, une entièrement rénoverée et chauffée à l'électricité - pouvant abriter cinq chevaux - une maison de ferme - 5 pièces - pour homme de service.

Informations: Gilles Bergeron 353-8770 353-6765

MONTREAL TRUST, COURTIERS 4-10-74

PROPRIÉTÉS A VENDRE
ANHUNTIC OUEST
Triplex de 2 étages avec sous-sol fini en logement, belles grandes pièces, plusieurs espaces de rangement, salle de lavage au sous-sol. Prix: \$55.000. Denise Lapiere, 331-7582. SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE courtiers 4-10-74

PROPRIÉTÉS A REVENUS A VENDRE
CENTRE-VILLE: Près stations télévision et métro. Plusieurs propriétés, toutes louées, propres. Très bons revenus. Petit comptant. Accepterait échange. Prix d'évaluation. Pas d'argent. Tél: 526-8071. 4-10-74

SERVICES DIVERS
MANQUE DE CONFIANCE, dépression, angoisse, problèmes personnels et familiaux. Mme Michèle Tramblay, sociologue. Sur rendez-vous seulement 279-7730. 5-10-74

TERRAINS A VENDRE
JOLI LAC NOTRE-DAME, développement de récréation exclusif, année longue, terrain boisé, bord du lac non pollué ou routes. Investissement assuré. Tél.: 845-3151 5-10-74

BELOEIL: terrain de 15 arpents, près de la sortie 64, de la Trans-Canada, emplacement industriel, tous les services rendus. Prix: \$57.000. M.L.S. Michel Petit, 467-0285 ou 467-9872. Immeubles Westgate, courtiers. 4-10-74

ACCES AU FLEUVE, 5.000 pieds carrés, minimum 55 ou 65 pieds de largeur, services. Tél: 388-1354. 4-10-74

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion gratuite. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ST-BLAISE: Bungalow stucco, 5 pièces, 2 chambres, grande salle séjour, chauffage HAC, très propre, avec grand terrain ombragé. Il faut voir. Seulement \$13.500. (photo MLS) T. Pilote, 658-6681 ou 348-6831. Immeubles Westgate, courtiers. 4-10-74

BROSSARD: Vous pouvez vous offrir ce splendide bungalow, briqué et pierre, avec grand terrain, grâce à ses deux bachelors loués \$70 et \$80 par mois. Photo MLS. Michèle Halasz, 678-8060 ou 678-4075. Immeubles Carbonneau, courtiers. 4-10-74

OUTREMONT: McDougall, cottage détaché, 9 pièces, salle à manger, plafond avec poutres, murs en chêne, cuisine moderne, salle de séjour au rez-de-chaussée, sous-sol équipé pour étudiant avec entrée privée, garage double. Occupation rapide. Cause transfert. Informations: M. Savoie, Audette & Audette, courtiers, 273-3653, soir: 766-0147. 4-10-74

BOUCHERVILLE: cottage briqué, 9 pièces, salle à diner, sous-sol terminé sur terrain magnifique, occasion idéale pour professionnel. M.S. Danièle Sylvestre, 655-7611 ou 655-2355. Immeubles Westgate, courtiers. 4-10-74

VARENNES: logez-vous tout en ayant un revenu intéressant, magnifique 6 logements de choix. M.S. Pour informations: Jacqueline Brassard, 655-7611 ou 652-9691. Immeubles Westgate, courtiers. 4-10-74

BELOEIL, face à un parc, bungalow récent, 7 pièces, 4 grandes chambres, salle de jeux, grand terrain tout clôture, patio en ciment, occupation immédiate si désiré. Prix: \$35.800. M.L.S. Appelez Fabienne Boulanger, 467-0285 ou 467-1578. Immeubles Westgate, courtiers. 4-10-74

BOUCHERVILLE: situé dans la Seigneurie, sur le bord du golf, cottage de très bonne construction, comprenant salle à diner, 3 chambres, salle familiale avec portes patio, salon, paysagé. M.L.S. Pour informations: André Houle, 655-7611 ou 655-7285. Immeubles Westgate, courtiers. 4-10-74

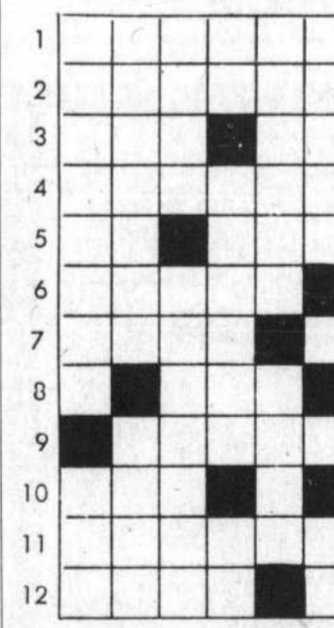
on peut vaincre le cancer

La vente, au coût de \$670.000, aura toutefois eu un aspect positif, puisqu'elle a permis d'établir une fondation dont les revenus serviront à décerner des bourses à des athlètes d'élite.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

les MOTS CROISÉS du Devoir

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



Horizontalement
1—Qui va contre la logique ou la vérité. — Favorable.
2—Douce et légère comme un zéphyr.
3—Affirmation. — Thullum. — Repli du corps du serpent.
4—Inflammation de la trachéartère. — Ile de l'Atlantique.
5—Patrie d'Abraham. — Qui a une saveur rude et désagréable (fém.). — Et le reste.
6—Rude au toucher. — Grosse étoffe de laine de coloration brune.
7—Me rendrai. — Soumettre un tissu à l'action de la vapeur pour lui enlever son brillant et son apprêt.
8—Langue, faconne. — Point d'union du membre antérieur du cheval avec le tronc. Dans.
9—Mammifère carnassier d'Afrique. — Unité monétaire de la Norvège et de la Suède.
10—Bruit sec. — Orner d'images.
11—Qui sert à des inhalations.
12—Vrai. — Pic des Pyrénées. — Genre de légumineuses.

Verticalement
1—Quantité d'azote éliminée dans les urines. — Art de lancer.
2—Couvrir de beurre. — Espace limité d'un pays.
3—Observa secrètement. — Grosse tête (fam.).
4—Rhodium. — Assemblage de feuilles de papier réunies ensemble. — Aluminium.
5—Fréquence d'un phénomène physiologique périodique. — Espace infini dans lequel se meuvent les astres.
6—Ensemble des forces militaires terrestres d'une nation. — Argent.
7—Nickel. — Caractère de ce qui n'est pas réel.
8—Donne envie. — Couvrir de crème.
9—Patriarche biblique. — Qui a peu de hauteur. — Or.
10—Solipède. — Obtint. — Géant vorace.
11—Elle commet un meurtre.
12—Accorderas.

Solution d'hier
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1. ROUCOULEMENT
2. ÉPIROUVER BOA
3. CHAUVESOURIS
4. OTE RETS IX
5. NATEE E DEID
6. FLEURI JETEE
7. OM BOSSAGE S
8. RICANEUSE DU
9. TE ISRAÏELTEN
10. OR AVRTIL
11. DEVEINE E MO
12. AMIE F STIZAIN

ÉDUCATEUR
DAWSON COLLEGE
CENTRE FOR CONTINUING EDUCATION (CONTED)
Nous recherchons plusieurs professeurs de français, à temps partiel, (6 heures par semaine). Les candidats devront être spécialisés dans l'enseignement du français - langue seconde aux adultes et posséder une connaissance parfaite de la méthode "VOIX ET IMAGES DE FRANCE".

HOMMES ET FEMMES DEMANDÉES
AGENCE DE VOYAGES recherche agents pour travail sur la Rivé-Sud, Ville Laval et l'île de Montréal. Excellente commission. Tél: 866-1383. 7-10-74

HOMMES DEMANDES
TERRAINS COMMERCIAUX A VENDRE
UR
IMMEUBLES WESTGATE REALTIES INC.
220,000 PIEDS CARRÉS
sur le Boul. des Laurentides
A un demi mille de Pont-Viau. Possibilités d'un petit centre d'achats - hôtel - restaurant, etc. Alexandre Deschênes, 382-5890 courtiers 5-10-74

PROGRAMMEURS ET ANALYSTES PROGRAMMEURS
Notre compagnie offre d'intéressantes possibilités à des programmeurs et des analystes programmeurs qui ont l'expérience des ordinateurs IBM. En plus des nouvelles exigences, nous remanions les charges de travail existantes de nos deux systèmes d'ordinateurs NCR 315 sur IBM, en utilisant dans la plupart des cas, IMS et de grands fichiers centraux en direct. Notre équipement IBM a une mémoire de 370/145 1 MEG. Il a 163330 dérouleurs, 2 imprimantes, 8 dérouleurs de bandes et, approximativement, 20-30 terminals CRT en direct. Notre système d'exploitation est ordinairement VS1. Le salaire sera en rapport avec l'expérience. Envoyez votre curriculum vitae au: Surveillant du bureau d'emploi United Aircraft DU CANADA LIMITEE B.P. 10, Longueuil, Québec J4K 4X9 4-7-74

TERRAINS COMMERCIAUX A VENDRE
UR
IMMEUBLES WESTGATE REALTIES INC.
220,000 PIEDS CARRÉS
sur le Boul. des Laurentides
A un demi mille de Pont-Viau. Possibilités d'un petit centre d'achats - hôtel - restaurant, etc. Alexandre Deschênes, 382-5890 courtiers 5-10-74

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

toronto

Hausse des cours

La Bourse de Toronto a monté mercredi pour la première fois depuis une semaine, mais l'activité y est restée minime. L'indice industriel, qui avait perdu près de sept points pendant les quatre séances précédentes, a enregistré mercredi un gain de 1,46, qui le place au niveau de 152,69.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch. and Industriels. Lists various stocks and their prices.

dividendes

Canadian Vickers; 20 cents, hausse de cinq cents, le 15 nov. aux actionnaires inscrits le 31 oct. Dominion Dairies; \$1, hausse de 50 cents, et un supplément de \$1, le 29 oct. aux actionnaires inscrits le 15 oct.

métaux

TORONTO — Handy and Harman de Canada Ltd. évalue l'argent canadien à \$4,44 l'once de Troyes.

indices de toronto

Table with columns: Indus. Aurifères Métaux Petroles. Shows index values for various sectors.

heco COLLOQUE STRATÉGIE D'INNOVATION & DESIGN à l'École des Hautes Études Commerciales. le vendredi 25 octobre 1974, de 9 à 17 h.



PIERRE LARIN MARYSE OHAYON FRANÇOIS CÔTÉ GASTON CAZES FRANCO MANDOLINI HUGUETTE GIGUÈRE BERNARD GROZ

NOMINATIONS J. P. L. PRODUCTIONS INC.

Monsieur Paul J. Audette, Directeur général de la compagnie J. P. L. Productions Inc., a le plaisir d'annoncer les nominations suivantes: monsieur Pierre Larin, Administrateur-publicitaire des comptes nationaux; madame Maryse Ohayon, Administratrice-publicitaire des comptes locaux; monsieur François Côté, Directeur de la production; monsieur Gaston Cazes, Gérant des services de la production; monsieur Franco Mandolini, Chef de l'atelier de créativité; mademoiselle Hugette Giguère, Coordonnatrice des services post-production; monsieur Bernard Groz, chef de l'atelier graphique. Ces nominations reflètent l'expansion considérable des services de la maison J. P. L. Productions Inc.

Table with columns: Obligations, GOUVERNEMENT DU CANADA, MUNICIPALES, INDUSTRIELLES, PROVINCIALES, SERVICES PUBLICS. Lists various bonds and their terms.

bénéfices

Becker Milk Co.; pour les trois mois qui se sont terminés le 31 juillet dernier, \$717,000-41 cents l'action, contre \$468,000-27 cents. Block Bros. Industries; pour les six mois qui se sont terminés le 31 juillet dernier, \$2,105,298-33 cents l'action, contre \$1,528,142-24 cents.

fonds mutuels

Table with columns: Venh, P et R Cdn, AGF Special, AGF Special, All-cdn Comp, etc. Lists mutual funds and their values.

NOMINATION INTÉGRATION DE SERVICE DE CONSULTATION EN MATIÈRE D'ASSURANCE

Advertisement for insurance consultants André Lévesque and Rémi Moreau. Includes contact information and a list of services.

obligations

Table with columns: GOUVERNEMENT DU CANADA, MUNICIPALES, INDUSTRIELLES, PROVINCIALES, SERVICES PUBLICS. Lists various bonds.

Le Centre Commercial

PLACE STE-FOY est présentement en expansion et offre l'opportunité à des hommes d'affaires dynamiques, de se joindre à une équipe de marchands expérimentés et actifs.

LA CORPORATION IVANHOE 2452 Boul. St. Wilfrid-Laurier Centre d'Achats PLACE STE-FOY Québec - G1V 2L1 TEL: 653-4184

LES MEILLEURS FRUITS DE MER MOBBY DICK'S BAR-LOUNGE C'EST MAINTENANT LA SAISON DES HUITRES MALPÈQUE Le Pavillon de l'Atlantique

MONTREAL CHICAGO ALLER RETOUR AVEC AIR FRANCE? AVEC PLAISIR! VOL QUOTIDIEN EN B 747

montréal

Faible activité

Les prix ont monté et l'activité a été faible hier à la Bourse de Montréal. Le virement se situe à 459,100 actions, contre 457,400 actions la veille.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, listing various stocks and their prices.

indices de montréal

Table of market indices for Montreal, including indices for industry, services, and overall market.

new york

Journée de pause

Journée de pause hier à Wall Street, après plusieurs jours de fortes baisses qui, mardi, avaient momentanément fait descendre l'indice industriel au-dessous de 600 points.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for New York, listing various stocks and their prices.

indices de new york

Table of market indices for New York, including indices for industry, services, and overall market.



Georges Fortin

La direction de la Banque Provinciale du Canada annonce la nomination de M. Georges Fortin au poste de vice-président, administration. M. Fortin était auparavant directeur général adjoint.

Le marché boursier baissera jusqu'au niveau des 550 points

par Michel Nadeau

De l'avis des analystes financiers, le redressement du marché boursier ne se fera pas de façon subite et spectaculaire, et il faudra attendre que l'ensemble des titres termine sa culbute au plancher de 550 avant de le voir reprendre son ascension vers des seuils plus encourageants.

Des analystes financiers de Montréal a invité hier trois spécialistes des valeurs mobilières afin de jeter un peu de lumière sur le climat passablement sombre dans lequel baigne présentement le marché boursier.

présenté leurs prévisions à l'encontre de la prudence et de l'humour. On a d'abord déversé sur les invités une cascade de courbes, de lignes, d'indices, de tendances, de diagrammes souvent aussi contradictoires les uns que les autres.

les conférenciers se sont amusés aux dépens des grands prophètes et devins: "Il faut concentrer son énergie non pas à regarder les prévisions d'aujourd'hui faites avec les données de l'an dernier mais observer autour de soi pour savoir comment il faudra prendre les pronostics qu'on nous servira l'an prochain" ou encore "La plupart des gens analysent corrélement les tendances mais le drame est qu'ils n'arrivent pas à trouver correctement le début et la fin de chacune d'elles".

Bombardier recevra \$1.1 million d'Ottawa

La compagnie Bombardier recevra une subvention du ministère de l'Expansion économique régionale de l'ordre de \$1.1 million pour l'agrandissement et la transformation de son usine de moto-neige située à La Pocatière, dans le comté de Kamouraska.

La transformation en vue de la fabrication de wagons de métro entraînera des dépenses d'immobilisations de \$3,523,487 et les emplois qui seront rétablis s'élèvent à 693.

M. André Ouellet en remplacement de M. Don Jamieson responsable du MEER, représente 10% du coût d'immobilisation approuvé plus 15% de la masse salariale annuelle, évaluée à \$5,041,000.

l'analyste torontois déconseille fortement l'immobilier, les mines d'or, la construction et l'ensemble des industries manufacturières. Il se montre hésitant devant les mines et l'industrie des produits forestiers.

Eastcan confirme la découverte de gaz au large du Labrador

CALGARY (PC) — La compagnie Eastcan Exploration, de Calgary, a confirmé hier la découverte de gaz dans le lit de l'océan, au large du Labrador, mais elle ignore encore l'importance de cette réserve.

La sonde a atteint le gaz à une profondeur de 9,311 pieds, précise le communiqué, et à 8,740 pieds une zone d'hydrocarbure a laissé

échapper du gaz jusqu'à 20 millions de pieds cubes par jour. Par contre, il n'y a pas eu d'échappée d'eau, ce qui est encourageant, fait observer la compagnie.

Le puits se trouve à 500 milles au nord de St-Jean, T.-N., dans une région de 30 millions d'acres réservée à Eastcan et à d'autres entreprises.

Nomination



Lester S. Heyborne

M. L. J. Patterson, Président de la compagnie minière Québec Cartier a annoncé la nomination de M. Lester S. Heyborne au poste de Gérant général de la Compagnie.

Diplômé en génie de l'Université de Utah, M. Heyborne sera responsable des services de l'exploitation minière, du transport, du génie industriel et du service de génie et recherches.

Le 25 septembre 1974.

Le marché immobilier à Montréal

Il y a eu dans l'agglomération montréalaise en août 5,833 transactions immobilières immeubles et terrains qui ont représenté une valeur de \$296.5 millions, contre 3,506 transactions d'une valeur totale de \$153.6 millions en août 1973.

On note également une hausse de ces transactions et de leur valeur totale pour les huit premiers mois de l'année dans l'agglomération montréalaise. On y a en effet enregistré 32,358 transactions d'une valeur totale de \$734 millions pour la même période l'an dernier.

Advertisement for Simpson's 102 Anniversary featuring a man in a suit, text about 'Simplicité classique d'une haute élégance', and '\$129' price tag.

Djerba

Initiation à la Tunisie

par
URGEL LEFEBVRE

En montant dans la limousine qui va me transporter à Dorval, d'où je m'enverrai vers Paris, puis la Tunisie et la Côte d'Azur, je suis pris soudain du mal du pays. Mais je fais route jusqu'à l'aéroport aux côtés du représentant à Montréal du Commissariat général au tourisme de France qui a tout fait de chasser ma nostalgie.

— Quand vous verrez Saint-Paul-de-Vence vous apparaître, posé comme un nid d'aigle au sommet d'une colline rocheuse, vous ne regretterez pas d'avoir fait ce voyage. Ce village fait sur nous une telle impression qu'on dirait qu'il doit son existence quelque chose de diabolique.

Le représentant du tourisme français rejoint à Dorval le délégué commercial tunisien pour souhaiter bon voyage à la quinzaine de journalistes canadiens qui partent en tournée.

Nous filons vers Paris dans un

Boeing 747 d'Air Canada. La personne assise à mes côtés est originaire des Antilles françaises, plus précisément de la Martinique. La demeure que l'on aperçoit en contrebas de l'hôtel Lido, à Schoelcher, appartient à son oncle, mais son hôtel préféré est le Bakoua.

Nous ajustons nos écouteurs pour le cinéma... et l'on nous annonce que, malheureusement, par suite d'un oubli, le film n'a pas été embobiné pour une nouvelle projection. Alors, pour passer le temps, nous faisons des mots croisés et des mots cachés, nous écoutons la musique, nous buvons et nous mangeons. Le canard à l'orange est réussi; la mayonnaise qui nappe les bouchées d'oeufs durs et de homard a un goût d'amende; des noix longues relèvent agréablement la salade de laitue vinaigrée.

Le sommeil s'empare de nous

jusqu'au petit jour, alors que notre appareil se pose à Charles-de-Gaulle. Transfert à Orly Sud, déjeuner au restaurant La Corbeille d'où l'on peut suivre les arrivées et les départs. Et nous voici en route pour Djerba dans un Boeing 727 de Tunis-Air.

Partis de Paris à 13:30, nous arrivons à Mellita à 16:50. Il fait 25 degrés Celsius. Nous atterrissons sans grand enthousiasme dans cette île qui nous apparaît très plate, entourée de hauts fonds interminables et formée de sable et de résidus de corail fournissant chichement leurs éléments nutritifs à une végétation rabougrie.

Mais l'apparition d'oliviers, de dattiers, d'aloès et d'autres plantes a tout fait de nous reconforter. Les bâtiments nous semblent bizarres, à tel point qu'un d'entre nous dit: "On se demande si l'on est en train de construire ou de démolir."

Glorieuses exceptions: l'aéroport de Mellita aux lignes pures et l'hôtel Dar Djerba où nous logeons.

Avec la clé légèrement faussée qu'on m'a remise à la réception, j'ouvre sans trop de peine une petite barrière de lattes peintes en bleu et j'ai accès à la courtoise de ma chambre. Avec la même clé, j'ouvre une porte persienne, puis je fais coulisser un grand panneau de verre. Je laisse tomber sur l'un des lits jumeaux de ma chambre la grosse orange que j'ai rapportée du restaurant Tunisia où nous avons pris notre premier dîner tunisien. Le jaune contraste avec les divers tons de bleu de l'ameublement et mon regard se perd dans tout ce blanc des murs et du plafond en coupole. J'en éprouve comme un étourdissement.

J'ai encore, collée aux doigts, l'odeur des délicieuses crevettes grillées qu'on nous a servies au dîner après la soupe de sorgho et de poisson, pendant que des musiciens, assis le long du mur sur un grand banc, jouaient, le visage tout épanoui, qui du violon, qui de la guitare et de la cithare, qui du tambourin et de la tambourine. L'air était mélancolique, évocateur d'espaces désertiques interminables. Le vin rosé de la Cuvée de Djerba était léger et rafraichissant en cette veille du ramadan.

Aucun d'entre nous ne semblait se ressentir de la fatigue du long voyage, en savourant à la fin du repas des friandises à la pâte d'amandes, mais personne n'a voulu venir avec moi dans le dédale des ruelles du complexe hôtelier, couvertes de treillis et de nattes de roseaux, pour retrouver cette belle à la peau brune que j'affirmais avoir vue quelque part, l'instant d'un bonsoir.

Je suis donc allé seul dans toutes les ruelles, et jusqu'au bord de la mer, à travers les oliviers et les palmiers, voir si elle ne s'apprêtait pas à prendre un bain de minuit. Mais la mer était déserte et d'un bleu sombre, sous un ciel de cobalt parsemé d'étoiles. Alors, j'ai commencé à croire aux mirages. Et je suis rentré me coucher comme l'avaient déjà fait mes compagnons et compagnes de voyage... après avoir lu sur une affiche: "Le monokini est interdit".

Le lendemain de notre arrivée à Djerba, l'idée me vient de me baigner dans la mer toute proche, mais un car nous avale pour la visite de l'île. Nous passons non loin de l'ancien Club Méditerranée aux huttes à toit de chaume, puis du nouveau appelé Djerba la Douce. Au Calypso Beach Hotel succèdent des bungalows bis, des champs plantés de dattiers et d'oliviers, l'hôtel Sidi Slim.

Une chèvre par ci, une chèvre par là. Une brise vient de la mer, le soleil éclatant fait fondre dans sa luminosité les dômes des bâtiments blanchis à la chaux; de vastes étendues de sable évoquent le désert.

Nous nous arrêtons quelques instants près d'une chaussée de sept kilomètres que l'on a construite sur les vestiges d'un pont romain. Cette chaussée est en même temps le cordon ombilical reliant l'île Djerba à la terre ferme tunisienne.

Nous reprenons notre route. Des bergers vêtus d'amples robes blanches ou bleues conduisent leurs moutons à de maigre pâturages. Les moutons sont noirs, bruns ou bis, comme le sol parfois de deux couleurs.

Le tour de l'île devient de plus en plus intéressant dès qu'on arrive à Guellala, dans la région des berbères et des potiers. L'un de ceux-ci nous attire dans son atelier pour nous donner une démonstration de son savoir-faire avant de nous vendre des gargoulettes. La gargoulette, dit le dictionnaire, est un vase poreux où l'eau se rafraichit par évaporation. En

somme, c'est plus que cela. C'est un vase mystifiant, car pour le remplir il faut le renverser, et l'eau que l'on fait entrer par son fond percé ne se répand pas lorsque le vase est remis dans sa position normale. Il faut alors pencher le vase pour que l'eau s'écoule par un petit bec.

L'île de Djerba est parsemée de puits communaux et rien ne passionne le visiteur comme prendre des photos de berbères puisant de l'eau. Il faut faire vite car les berbères n'aiment pas qu'on les photographie et vont se cacher.

Notre guide nous raconte que c'est à Djerba que choisit de s'implanter une des plus anciennes communautés de la Diaspora, à la suite des conquêtes de Nabuchodonosor le Babylonien, 600 ans avant Jésus-Christ. Mais la synagogue El Ghriba ne remonte qu'à 1920. Seules ses fondations ont plus de 2.500 ans. Pour entrer dans la synagogue, il nous faut emprunter une calotte et enlever nos chaussures avant de marcher sur les nattes. On conserve religieusement dans cette synagogue une Thora sur parchemin comptant parmi les plus anciennes du monde.

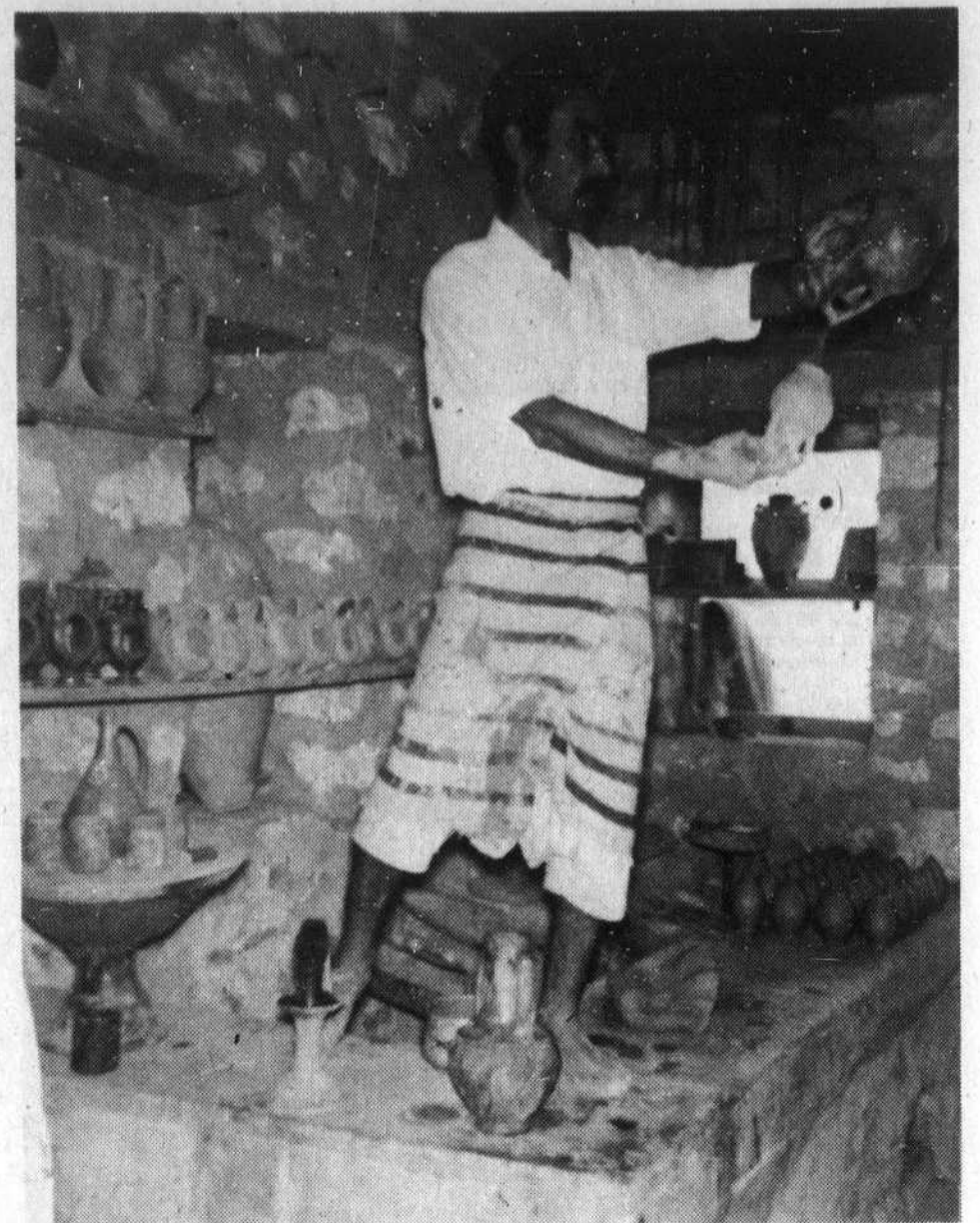
Un peu plus loin, notre guide insiste pour que nous prenions une photo d'un olivier rabougri, dont le tronc est en majeure partie dévoré par les termites. La raison: cet olivier a plus de 2.000 ans!

Le déjeuner que nous prenons à l'hôtel Menzel est digne

de mention. Il nous est servi dans une petite salle bleu et blanc où le bois tourné est le principal élément de décoration. Les chaises sont d'un rouge vif et les fauteuils violets. Par les fenêtres de cette salle, on voit une petite cour intérieure avec des plans d'eau en escalier se déversant l'un dans l'autre en cascade. Des plantes d'un vert bouteille aux fleurs incarnates grimpent sur les murs de béton et en font ressortir la blancheur. La vaisselle d'apparat est en cuivre jaune au chiffre de l'hôtel filigrané d'argent. Après la terrine de volaille, le garçon vient nous présenter sur un plat d'argent le mérrou braisé au vin de messe qu'il nous sert ensuite avec les pommes aux fines herbes. Suit le carreau d'agneau en couronne sur un parterre de légumes Renaissance. Le sorbet citron et le fin moka complètent ce repas arrosé de vin de messe blanc, de vieux thibar rouge et de l'eau de table Safia.

A notre retour au Dar Djerba, nous avons tout juste une demi-heure pour nous baigner avant la visite de cet hôtel de 1.250 chambres doubles. Pour atteindre le sable doux, il faut franchir une frange de roches coralliennes. Mais on peut marcher dans l'eau sur des distances considérables avant d'en avoir jusqu'aux épaules.

Nous allons prendre le dîner à l'hôtel Ulysse. On nous offre au préalable le cocktail Djerba, fait de lime et d'alcool du pays.

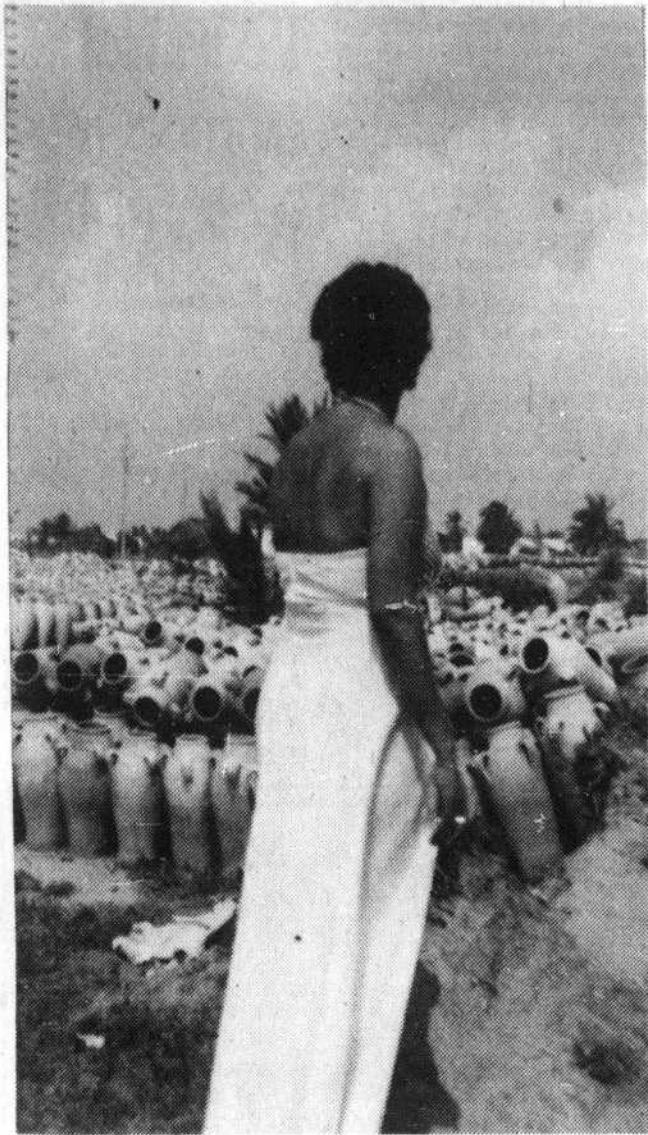


Potier démontrant la façon dont on remplit la gargoulette.

Puis nous faisons la connaissance du fameux brik à l'oeuf qu'il faut apprendre à manger sans que l'oeuf coule dans l'assiette. L'entrecôte farcie est un peu coriace. Par contre, la coupe Ulysse est un dessert des plus agréables: salade de melon et pastèque au fond de la coupe, crème pâtissière, hos-

agrement le dîner de leurs airs nostalgiques. Après le repas, nous allons assister dans le hall à un petit spectacle donné par trois danseuses. De l'une d'elles on pourrait dire, parodiant le Cantique des Cantiques: "Tes seins sont des dômes de mosquée."

(à suivre)



Guellala, dans la région des potiers de l'île de Djerba.

échos touristiques

■ Des groupes de 10 à 50 personnes en provenance du Canada et qui comptent entrer en Tchécoslovaquie, y voyager et en repartir ensemble, peuvent profiter d'un visa de groupe bénéficiant d'une remise d'un tiers sur le prix d'un visa individuel. Quand la demande en est faite au Canada, le prix par personne d'un visa de groupe s'élève à \$4 alors que le prix d'un visa individuel régulier est de \$6. Le chef de groupe devrait présenter son propre passeport, une liste des noms du groupe par ordre alphabétique, en trois exemplaires, son propre nom figurant en tête de liste. Ceci devrait être envoyé ainsi que des demandes de visa et deux photos de passeport pour chaque individu au Consulat Général de Tchécoslovaquie, 1305 ouest, avenue Pine, Montréal.

■ Le président de la Maison Remy Martin a remis au chef Pierre Demers du Ritz-Carlton une décoration prestigieuse: "Le Soleil des Charentes". Le chef Demers présente à cette occasion le menu suivant: La Petite Marmite Henri IV Passee — Le Filet de Sole de Dou-

vres Véronique — Le Tournois Cardinal; Saucos Choron et Bordelaise; Fenoil Braisé; Pommes Duchesse; Tomate Grillée Polonoise — Les Fromages — Le Soufflé Glacé Voilé à la Fine Champagne — Les Friandises — Demi-Tasse. Pour arroser ce repas: Vin de l'Abbaye; St-Emilion Calvet; Châtea Latour (mais oui!); Champagne Krug; Cognac Remy Martin Cuvée Spéciale 250e Anniversaire.

■ M. Paul Baillargeon, de Québec, a été élu à la présidence de l'Association des hôteliers de la province de Québec. Il succède à M. John Scofield, de Montréal, qui devient président du conseil exécutif, assisté de MM. Jean-Claude Milot, de Drummondville, Claude Allard, de La Tuque, comme vice-présidents, de Mme Lévis Beaudoin, de Chibougamau, trésorière, et de M. Pierre Bougain, de Dorval, secrétaire. M. Gérard Delage demeure conseiller juridique et administrateur, M. Fernand Audet conseiller financier et M. Henri-Paul Garceau aux relations publiques.

Visitez l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE, à votre famille...

- A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
- B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
- C- Location tous modèles, kilométrage illimité.

Notre devise: "Les meilleurs prix, le meilleur service"

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous

notre catalogue

AIR FRANCE/EUROP AUTO

CITROËN - PEUGOT - RENAULT - SIMCA - FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES - V.W. MATRA - VOLVO - OPEL

EUROP AUTO

5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q. 735-3083 et 735-0791

la Canadomanie, une douce folie.

Enfin...ensemble! Dans l'Ouest, dans les Rocheuses... dans la nature, la pleine nature! En vacances, en voyage, à deux. En voyage de noces, en voyage d'amour. Pour la première fois, pour la deuxième... Par air, par Air Canada. Pour goûter, enfin... ensemble, la Canadomanie, pour savourer d'autres paysages et respirer d'autres airs.

Aussi pour économiser jusqu'à 30% au printemps et à l'automne... aussi pour profiter des fantastiques aubaines qu'offrent les séjours suivants.

On y va? On y va!



Les Rocheuses et la Colombie britannique

(7 jours, 6 nuits) 1T4-UTL-103

Le Pacifique, les Rocheuses, les plages dorées, les parcs fantastiques, les jardins Butchart, la faune, les forêts luxuriantes... -Transport aérien aller et retour en classe économique (arrivée à Calgary ou Edmonton et retour via Vancouver). -Voiture Tilden avec millage illimité - Excellent choix d'hôtels (minimum 2 personnes par chambre) - Et plus encore.

de Montréal \$310

Les Rocheuses

(7 jours, 6 nuits) 1T4-UTL-106

Des couleurs, de la nature, de l'air... pour le vrai, partout, à droite, à gauche, en haut, en bas... un rêve à chaque coup d'oeil... -Transport aérien en classe économique à destination de Calgary - Déplacement entre Calgary, le lac Louise, Jasper et Edmonton.

de Montréal \$280

Vancouver, la vallée de l'Okanagan et le Canyon Fraser

(7 jours, 6 nuits) 1T4-UTL-108

La Colombie britannique, à voir de près, d'un bon oeil, à tête reposée... la Colombie britannique sauvage avec son torrent rugissant du Canyon Fraser, ses vergers odorants, ses vallées riches... son accueil! -Transport aérien aller et retour en classe économique - Carte de membre au Captain Vancouver Club - Taxes provinciales de vente.

de Montréal \$332

Les Grands Hôtels de Vancouver, Victoria et Harrison Hot Springs

1T4-UTL-112

Des sources minérales bouillonnantes, la vie de château, un traitement princier avec mille et une attentions... et mille et une choses à voir, à faire, à vivre! -Transport aérien aller et retour en classe économique - Voiture Tilden avec millage illimité.

de Montréal \$419

Tarifs en vigueur du 14 septembre au 17 novembre 1974

Veuillez, s'il-vous-plait, me faire parvenir la brochure "L'Ouest canadien, la mer, la montagne et beaucoup plus encore". M-2341 F

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____
est mon agent de voyage.

Adressez à: "L'Ouest canadien, la mer, la montagne et beaucoup plus encore" Air Canada Case postale 598 Montréal, Québec H3C 2T7

CDF-4 DE

AIR CANADA

AGENCE DE VOYAGES **VIAU**

3428, rue ST-DENIS
842-1751

GALERIES D'ANJOU
353-7650

CARRÉ PHILLIPS
866-9381

CARREFOUR LAVAL
688-6211

AGENCE DE VOYAGES **VIAU**

L'histoire mouvementée de l'île de Djerba



Blottie au fond du golfe de Gabès, l'île de Djerba émerge à peine des flots, offrant ainsi le double avantage de la terre et de la mer. La mer étant à fleur de sol, elle maintient sur l'île une atmosphère de douceur unique en Tunisie.

L'histoire de l'île est mouvementée. Les Egéens y débarquèrent les premiers, suivis au XII^{ème} siècle avant J.-C. par les Phéniciens qui, bien avant d'édifier Carthage, s'établirent à Djerba. A tour de rôle les Romains succédèrent aux Carthaginois, suivis des invasions des Vandales et des Byzantins; les malheurs de l'île pendant cette période furent d'autant plus ressentis qu'ils s'abattaient sur "un peuple tranquille et calme" si on se fie au Père de l'histoire.

En 650, les Arabes y introduisirent l'Islam dont la fraction la plus orthodoxe, le Kharijisme, s'accommoda fort bien du tempérament rigoureux des Djerbiens: de nos jours, on n'y compte pas moins de 246 mosquées.

Pendant tout le Moyen-Age et jusqu'au XVI^{ème} siècle, l'île était l'objet ardemment convoité tant par les Turcs que par les princes du Christianis-

me (Roger de Sicile, Philippe II...). Le fort espagnol de Houmt Souk (Borj El Kbir), construit en 1289 par Roger de Lovia, amiral d'Aragon, et la Tour des Crânes qui aurait subsisté jusqu'en 1848, témoignent de l'ardeur farouche que prodiguaient les parties rivales pour s'emparer de l'île.

Par la force des choses et en partie à cause de son emplacement stratégique, Djerba devient la base d'opération de prédilection des corsaires opérant en Méditerranée, citons Barberousse et Dragut.

Aujourd'hui Djerba n'est autre que cette île-jardin, où le voyageur goûte le bonheur de vivre dans une grande paix silencieuse comme si toute l'inquiétude du monde était venue mourir sur ces rivages.

Houmt-Souk, littéralement "Place du Marché", est le centre urbain le plus important. C'est le siège administratif de l'île. D'autres centres groupent l'essentiel des populations: Midoun, Mellita, Ajim, Mahboudine, les Deux Haras, El May, Sedouikech et Guellala.

Des maisons de ferme ou menzels parsèment l'espace qui sépare les villages; ce sont des demeures souvent sobres mais

toujours dignes. Menzel et houch (maison de village) sont d'une architecture qui emprunte tout à la fois au berbère saharien et à l'arabo-musulman. De ce mélange est sorti un style original et simple qui est plein de charme.

La blancheur immaculée de la chaux dont les murs sont peints fait ressembler ces maisons à des cubes de sucre comme égarés dans la verdure.

A ce type d'architecture traditionnelle est venu s'ajouter un autre genre de construction, de pénétration récente; il s'agit de ces véritables palais érigés pour le tourisme et qui enguirlandent l'île; fruit d'un acte volontaire rapidement réalisé, ces établissements hôteliers ont été l'occasion rêvée des architectes qui ont donné libre cours à leur imagination créatrice; la hardiesse des lignes n'a d'égale que la complémentarité des diverses ailes de chaque hôtel; l'idée principale qui a présidé à ces réalisations est de permettre à chaque hôte de se reposer et de s'y plaire.

Les principales activités des Djerbiens sont l'agriculture, l'artisanat, la pêche, le commerce, le tourisme. L'espace étant limité, la culture est obligatoirement intensive.

Les vergers sont de véritables petites oasis où palmiers, oliviers, figuiers, pommiers et cultures maraichères se disputent un sol exigu et la sécheresse du ciel est combattue par des puits dont l'eau, puisée au Dalou, permet à ces jardins de survivre. Cette activité agricole trouve son complément dans l'artisanat. Il suffit de flâner dans les souks ombragés de Houmt-Souk pour se rendre compte à quel point le Djerbien



L'île de Djerba est parsemée de puits communaux qui font sa richesse et la rendent encore plus pittoresque.

est habile artisan: couvertures de laine bariolées, tapis aux riches motifs, argenterie ciselée, poteries ouvragées de Guellala.

tout témoigne d'un travail soigné et d'un goût sûr.

Parallèlement, et quand il n'est pas retenu à son verger ou derrière son métier à tisser, le Djerbien se dirige vers la mer. La pêche aux éponges utilisant des techniques ingénieuses, a permis d'asseoir sa fortune que la pêche des poissons entretient.

A ces activités de production, agriculture, artisanat, pêche, le Djerbien associe d'autres activités de service. C'est d'abord, et

par ordre chronologique, le commerce. Le Djerbien est un commerçant né, à telle enseigne qu'à travers toute la Tunisie, on désigne tout commerçant par l'appellation "Djerbien". Cette renommée est le résultat d'un genre de vie pour lequel le Djerbien a opté: économe, gestionnaire, ayant le sens des affaires; c'est la plus qu'il n'en faut pour réussir dans ce domaine... et le succès ne s'est pas fait attendre. De véritables dynasties commerciales se sont constituées et

ont essaimé à travers la Tunisie car le Djerbien est essentiellement un émigrant qui, bien qu'ayant les pieds ailleurs à toujours le cœur à Djerba. Mais Djerba n'est pas seulement le foyer des affaires. C'est aussi le centre de l'hospitalité où le tourisme s'épanouit et prospère. Des milliers de lits, répartis entre quelques établissements hôteliers, aussi luxueux les uns que les autres sont offerts aux vacanciers venus volontairement s'oublier dans cette île au

charme envoûtant. Faisant pendant à l'île sur le continent, la région de Zarzis s'enorgueillit d'être la zone la plus ombragée de la Tunisie, avec ses forêts de jeunes oliviers. On y pratique l'élevage et la pêche, et on y a développé un secteur touristique dont les ambitions débordent les limites de la région: équipements hôteliers et loisirs de Zarzis constituent, avec ceux de Djerba, l'un des plus grands complexes de plaisance de la Tunisie.

Rimouski

Semaine du cousinage

Les 35.000 Rimouskois réservent, paraît-il, un accueil chaleureux et des moments inoubliables à tous ceux qui leur rendront visite à l'occasion du 5^e festival d'automne de Rimouski, du 7 au 14 octobre.

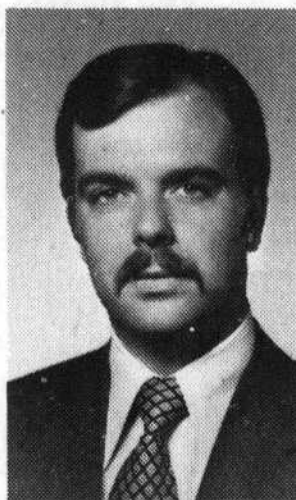
Si la chasse au faisan demeure l'attrait majeur et l'activité principale du festival, le programme évolue nettement par ailleurs vers la participation, l'animation, l'accueil, l'hospitalité. Deux postes d'accueil seront ouverts aux entrées est et ouest de la ville, du vendredi 11 octobre au lundi 14 octobre.

Cette année, une importante innovation a été prévue: il s'agit de la Place de l'Animation qui sera au cœur de toutes les festivités. Située en plein centre ville, dans le voisinage du musée et de la Place du Rouet, elle sera le point de rencontre des manifestations, de masse: spectacles d'animation, de musique et de danse, exposition diverses, épreuves sportives amicales et remise de trophées. C'est également Place de l'Animation qu'auront lieu les cérémonies d'inauguration et de clôture du 5^e festival d'automne de Rimouski.

Les hommes d'affaires de Rimouski participeront activement au 5^e festival d'automne. Plusieurs centaines de commerces, ont uni leurs efforts afin d'assurer la réussite commerciale de la semaine du cousinage.

Durant cette semaine, tous leurs clients recevront des coupons de caisse leur permettant de participer à un important tirage qui aura lieu à la Place de l'Animation le 12 octobre. Le premier prix est un voyage aller-retour par avion Mont-Joli-West Palm Beach pour deux personnes, offert par la Compagnie Québécoise. Plusieurs autres prix seront attribués ce soir-là. Loto-Québec participe financièrement à l'organisation de la semaine du cousinage. Les hommes d'affaires de Rimouski, commerçants, hôteliers, restaurateurs, garagistes et pompistes veulent appuyer la population dont l'accueil et l'hospitalité à l'égard des visiteurs sont déjà légendaires.

échos



M. Julian Garcia

M. Oscar de la Guardia, directeur général des ventes d'Air Panama pour l'Amérique du Nord, annonce la nomination de M. Julian Garcia en tant que directeur des ventes pour le Canada. L'ouverture d'un bureau canadien (à Montréal) est le plus récent développement de l'expansion d'Air Panama sur le continent américain. L'effort de vente de ce bureau sera dirigé vers le touriste et l'homme d'affaires canadien afin de promouvoir le Panama comme porte d'accès de l'Amérique du Sud. Air Panama utilise des Boeing 727 sur ses routes entre New York, Miami, Mexico, Panama City et plus loin vers Bogota, Lima et vers Guayaquil. M. Garcia, natif de l'Espagne, habite au Canada depuis 6 ans. Il connaît parfaitement le marché et représentera un atout pour l'expansion d'Air Panama.

C'est la coutume chez les grandes familles de vigneronnes de conserver pour les grandes occasions un certain nombre de bouteilles de leurs meilleurs crus. Cela s'appelle "le trésor". En apprenant que la Société Remy Martin allait célébrer son 250^e anniversaire, les viticulteurs de la Grande Champagne acceptèrent de se départir d'une partie de leur trésor — de très vieilles eaux-de-vie plus que centenaires — pour permettre à Remy Martin d'offrir un cognac unique au monde entier: "La Cuvée Spéciale". Pour présenter cette fine champagne, il fallait un contenant digne. Aussi vit-on à Blangy-sur-Bresle, dans la région de Trepport, près de la Manche, des souffleurs de verre se mettre à l'oeuvre dans un atelier où les méthodes du XIII^e siècle sont toujours en usage. Et ces souffleurs soufflèrent exactement 38.709 bouteilles au signe du Centaure. Remplies de "La Cuvée Spéciale", ces bouteilles ont été distribuées dans 150 pays du monde, dont un millier au Canada.

Lors d'une "fête de famille" au Ritz-Carlton, le président directeur général de la Société Remy Martin, M. André Hériard Dubreuil, a honoré deux Remy Martin du Québec en remettant à chacun le titre de propriété d'un pied de vigne dans les vignobles de Cognac. Une médaille a été gravée au nom de chacun de ces Remy Martin pour identifier leur bien. Le pied de vigne de M. Remy Martin de Chicoutimi porte le no 2.257; celui de M. Remy Martin de Longueuil le no 2.156. Chacun peut s'attendre de recevoir

chaque année, lors du rapport annuel de la maison, un chèque de 20 cents qu'il ne sera pas nécessaire de déclarer au fisc.



LES DEUX SEULS NAVIRES FRANÇAIS

aux Antilles cet hiver

DÉPART DE FLORIDE DE DÉCEMBRE À MARS

MERMOZ

— Départ le 7 déc., 4 et 18 janv., 1er et 15 fév. et 1er et 15 mars

— Escale en Haïti, Colombie, Panama, Guatemala, Honduras et Yucatan.

15 JOURS

PRIX A compter de \$720 - \$795 ou \$840

RENAISSANCE


— 21 décembre — 14 jours — Croisière de Noël aux Antilles et en Amérique Centrale. A compter de \$1,190

— 5 janvier — 13 jours — Croisière Musicale aux Antilles. A compter de \$1,795

— 14 mars — 11 jours — Croisière aux Antilles et au Yucatan. A compter de \$730

— 26 mars — 13 jours — Croisière de Pâques aux Antilles, en Amérique Centrale et au Yucatan. A compter de \$1,320

Les tarifs s'entendent en dollars américains, par personne, deux par cabine et selon les disponibilités, plus taxes, excursions durant les escales et voyage en Floride.



VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.
1255, rue Université
Suite 1220
Montréal H3B 3W9, P.Q.
Tél.: 861-2485
"La maison aux milliers de références"



Les Etats-Uniques c'est aussi Hawaii

Hawaii, c'est l'as de coeur, votre as de soleil. Laissez Air Canada et Western Airlines vous conduire au pays de la paix retrouvée, sous le ciel du temps perdu: la mer profonde roulant ses vagues translucides... les cocotiers chargés s'inclinant vers le sol... l'air encore chaud des parfums de l'aventure... les hôtels magnifiques sertis dans l'émeraude de la nature en liesse...

Air Canada et Western Airlines vous proposent trois circuits extraordinaires: deux merveilleuses semaines, 14 jours et 13 nuits, tarif aérien compris.*

1 IT-GIH-416T: de \$529 à \$644 par personne (à raison de 2 personnes par chambre). Avantages compris: • Transport aérien, aller-retour, classe économique. • Réception et cocktail Aloha. • Visite d'une demi-journée d'Honolulu. • 13 nuits à Waikiki dans un hôtel de classe. **2 IT-GIH-867F: de \$653 à \$747 par personne (à raison de 2 personnes par chambre).** Avantages compris: • Transport aérien, aller-retour, classe économique. • Réception et cocktail Aloha. • Visites de Pearl Harbour à Honolulu, de Iao Valley et Lahaina à Maui, de Waimea Canyon à Kauai, et des Volcans Hilo à Hawaii. • Séjour de 7 nuits à Waikiki et de 6 nuits à Maui, Kauai ou Kona. **3 IT-GIH-869T: de \$694 à \$771 par personne (à raison de 2 personnes par chambre).** Avantages compris: • Transport aérien, aller-retour, classe économique. • Réception et cocktail Aloha. • Visites d'une demi-journée de Honolulu, de Iao Valley et Lahaina à Maui, des Volcans Hilo à Hawaii. • Séjour de 7 nuits à Waikiki, de 3 nuits à Maui et de 3 nuits à Kona.

*Tous ces circuits comprennent le rituel du lei à l'arrivée, les transferts entre les aéroports et les hôtels, la manutention des bagages à l'aéroport et à l'hôtel ainsi qu'un sac de plage pour les dames et un porte-vêtements pour les messieurs. Pour plus de détails, voyez votre ami l'agent de voyage ou Air Canada.




Veillez m'envoyer le "guide-vacances gratuit Hawaii" - W-MD
Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____
est mon agent de voyage.
Adressez à: le guide-vacances Hawaii
Air Canada, case postale 598, Montréal, Québec H3C 2T7 M-3115F

AIR CANADA

Le Château Lake Louise devient une station de sports d'hiver

ROCHEUSES (Alberta) — Un des hôtels du Canadien Pacifique dans les Rocheuses canadiennes, le Château Lake Louise, accueillera dorénavant les fervents amateurs de sports d'hiver. Ce centre de villégiature de renommée mondiale situé dans le parc national de Banff deviendra, dès le 20 décembre, une station d'hiver.

Le Château Lake Louise, hôtel de 250 chambres et, à quel-

que 35 milles, le Banff Springs, hôtel de 500 chambres, recevront principalement les skieurs durant la longue saison hivernale. Ils seront le rendez-vous des sports d'hiver pour les visiteurs de tous les coins du monde.

Chacun des hôtels aura sa boutique spécialisée de ski avec un personnel de professeurs qualifiés. On y trouvera, en vente ou en location, la gamme complète des plus nouveaux vé-

tements et équipements de ski. Chacun offre également descentes en luge, patinage et randonnées en traineau.

A faible distance en voiture de l'un ou l'autre hôtels, trois zones de ski proposent un choix sans pareil de pentes et de remontées mécaniques.

Les amateurs de ski alpin apprécieront la neige abondante, les pistes audacieuses et les remontées nombreuses du centre

Lake Louise, situé à quelques minutes en voiture du Château et à 45 minutes du Banff Springs. Des routes bien pavées et parfaitement déblayées mènent au centre.

Le Lake Louise, un des centres les plus importants du Canada, s'étend sur trois versants de montagne et offre 35 milles de pistes pour toutes catégories de skieurs. Les hôtes de tous les coins du monde disposent de huit remontées rapides opérées par un personnel de 120 personnes.

Le Château Lake Louise devant station de sports d'hiver, le centre de ski a remplacé son remonte-pente de la fameuse piste Larch par un nouveau télésiège double très rapide, qui transporte 1.200 personnes à l'heure à plus de 1.230 pieds dans la montagne. Le télésiège conduit à un nouveau terrain à l'intention des skieurs intermédiaires et experts.

Le centre Sunshine Village, à 20 milles du Château et 14 milles de Banff Springs, est établi dans une haute vallée alpine. En saison de ski, de novembre à la mi-mai, on y relève en moyenne une chute de neige de 400 pouces.

Sunshine Village dispose d'un nouveau télésiège triple, de trois télésièges doubles, d'un télésiège et d'un fil-neige pour débutants, qui assurent la montée de 6.500 skieurs vers les diverses pistes. On enregistre la plus forte chute verticale à 1.820 pieds depuis le haut du télésiège Brewster jusqu'au chalet au fond de la vallée.

Le centre Mount Norquay, à quelques minutes à peine du Banff Springs par autobus spécial pour skieurs ou à 36 milles du Château Lake Louise par la route transcanadienne, offre aux skieurs avancés, intermédiaires et experts des pentes particulièrement hardies que desservent deux télésièges doubles, deux télésièges, un fil-neige à poignée et un câble. D'une longueur de 8.246 pieds avec chute verticale de 2.450 pieds, la

North America est la piste la plus longue du centre. Le Mount Norquay dispose également de tremplins, d'une piste de luge, d'un chalet avec casse-croûte, d'une garderie et d'une boutique de ski.

Un réseau de transport vers les trois centres de ski est établi depuis le Banff Springs et le Château Lake Louise.

Mais des qualités exceptionnelles de neige et un ciel bleu ne constituent pas l'unique attraction d'un séjour dans les Rocheuses canadiennes. En soirée, le Château Lake Louise propose une pléiade d'activités.

On appréciera les raffinements d'un repas dans la salle Victoria, avec danse au rythme d'une musique entraînante du lundi au samedi. On préférera peut-être une soirée plus animée au cabaret de Dick Turpin. Le populaire bistrot anglais s'est refait une beauté pour la saison hivernale et présentera des spectacles en soirée.

En saison, le salon-bar Glacier du Château favorise les tête-à-tête intimes. On pourra également se détendre devant un feu de cheminée imposant dans le salon attenant à la salle Victoria, tout en écoutant la musique de l'orchestre.

La veille du nouvel an, le Château organise à l'intention de ses hôtes une fête vraiment exceptionnelle.

Pour les amateurs de la nature, on prévoit des randonnées de ski de fond avec guide dans les environs de l'hôtel, et une promenade inoubliable autour du Lake Louise jusqu'au pied du glacier.

Les plus intrépides peuvent également organiser, par l'entremise de compagnies aériennes, des excursions de ski en hélicoptère, depuis Canmore, Alberta, en bordure du parc national, ou depuis Radium, Colombie-Britannique, situé à la lisière occidentale du parc.

Le programme d'aménagement de l'hôtel, commencé le printemps dernier, sera terminé au cours d'une période de fer-



Le Château Lake Louise sera désormais ouvert toute l'année. Il deviendra une station de sports d'hiver après un programme de réaménagement qui se terminera le 20 décembre. (Photo CP Hôtels)

Jamaïcarama



Jusqu'ici, pas de problèmes! Le service est empressé, les musiciens pleins d'entrain, la baie accueillante. On est à San Antonio, Jamaïque. (Photo Office du tourisme de la Jamaïque)

— Oui, nous avons parfois des problèmes à la Jamaïque. Mais l'important, vous savez, c'est de cerner ces problèmes et de les résoudre. C'est ce que nous faisons.

Ceci étant dit, Marcella Martinez, adjointe au directeur de l'Office du tourisme de la Jamaïque en Amérique du Nord, révèle que le nombre de Canadiens qui se rendent en Jamaïque est actuellement de 25.000 par année, qu'on en attend 15.000 de plus au cours des 12 prochains mois et le double l'année d'ensuite.

L'Office du tourisme de la Jamaïque poursuit en ce moment une campagne d'information désignée sous le nom de Jamaï-

carama. Fin septembre, 50 représentants de la Jamaica Hotel and Tourist Association venant de Montego Bay, de Ocho Rios, de Port Antonio, de Kingston et de Mandeville, ainsi que des membres de la Sightseeing and Tour Operator Association et des dirigeants de l'Office du tourisme de la Jamaïque rencontraient au Reine Elizabeth de Montréal des représentants de l'industrie touristique canadienne. D'autres rencontres similaires eurent lieu par la suite à Toronto et Hamilton.

Le directeur général pour le Canada de l'Office du tourisme de la Jamaïque est M. Davis Harris, de Toronto.

Il convient de noter que le

Québec est présent dans l'industrie hôtelière de la Jamaïque, puisque la chaîne internationale Berkeley, dont le siège social est au 1188 ouest rue Sherbrooke à Montréal, y possède un hôtel, le Berkeley Beach, à Runaway Bay. Il s'agit d'un établissement de 80 chambres climatisées, à deux lits doubles et avec balcon donnant sur la mer. Il y a, tout près, un terrain de golf et un écurie pour l'équitation.

Il convient également de noter que les vols organisés à destination de la Jamaïque se font avec la collaboration de Nordair et de Québeair, les grossistes étant Tour Mt-Royal et Sunflight.

échos

■ Tilden Rent-a-car lance à Ottawa et à Montréal, à compter du 5 octobre, des "mini-vacances" comprenant la location d'une voiture depuis 8 heures le samedi matin jusqu'à 11 heures le dimanche soir, le séjour dans un hôtel de première classe avec dîner et vin ou liqueur compris, divertissement et petit déjeuner du dimanche, le tout pour moins de \$50 par personne, taxes et service inclus. Les "mini-vacances" permettent de séjourner dans les hôtels suivants: le Château Laurier à Ottawa, le Château Frontenac ou la nouvelle Auberge des Gouverneurs à Québec, le Chalet Suisse à Sainte-Agathe dans les Laurentides, le Cuttle's Trembling Club à Mont Tremblay, le Reine Elizabeth ou l'Hôtel Constellation à Montréal, le Château Lac Beauport ou l'Auberge Normande au Lac Beauport, le Notch Brook Resort à Stowe (Vermont), le Whiteface Chalet à Whiteface Mountain et le Golden Arrow Motor Inn au lac Placid, ces deux derniers hôtels se trouvant dans les Adirondacks (Etat de New York). Le prix des "mini-vacances" est basé sur un minimum de deux personnes. Dans un seul cas, le dîner n'est pas inclus et c'est au Château Frontenac. La chose s'explique par le fait que de nombreux visiteurs désirent profiter du vaste choix de bons restaurants dans la Vieille Capitale.

■ PETERBOROUGH, Ontario (CP) — Otonabee Airways Ltd. de Peterborough inaugurerait un service entre Toronto et Montréal, via Peterborough, dès la mi-novembre. Le vol sera d'une heure 35 minutes en Saunders ST27 et le billet simple coûtera \$38. L'appareil utilisé peut transporter 19 passagers. Il y aura chaque jour trois vols dans les deux sens. Un peu plus tard, un second appareil sera mis en service et Kingston sera placé sur l'itinéraire.

Les Etats-Uniques c'est la Califoppie

Et la Californie, c'est trois as à la fois! L'as de pique, c'est Las Vegas, la ville de la "déraison". L'as de trèfle, c'est le golf et les centaines de parcours, tous plus magnifiques les uns que les autres, une vraie Golfiesta! Enfin, l'as de carreau, c'est l'occasion rêvée de faire des visites touristiques dans une des plus belles régions de l'Amérique. Chacun de ces circuits constitue un atout de vacances-plaisirs. Ainsi, vous êtes assurés de toujours jouer chanceux.

■ **GOLFUESTA: IT4-CAP-G211/215**, 9 jours et 8 nuits \$193 (US) par personne.* Avantages compris: • Hôtels de première catégorie (Castaways Hotel de Las Vegas, Quality Inn de Los Angeles, International Hotel de Palm Springs, Master Hosts Inn de San Diego). • 2 petits déjeuners à l'américaine au Master Hosts Inn. • Voiture Hertz, Pinto, pendant 9 jours, millage illimité (essence en sus). • Privilèges "Funfiesta" ou "Golfiesta" à San Diego. ■ **LAS VEGAS: IT4-CAP-LV21 à LV29**, 3 jours et 2 nuits de \$32 (US) à \$70 (US). Avantages compris: • Séjour dans des hôtels de première catégorie comme le Castaways Hotel, le Landmark Hotel, le Frontier Hotel, le Desert Inn, le Sahara Hotel, le Mint Hotel ou le Circus Circus. • Les casinos, les spectacles, les terrains de golf et les visites touristiques. ■ **SAN FRANCISCO ET LOS ANGELES: IT-CALFD-100**, LA CALIFORNIE À LA FAÇON DE AVIS ET HOLIDAY INN, 7 jours et 6 nuits à compter de \$101.50 (US) par personne.* Avantages compris: • 6 nuits à l'un ou l'autre des 33 hôtels Holiday Inn. • Voiture Avis climatisée, pendant 7 jours, millage illimité (essence en sus). *Par personne, calculé à raison de 2 personnes par chambre. Pour plus de détails, voyez votre ami l'agent de voyage ou Air Canada.

■ **PETERBOROUGH**, Ontario (CP) — Otonabee Airways Ltd. de Peterborough inaugurerait un service entre Toronto et Montréal, via Peterborough, dès la mi-novembre. Le vol sera d'une heure 35 minutes en Saunders ST27 et le billet simple coûtera \$38. L'appareil utilisé peut transporter 19 passagers. Il y aura chaque jour trois vols dans les deux sens. Un peu plus tard, un second appareil sera mis en service et Kingston sera placé sur l'itinéraire.

Veuillez m'envoyer le guide-vacances gratuit les "Etats-Uniques" M-3199F

Nom

Adresse

Ville Code postal

..... est mon agent de voyage.

Adressez à: le guide-vacances Etats-Uniques
Air Canada, case postale 598, Montréal, Québec H3C 2T7.

AIR CANADA

EXTRÊME-ORIENT

du 7 novembre au 1er décembre

Une semaine au JAPON: Tokyo et Nikko — le bouddha de Kamakura — le mont Fuji à Hakone — l'île des perles à Toho — Kyoto et Nara

HONG KONG — sa baie oblongue aux mille lumières et le shopping toujours aussi attrayant.

BALI — l'île verdoyante d'Indonésie, mystère des danses étranges.

BANGKOK — Pagodes, temples, palais scintillant sous le soleil.

MANILLE — le charme fier de la Perle des Philippines.

HONOLULU — îlots de repos et de farniente avant le retour à Vancouver et Montréal.

\$2,075

Toutes ces merveilles en 24 jours pour

ANTILLES/MEXIQUE

MARTINIQUE: en demi-pension

1 sem.	2 sem.
A partir de \$375	A partir de \$495

GUADELOUPE: en demi-pension

1 sem.	2 sem.
A partir de \$405	A partir de \$560

LES DEUX ILES: en demi-pension (Martinique et Guadeloupe)

1 sem.	2 sem.
A partir de \$405	A partir de \$575

JAMAÏQUE: en demi-pension

1 sem.	2 sem.
A partir de \$375	A partir de \$545

Circuit touristique et séjour combiné:

2 sem.	A partir de \$675
--------	-------------------

ACAPULCO: sans repas

1 sem.	A partir de \$310
2 sem.	A partir de \$380
3 sem.	A partir de \$450

Circuit touristique du Mexique

16 jours A partir de \$635

PRIX HORS SAISON

Renseignements sur demande

LES VOYAGES

hone

Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 60 ans!

1460, AV. UNION Tél.: 845-8221

Montréal H3A 2B8

le métro à notre porte — Station McGill/Union

Bureau ouvert tous les jours de 8 h 30 à 18 h le jeudi jusqu'à 21 h — samedi de 9 h 30 à 13 h